



PERSPECTIVES ECONOMIQUES DES ETATS DE L'UEMOA EN 2007

CHOC PETROLIER ET ENJEUX ENERGETIQUES



PERSPECTIVES ECONOMIQUES DES ETATS DE L'UEMOA EN 2007

CHOC PETROLIER ET ENJEUX ENERGETIQUES

PREFACE

'une des missions de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est de conseiller les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en matière économique et financière, afin de contribuer à la conception et à la mise en œuvre de politiques économiques efficientes, à même d'induire un développement humain durable et équilibré et de renforcer les fondements de la monnaie commune, le franc de la Communauté Financière Africaine (CFA). Elle assume cette mission à travers notamment les activités d'étude, d'analyse et de recherche, débouchant sur des recommandations de politiques économiques formulées à l'endroit des Etats membres. Les analyses et les projections présentées dans les Perspectives économiques régionales s'inscrivent dans ce mandat.

Fondé sur un examen des performances économiques récentes des Etats membres de l'Union et une évaluation de la qualité des politiques mises en œuvre, ce rapport est conçu comme un instrument d'analyse prospective de la trajectoire des économies à la lumière des prévisions des éléments clés de l'environnement international et formule des recommandations de politiques économiques.

L'analyse repose essentiellement sur les résultats des travaux réalisés par la BCEAO dans le cadre de ses activités de suivi de la conjoncture, des politiques et performances économiques des Etats membres ainsi que du processus d'intégration. Pour la production de ce rapport, la Banque Centrale a initié une démarche novatrice, prenant appui sur un partenariat renforcé avec les administrations publiques des Etats membres de l'Union, les structures représentatives du secteur privé, des consultants, les représentations d'organisations internationales installées dans les pays et les centres de recherche.

Les Perspectives économiques régionales s'adressent aux décideurs des secteurs public et privé des Etats membres de l'UEMOA, aux investisseurs locaux et étrangers, aux administrations nationales, aux partenaires au développement, aux universités et aux centres de recherche.

Le rapport poursuit ainsi les principaux objectifs ci-après :

- ◆ fournir des éléments d'analyse des politiques et performances économiques des Etats de l'Union;
- approfondir la connaissance des facteurs qui influent sur leurs perspectives économiques à moyen et long terme et développer une solide capacité d'anticipation;
- offrir un cadre global d'analyse prospective des économies de l'Union pouvant servir de référence aux investisseurs et à la définition de projets et programmes de développement appuyés par les partenaires extérieurs.

Les recommandations formulées à l'endroit des Pouvoirs publics et des autres acteurs économiques visent à entretenir une dynamique de réformes économiques et sociales, bien gérées, parce que dûment anticipées et inscrites dans une vision cohérente, à la lumière des mutations de l'environnement.

AVANT-PROPOS

Le rapport a été élaboré sous la coordination générale de Monsieur Jean-Claude BROU, Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie de la BCEAO. Il a été rédigé par le Comité d'Etudes Prospectives Régionales de la Banque Centrale placé sous la supervision de Monsieur Armand BADIEL, Directeur des Etudes.

Ce Comité a été présidé par Monsieur Konzo TRAORE, Adjoint au Directeur des Etudes, et comprend Messieurs Bassambié BATIONO, Papa Lamine DIOP, Gérard PIKBOUGOUM, Amadou CISSE, Pierre NDIAYE, Mansour NDIAYE, Folly-Bébey DOVI-SODEMEKOU, Emmanuel AVISSOUDO, Kossi ATSOU- DZINI, Edgar MANDE, Antoine TRAORE, Daniel NDOYE, Dembo Mathurin TOE.

Le rapport a également bénéficié des précieuses contributions et suggestions des Directeurs du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie.

Il s'est, en outre, sensiblement bonifié sur la base des commentaires et apports des agents des administrations publiques des Etats membres de l'Union, de structures représentant le secteur privé, des représentants des institutions communautaires (Commission de l'UEMOA, BOAD), d'organisations internationales (FMI, BAD, AFRISTAT, OCDE, AFD, PNUD, FAO) et de centres de recherche, à l'occasion des concertations organisées dans les différents sites de la Banque.

TABLE DES MATIERES

ABRE	EVIATIONS ET SIGLES	viii
CON	IVENTIONS	Х
VUE	D'ENSEMBLE	1
I – PE	ERFORMANCES ECONOMIQUES DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA EN 2006	5
1.1. F	Performances économiques de l'UEMOA en 2006	9
1.2. F	Performances économiques par Etat	17
	Bénin	18
	Burkina	19
	Côte d'Ivoire	21
	Guinée-Bissau	23
	Mali	24
	Niger	26
	Sénégal	28
	Togo	30
II - PI	ERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2007	33
2.1.	Environnement international en 2007	35
2.2.	Perspectives économiques de l'UEMOA en 2007	37
2.3.	Risques potentiels sur les perspectives économiques de l'Union en 2007	39
2.4.	Perspectives économiques par Etat	40
	Bénin	40
	Burkina	42
	Côte d'Ivoire	43
	Guinée-Bissau	45
	Mali	47
	Niger	48
	Sénégal	50
	Togo	51
III - C	CHOC PETROLIER ET ENJEUX ENERGETIQUES AU SEIN DE L'UEMOA	55
3.1.	Impacts de la hausse des prix des produits pétroliers sur les économies de l'Union	57
3.2.	Perspectives	63
Anne	exe 1 : Méthodologie d'appréciation de l'impact du choc pétrolier	67
Anne	exe 2 : Etat des lieux du secteur énergétique	68

ENCADRES

1	Mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale	14
A1	Le secteur pétrolier ivoirien	70
A2	Structure des prix des produits pétroliers	72
LISTE	DES TABLEAUX	
1.1	: Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA (1994-2006)	10
1.2	: UEMOA : Indicateurs macroéconomiques (1984-2006)	12
1.3	: Evolution des indicateurs de convergence en 2005 et 2006	13
2.1	: UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques	38
2.2	: Bénin : Principaux indicateurs macroéconomiques	41
2.3	: Burkina : Principaux indicateurs macroéconomiques	42
2.4	: Côte d'Ivoire: Principaux indicateurs macroéconomiques	44
2.5	: Guinée-Bissau : Principaux indicateurs macroéconomiques	46
2.6	: Mali : Principaux indicateurs macroéconomiques	47
2.7	: Niger : Principaux indicateurs macroéconomiques	49
2.8	: Sénégal : Principaux indicateurs macroéconomiques	50
2.9	: Togo: Principaux indicateurs macroéconomiques	52
3.1	: UEMOA : Impact de la hausse des cours du pétrole sur la croissance	58
3.2	: UEMOA : Impact de la hausse des cours du pétrole sur l'inflation	59
3.3	: UEMOA : Impact de la hausse des cours du pétrole sur le solde budgétaire	60
3.4	: UEMOA : Situation financière des compagnies nationales d'électricité	61
3.5	: UEMOA : Impact de la hausse des cours du pétrole sur le solde courant extérieur	62
A.1	: Tendance des cours du pétrole brut sans et avec choc	67
A.2	: Offre de produits pétroliers	71
A.3	: Evolution récente des prix des carburants	72
A.4	: Structure de la production d'énergie électrique dans les pays de l'UEMOA	74
A.5	: Offre d'énergie électrique dans les pays de l'UEMOA en 2005	75
A.6	: Taux d'accès à l'électricité dans les pays de l'UEMOA en 2005	75
A.7	: Prix de l'électricité dans les pays de l'UEMOA en 2006	76

LISTE DES GRAPHIQUES

1.1	: Evolution des cours mondiaux des matières premières	8
1.2	: Taux de croissance de l'économie mondiale, de l'Afrique subsaharienne et de l'UEMOA	9
1.3	: Evolution de la compétitivité part rapport aux différents partenaires	11
1.4	: Evolution de la facture pétrolière de l'UEMOA (2002 - 2006)	16
1.5	: Bénin : Evolution de la production de coton (1998 - 2006)	18
1.6	: Burkina : Recettes et dépenses publiques	20
1.7	: Côte d'Ivoire : Evolution de la valeur relative des exportations de pétrole et de cacao	22
1.8	: Guinée-Bissau : Taux de croissance du PIB et production de la noix de cajou (1999 - 2006)	23
1.9	: Mali : Exportations d'or (2000 - 2006)	26
1.10	: Niger : Recettes et dépenses publiques (2002 - 2006)	27
1.11	: Sénégal : Evolution des transferts et subventions versés au secteur énergétique (1999 - 2006)	29
1.12	: Togo : Evolution des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs (2000 - 2006)	31
2.1	: UEMOA : Taux de croissance économique (2005 - 2007)	38
3.1	: Contribution de la fonction transport à l'inflation moyenne globale	59
BIBLIC	DGRAPHIE CONTRACTOR OF THE CON	77
ANNE	EXES STATISTIQUES	79

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFD : Agence Française de Développement

AFRISTAT: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

AGOA : African Growth and Opportunity Act

APD : Aide Publique au Développement

BAD : Banque Africaine de Développement

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières

CEB : Communauté Electrique du Bénin

CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité

CMDT : Compagnie Malienne de Développement des Textiles

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

DDR : Désarmement, Démobilisation et Réinsertion

DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

EAGB : Société d'eau et d'électricité de Guinée-Bissau

EDM : Electricité du Mali

EU: Etats-Unis d'Amérique

FAO : Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FCFA: Franc de la Communauté Financière Africaine

FMI : Fonds Monétaire International

FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance

IADM : Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale

ICS : Industries Chimiques du Sénégal

IEPF : Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie

IDA : International Development Association

INS : Institut National de la Statistique

NEPA: Nigeria Electric Power Authority

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

NIGELEC : Société Nigérienne d'Electricité

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OHADA: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONATEL: Office National des Télécommunications du Burkina

ONG: Organisations Non Gouvernementales

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OPT : Office des Postes et Télécommunications

OTP : Office Togolais des Phosphates

PER : Programme Economique Régional

PIB : Produit Intérieur Brut

PIP : Programme d'Investissement Public

PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE: Pays Pauvres Très Endettés

PROMES : Modèle de Projection Macroéconomique et de Simulation de la BCEAO

SAR : Société Africaine de Raffinage

SBEE : Société Béninoise d'Energie Electrique

SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal

SFD : Systèmes Financiers Décentralisés

SOFITEX : Société Burkinabè des Fibres Textiles

SONABEL: Société Nationale Burkinabè d'Electricité

SONABHY: Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures

SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal

SONAPRA : Société Nationale de Promotion Agricole

SONATEL : Société Nationale des Télécommunications du Sénégal

SONIDEP : Société Nigérienne de Produits Pétroliers

SOTELMA : Société des Télécommunications du Mali

TE: Togo-Electricité

TEC: Tarif Extérieur Commun

TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat

TVA: Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

CONVENTIONS

Les conventions suivantes sont utilisées dans le présent document :

- _ Indique que les données ne sont pas disponibles ou pertinentes.
- ... Signifie que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable.
- Entre des années ou des mois (par exemple 1994-2003 ou janvier-mars) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier mois au dernier indiqué.
- / Entre deux années (par exemple 2003/2004) indique une campagne agricole.

Les montants sont arrondis au chiffre supérieur.

Le dollar désigne le dollar des Etats-Unis et le cent, son centime.

Les produits pétroliers concernent le pétrole brut, le pétrole lampant et les carburants.

Sauf indications contraires, tous les montants sont en francs CFA.

VUE D'ENSEMBLE

Les économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont évolué en 2006 dans un environnement caractérisé par une croissance économique relativement forte à l'échelle mondiale, impulsée par la vigueur de la demande intérieure dans les principaux pays industrialisés et par le dynamisme des économies émergentes d'Asie. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale ressortirait à 5,1% en 2006, après 4,8% en 2005.

Cependant, les risques pesant sur l'économie mondiale se sont renforcés, en liaison avec l'aggravation des déséquilibres mondiaux, la suspension des négociations commerciales du cycle de Doha et singulièrement la persistance du choc pétrolier qui a amené plusieurs banques centrales à imprimer une orientation restrictive à leur politique monétaire.

Les Etats membres de l'UEMOA, globalement importateurs nets de pétrole, ont été lourdement affectés par ce choc, dans un contexte marqué, par ailleurs, par une faiblesse des cours des matières premières qu'ils exportent.

En liaison avec ces évolutions peu favorables des cours internationaux des matières premières et les lenteurs dans la mise en œuvre des réformes structurelles, les difficultés se sont accrues dans certains secteurs importants, notamment les filières du coton et de la noix de cajou et le secteur énergétique. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) ressortirait en 2006 à 3,2%, en termes réels, contre 4,0% en 2005.

L'inflation, appréciée à travers la variation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), est en nette décélération, du fait principalement de la décrue des prix des produits alimentaires. En moyenne annuelle, le taux d'infla-

tion dans les Etats membres de l'UEMOA ressortirait à 2,2% en 2006 contre une réalisation de 4,3% en 2005.

En liaison avec la hausse des prix du pétrole et l'aggravation des difficultés financières de filières locomotive de la croissance, de nombreux pays de l'UEMOA ont éprouvé des difficultés à consolider les progrès en matière d'assainissement des finances publiques en 2006. Les dépenses publiques ont connu une forte progression, du fait des transferts en faveur des filières agricoles en difficultés, en particulier les filières cotonnières au Bénin, au Burkina, au Mali et au Togo, et des subventions accordées au secteur de l'énergie ainsi qu'à la branche des industries chimiques au Sénégal. L'accélération par certains Etats de l'exécution des programmes d'investissement prioritaires, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des stratéaies de réduction de la pauvreté a, par ailleurs, contribué à creuser le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, ressorti à 5,1% du PIB, après 5,0% en 2005.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) au cours de l'année 2006 constitue un appui important ayant permis l'atténuation des contraintes financières des cinq pays membres de l'Union qui en sont bénéficiaires, à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal. Les annulations de dette obtenues par ces Etats au titre de cette initiative s'élèvent à 301,9 milliards de FCFA pour le FMI, 2.747,8 milliards pour la Banque mondiale et 972,8 milliards pour la Banque Africaine de Développement. Du fait des allégements acquis, l'encours de la dette extérieure de l'ensemble des Etats de l'Union ressortirait à 41.7% du PIB contre 58.9% en 2005. Par contre, les trois autres pays qui n'exécutent pas de programme économique appuyé par les Institutions de

Bretton Woods sont demeurés confrontés à de fortes contraintes financières se traduisant par des accumulations d'arriérés de paiement.

Sur le plan des **comptes extérieurs**, l'incidence de l'alourdissement de la facture pétrolière a été atténuée par la hausse des exportations de pétrole brut en Côte d'Ivoire et d'or au Mali. La réduction des importations de produits alimentaires, consécutive aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005-2006, a également contribué à l'amélioration du solde commercial. Le déficit des transactions extérieures courantes, hors transferts publics, s'établirait à 6,1% du PIB contre 7,3% en 2005.

Les difficultés financières des filières cotonnières et du secteur énergétique se sont traduites par un accroissement et une concentration des risques bancaires et une rigidité à la baisse des crédits de campagne. Dans un environnement international marqué par l'augmentation progressive des taux directeurs des principales banques centrales, la BCEAO a relevé de 0,25 point de pourcentage ses taux directeurs aux fins notamment de prévenir les tensions inflationnistes, de maintenir les ressources dans l'Union et d'en assurer une allocation optimale.

Le développement du marché financier régional s'est poursuivi, se traduisant, au cours des onze premiers mois de 2006, par des émissions de titres de créances négociables de 201,2 milliards dont 183,0 milliards de bons du Trésor. Les émissions d'emprunts obligataires se sont élevées à 179,0 milliards, contre 224,3 milliards à la période correspondante de l'année précédente. La capitalisation de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) s'est établie à 2.433,6 milliards à fin novembre 2006 contre 1.509,0 milliards à fin novembre 2005, en liaison notamment avec l'introduction à la cote des actions d'un important groupe bancaire.

Les perspectives économiques de l'Union en 2007 s'inscriraient dans un contexte marqué, au niveau externe, par un ralentissement de l'économie mondiale. Le taux de croissance économique mondial ressortirait à 4,9% après 5,1% en 2006.

Sur le plan interne, les perspectives en 2007 sont empreintes d'incertitudes liées à l'évolution de l'environnement socio-politique en liaison avec l'organisation de scrutins électoraux dans six des huit pays de l'Union. Le déroulement des élections présidentielles et législatives en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, ainsi que des élections législatives au Bénin, au Burkina et au Togo sera un facteur déterminant. Dans certains de ces Etats où la cohésion sociale a été mise à rude épreuve, la gestion des périodes pré et post-électorales constituera un défi majeur, dans le sens de la préservation d'un climat social apaisé. Sous l'hypothèse d'une campagne agricole normale et du maintien de relations avec les partenaires extérieurs dans le cadre de l'exécution de programmes économiques, le taux de croissance du produit intérieur brut de l'UEMOA ressortirait, en termes réels, à 4,0% en 2007 contre 3,2% en 2006. Tous les pays connaîtraient des rythmes de progression de l'activité économique supérieurs à ceux enregistrés en 2006.

L'inflation poursuivrait en 2007 sa dynamique baissière amorcée à la fin de l'année 2005. Cette décélération concernerait tous les pays de l'Union et serait imputable aux progressions relativement faibles des prix des céréales et des produits pétroliers en liaison respectivement avec la succession de deux bonnes campagnes agricoles et la détente des cours mondiaux du pétrole. Sur cette base, les projections pour l'année 2007 situent le taux d'inflation pour l'ensemble de l'Union à 1,6% en moyenne, contre 2,2% en 2006 et 4,3% en 2005.

Dans le domaine des **finances publiques**, l'accroissement sensible des dépenses en capital, lié aux investissements dans les infrastructures de base, se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui passerait de 5,1% du PIB en 2006 à 5,3% en 2007. Les dépenses totales augmenteraient de 9,1% pour représenter 22,6% du PIB en 2007 contre 22,0% en 2006. Les recettes budgétaires connaîtraient une hausse de 8,1% pour se chiffrer à 17,4% du PIB en 2007 contre

17,1% en 2006, à la faveur des efforts consentis par les Etats, en vue de l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires.

Au titre des **échanges extérieurs**, le déficit des transactions courantes, hors transferts officiels, se replierait pour se situer à 5,3% du PIB en 2007 contre 6,1% en 2006.

La réponse appropriée des Etats aux chocs exogènes défavorables d'origine interne et externe sera déterminante pour la réalisation des perspectives économiques régionales. Les performances économiques de l'Union demeurent exposées aux risques liés à l'environnement socio-politique, à la maîtrise de l'eau, à la restructuration des fillères de production en difficultés et, singulièrement, à l'évolution des cours mondiaux du pétrole.

La restructuration des secteurs en difficultés est une nécessité pour l'amélioration des performances économiques de l'Union. Il s'agit des difficultés de la filière cotonnière dans l'ensemble des Etats de l'Union, de celle de l'arachide au Sénégal et des problèmes auxquels sont confrontées certaines branches du secteur secondaire, notamment les Industries Chimiques du Sénégal et les entreprises opérant dans le secteur de l'énergie (hydrocarbures et électricité). Des mesures vigoureuses devraient être prises en 2007 pour le redressement de la situation financière de ces filières et entreprises et la restauration de leur capacité à contribuer à une croissance saine et durable des économies.

Les perspectives économiques de l'Union pourraient être remises en cause par de nouvelles tensions sur les cours du pétrole. Pour les Etats membres de l'Union, importateurs nets de produits pétroliers, les fluctuations des cours mondiaux du pétrole, de l'ampleur de celle connue ces dernières années, ont été à l'origine d'une crise énergétique. En effet, les trois-quarts de la production d'électricité sont assurés par des centrales thermiques fonctionnant à partir de matières fossiles, singulièrement le pétrole et le gaz naturel. Aussi, la hausse de la facture pétrolière a-t-elle eu un impact significatif sur les

performances des économies de l'Union.

Ces impacts se sont manifestés, sur la période 2004-2006, par des perturbations dans la distribution d'énergie électrique, des pertes de croissance cumulées estimées à 1,3 point de pourcentage, une hausse du niveau des prix de l'ordre de 3,3 points de pourcentage, une augmentation des dépenses publiques, en relation avec l'accroissement des subventions en faveur du secteur énergétique, et une aggravation du déficit des comptes courants extérieurs, en liaison avec l'alourdissement de la facture pétrolière. La hausse des prix s'est, en outre, traduite par une détérioration de la situation financière des entreprises du secteur énergétique. Elle a, par ailleurs, affecté le bien-être des populations.

La crise énergétique que vivent les pays de l'UEMOA doit être l'occasion d'une réflexion approfondie sur les stratégies à mettre en œuvre par les pouvoirs publics pour réduire la vulnérabilité des économies de l'Union aux chocs pétroliers, assurer un approvisionnement régulier en énergie et contribuer à la consolidation des perspectives de développement de la sous-région. Facteur de production hautement stratégique, l'énergie se doit d'être disponible, à faible coût, pour accroître la compétitivité des économies et permettre d'obtenir le plein effet des initiatives entreprises dans les autres secteurs.

Les axes qui pourraient être explorés pour faire face au défi énergétique relèvent aussi bien du domaine national que du domaine communautaire et devraient résolument s'inscrire dans le cadre de la promotion de l'efficacité énergétique, à savoir l'utilisation optimale des ressources disponibles au regard des besoins énergétiques des Etats membres.

A court terme, il serait souhaitable de mettre un accent sur les mesures urgentes visant à atténuer le déficit actuel de production d'énergie électrique, singulièrement la modernisation de l'outil de production, et sur la constitution des stocks de sécurité en produits pétroliers. A cet égard, la libé-

ralisation de la production, la privatisation de la distribution d'électricité, la limitation des subventions au secteur de l'énergie, la libéralisation des importations de produits pétroliers et la promotion de mesures d'économies d'énergie sont autant d'éléments sur lesquels devrait porter l'attention des Autorités nationales.

A moyen et long terme, l'objectif est de favoriser la synergie des actions entreprises au plan national, en vue d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'énergie électrique, tant courante que potentielle. Dans ces conditions,

l'accélération des recherches pétrolières, la mise en place d'infrastructures adéquates de transport et de distribution d'énergie, ainsi que le renforcement de la part des énergies renouvelables dans le potentiel énergétique devraient être privilégiés.

Ces efforts s'avèrent indispensables pour permettre aux économies de l'UEMOA de s'engager véritablement dans la dynamique de développement durable qui exige, par ailleurs, une amélioration de l'environnement des activités économiques.



PERFORMANCES ECONOMIQUES DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA EN 2006

Les économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont évolué en 2006 dans un environnement caractérisé par une croissance économique relativement forte à l'échelle mondiale, en dépit des niveaux particulièrement élevés des cours du pétrole brut. Cette performance est impulsée par la vigueur de la demande intérieure dans les principaux pays industrialisés et par le dynamisme des économies émergentes d'Asie, en particulier celles de la Chine et de l'Inde. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale ressortirait à 5,1% en 2006, après 4,8% en 2005. Celui de la zone euro atteindrait 2,4%, soit son niveau le plus élevé depuis 2000.

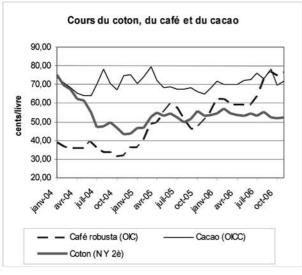
Le rythme d'expansion du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique subsaharienne ressortirait à 5,2% en 2006, dépassant pour la troisième année consécutive le seuil de 5,0%. Cette évolution est imputable à l'accélération de la croissance dans les pays producteurs de pétrole et de métaux, ainsi qu'aux performances appréciables dans les autres pays, dont les efforts d'amélioration des politiques macroéconomiques ont permis d'amoindrir l'impact du choc pétrolier sur leurs économies.

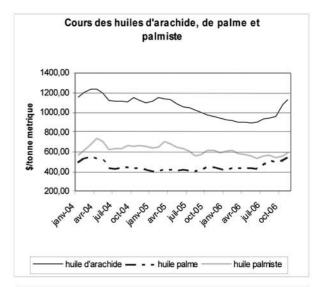
L'évolution des cours du pétrole a été, en 2006, une source de préoccupation pour les pays importateurs nets. Elle a induit une accentuation des tensions inflationnistes dans la plupart des pays développés comme en développement, amenant les banques centrales à imprimer une orientation restrictive à leur politique monétaire. Ces resserrements de la politique monétaire pourraient avoir un effet modérateur sur le rythme de la croissance mondiale. Les déséquilibres mondiaux et la suspension des négociations commerciales du cycle de Doha restent également des facteurs de risques sur les perspectives économiques mondiales. En entamant la crédibilité du système commercial multilatéral et le développement des échanges mon-

diaux, l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de Doha introduit une incertitude sur les perspectives économiques, eu égard à la forte corrélation entre le dynamisme du commerce international et la robustesse de la croissance économique mondiale. Un échec des négociations favoriserait la conclusion d'accords bilatéraux ou régionaux et qui priverait les pays à faible revenu, de solutions aux problèmes liés aux subventions accordées aux agriculteurs dans les pays industrialisés.

Sur les marchés internationaux, la plupart des cours des produits de base non énergétiques ont affiché une tendance à la hausse, notamment sur les huit premiers mois de l'année, en liaison avec la vigueur de la demande mondiale. En revanche, les prix des matières premières d'origine agricole exportées par les Etats membres de l'UEMOA sont demeurés à des niveaux très bas. A titre d'illustration, les cours du coton se sont repliés de 1,2%, en glissement annuel, sur les onze premiers mois de 2006, en relation notamment avec le niveau élevé des stocks mondiaux et la suspension des négociations de Doha qui laisse augurer le maintien des subventions à la filière cotonnière dans les pays industrialisés. Le cours de la noix de cajou s'est également replié de 8,0%, en glissement annuel, sur la même période. Les prix de certains produits oléagineux, notamment l'huile d'arachide et de palmiste, sont en baisse. En revanche, les cours mondiaux du café et du cacao ont été soutenus par le déficit de l'offre par rapport à la demande. Sur les marchés des métaux non ferreux, le cours de l'or a poursuivi sa progression, en rapport avec le déclin de la production de l'Afrique du Sud, de l'Australie et des Etats-Unis, ainsi que les craintes de tensions inflationnistes et géopolitiques qui renforcent le rôle de valeur refuge de l'or. L'uranium tire également profit de la tendance au retour aux programmes de construction de centrales nucléaires. En moyenne, les prix spot sont en progression de l'ordre de 43.0% d'une année à l'autre.

Graphique 1.1: Evolution des cours mondiaux des matières premières









Sur les marchés des changes, l'euro s'est apprécié vis-à-vis des principales devises, en particulier le dollar des Etats-Unis et le yen japonais. La monnaie européenne s'est appréciée par rapport au dollar, en liaison avec l'aggravation du déficit du compte courant extérieur américain et les anticipations

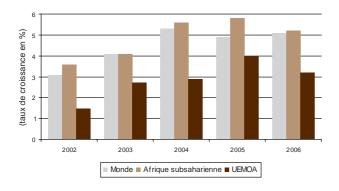
d'une réduction sensible du différentiel de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe, dans le sillage du resserrement de la politique monétaire de la BCE. En revanche, l'euro s'est déprécié face à la livre sterling, du fait des perspectives économiques revues à la hausse au Royaume-Uni.

1.1- Performances économiques de l'UEMOA en 2006

Contrastant avec les bonnes performances de l'économie mondiale, l'activité économique dans l'UEMOA enregistrerait un ralentissement. L'environnement économique a été marqué par une accentuation des difficultés éprouvées par les entreprises dans les principaux secteurs d'activités, en liaison avec les évolutions peu favorables des cours des matières premières et les lenteurs dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Par ailleurs, l'environnement socio-politique qui demeure peu favorable dans certains Etats continue de limiter l'impact des efforts déployés par les gouvernements en vue de la relance des investissements. Le taux d'investissement dans l'Union est resté quasiment stable, s'établissant à 17,8% après 17,4% en 2005.

Ainsi, le taux de croissance du PIB ressortirait en 2006 à 3,2%, en termes réels, contre 4,0% en 2005. Les contre-performances enregistrées dans les principaux secteurs qui, jusque-là, constituaient les principales sources de la croissance, traduisent la fragilité des structures des économies et leur vulnérabilité aux chocs extérieurs.

Graphique 1.2 : Taux de croissance de l'économie mondiale, de l'Afrique subsaharienne et de l'UEMOA



Dans le secteur primaire, la situation financière des fillères agricoles prépondérantes dans l'activité économique au sein de l'UEMOA, en particulier celles du coton au Bénin, au Burkina, au Mali et au Togo, a été affectée par la faiblesse persistante des cours mondiaux et des retards dans la restructuration, l'assainissement et la réorganisation desdites filières en vue de restaurer les conditions d'un développement viable. La commercialisation de la noix de cajou, principal produit d'exportation de la Guinée-Bissau, se solderait par un stock d'invendus évalué à 20% de la production, alors que la production d'arachide au Sénégal baisserait de plus de 20%, en liaison avec les problèmes liés à la disponibilité à bonne date des intrants. En revanche, à la faveur d'une pluviométrie satisfaisante, la production vivrière de l'Union s'est accrue de 6,5%, par rapport à la campagne 2005/2006.

Dans le secteur secondaire, les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers, induites par la flambée des cours du pétrole, ont eu pour conséquences des perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique dans certains pays. En outre, la situation des branches des phosphates et des produits chimiques au Sénégal est demeurée préoccupante avec des baisses de leurs productions de l'ordre de 61,2% et 70,0%, respectivement, en raison du quasi-arrêt des activités des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Les difficultés financières de la filière des phosphates au Togo ont également persisté au cours de l'année. Cependant, l'activité du secteur secondaire a été soutenue par la vigueur du sous-secteur des bâtiments et travaux publics, en rapport avec l'exécution de nombreux projets d'infrastructures de base, ainsi que par le dynamisme des industries extractives. Ce dynamisme est reflété dans la hausse annuelle de 71,0% de la production de pétrole en Côte d'Ivoire et de 6,0% de celle d'or au Mali, en liaison avec l'embellie des cours mondiaux de ces produits qui consolide la rentabilité des investissements dans les sous-secteurs. La vigueur de l'activité dans le secteur tertiaire

est impulsée essentiellement par l'essor des télécommunications, notamment la téléphonie mobile, relevé dans la plupart des pays de l'Union.

Le taux de croissance serait en hausse au Bénin, passant de 2,9% à 3,6% et au Togo où il s'établirait à 1,5% après 0,8% en 2005. Le rythme de progression de l'activité ressortirait constant en Côte d'Ivoire à 1,8%. En revanche, un ralentissement de l'activité serait enregistré dans les autres pays membres. Le taux de croissance s'établirait à 6,1% contre 7,1% en 2005 au Burkina, 1,8% contre 3,8% en Guinée-Bissau, 5,0% contre 6,1% au Mali, 3,5% contre 7,0% au Niger et 3,1% contre 5,5% au Sénégal.

pétroliers et des transports ont enregistré des hausses respectives de 13,5% et 12,4% sur les onze premiers mois de l'année, expliquant ainsi plus de la moitié de l'inflation constatée. L'indice alimentaire a connu une hausse plus limitée de 0,6% en moyenne au cours de la période. Cette évolution est due au renchérissement de la volaille et des produits de la pêche. La psychose liée à l'apparition du virus de la grippe aviaire dans certains pays de l'Union (Burkina, Côte d'Ivoire et Niger), les mesures de confinement et d'abattage prises par ces pays et l'interdiction des importations ont eu pour effet une baisse de l'offre et le renchérissement de la volaille. La hausse du prix du poisson est imputable au double effet de la diminution de l'offre, consécutive aux difficultés auxquelles est confrontée la pêche dans certains pays, et de l'augmentation des prix des

Tableau 1.1: Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA (1994-2006 (en %))

	1994-2003	2004	2005	20	06
	(moyenne)			Prévisions	Estimations
Bénin	4,7	3,1	2,9	4,0	3,6
Burkina	5,8	4,6	7,1	5,0	6,1
Côte d'Ivoire	2,4	1,5	1,8	2,5	1,8
Guinée-Bissau	-0,1	3,2	3,8	4,3	1,8
Mali	5,2	2,2	6,1	6,0	5,0
Niger	3,8	-1,0	7,0	4,0	3,5
Sénégal	4,8	5,6	5,5	5,1	3,1
Togo	3,5	-0,8	0,8	2,6	1,5
UEMOA	3,7	2,6	4,0	4,0	3,2

Sources: BCEAO, Instituts Nationaux de Statistique (INS).

L'inflation, appréciée à travers la variation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), est en nette décélération, en liaison principalement avec la décrue des prix des produits alimentaires, consécutive aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006. Au terme des onze premiers mois, le niveau général des prix a progressé de 2,2%, en moyenne, contre 4,5% à la même période de l'année 2005. Le niveau élevé des prix des carburants et des transports, induit par l'envolée des cours mondiaux du pétrole brut, a été la principale source de l'inflation. Les prix des produits

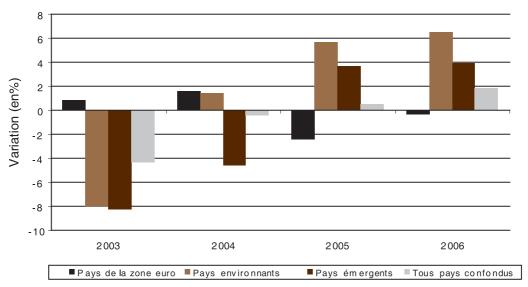
carburants sur les coûts d'exploitation des unités opérant dans le sous-secteur.

En moyenne annuelle, le taux d'inflation dans les Etats membres de l'UEMOA ressortirait à 2,2% en 2006 contre une réalisation de 4,3% en 2005. L'inflation sous-jacente se replierait à 1,8% contre 2,9% en 2005, reflétant, en partie, l'impact de la politique monétaire prudente menée par la Banque Centrale.

La compétitivité globale des économies de l'UEMOA, appréciée à partir de l'évolution du taux de change effectif réel (TCER), s'améliorerait de 1,8% en 2006, du fait essentiellement du différentiel d'inflation favorable à l'Union. Ce différentiel d'inflation compenserait l'incidence défavorable de la dépréciation par rapport au franc CFA des monnaies de plusieurs pays environnants et des pays émergents, liées au dollar. La compétitivité de l'Union par rapport aux pays environnants s'améliorerait de 6,5% et celle vis-à-vis des économies émergentes, de 3,9%. En revanche, par rapport à la zone euro, l'UEMOA a enregistré une perte de compétitivité de 0,3%, en raison de l'évolution plus modérée des prix dans cette région.

accroître les subventions aux entreprises du secteur de l'énergie pour leur permettre de pallier les difficultés financières engendrées par le choc pétrolier et contenir la répercussion sur les prix intérieurs. Les dépenses publiques ont également progressé, du fait des transferts aux filières agricoles en difficultés, notamment celle du coton au Bénin, au Burkina, au Mali et au Togo, ainsi qu'à la branche des produits chimiques au Sénégal. Les subventions et transferts ont augmenté globalement de 28,8%, pour se situer à 474 milliards, soit le niveau le plus haut jamais atteint au cours des dix dernières années. Les dépenses en capital enregistreraient une hausse de 9,8% contre 7,0% en 2005, en liaison avec l'accélé-

Graphique 1.3: Evolution de la compétitivité par rapport aux différents partenaires 1



Source: BCEAO

De nombreux pays de l'UEMOA ont éprouvé des difficultés à consolider les progrès en matière d'assainissement des finances publiques en 2006. La hausse des prix du pétrole a été déterminante, à travers notamment son impact sur les dépenses courantes. En effet, outre les effets directs de la flambée des cours du pétrole sur la consommation publique, la plupart des Etats de l'UEMOA ont été amenés à

ration, par certains Etats, de l'exécution des programmes d'investissements prioritaires, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, est demeuré à un niveau élevé, ressortant à 5,1% du PIB contre 5,0% en 2005.

¹⁻ La variable représentée par le graphique est l'opposé du taux de change effectif réel. Une valeur positive traduit donc une baisse du TCER et, par conséquent, un gain de compétitivité.

Tableau 1.2: UEMOA: Indicateurs macroéconomiques (1984-2006)

	Moy	enne	71		
	1984-1993	1994-2003	2004	2005	2006 (Est
PIB nominal (en milliards de FCFA)	7462,2	17023,9	22509,6	24322,7	25792,3
Taux de croissance du PIB réel (en %)	1,3	3,7	2,6	4,0	3,2
PIB nominal par tête (en milliers de FCFA)	148,1	245,5	280,7	295,2	304,3
Taux d'investissement (en % du PIB)	14,6	16,0	16,6	17,4	17,8
Variation des prix à la consommation (en %)	1,9	6,2	0,5	4,3	2,2
Recettes fiscales (en % du PIB)	14,6	13,8	14,8	14,7	15,3
Dépenses totales (en % du PIB)	26,8	20,6	21,5	21,4	22,0
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	-8,0	-4,8	-4,9	-5,0	-5,1
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-10,3	-6,4	-5,5	-7,3	-6,1
Encours de la dette publique extérieure (en % du PIB)	_	97,1	59,8	58,9	41,7
Variation de la masse monétaire (en %)	3,5	11,4	5,8	7,3	5,7
Taux de change (valeur en CFA d'un dollar)	283,5	603,0	528,0	528,0	525,8

Sources: BCEAO, INS.

Au regard des contraintes financières des Etats, les progrès enregistrés en matière de convergence macroéconomique demeureraient faibles. L'amélioration notable observée concerne le critère relatif au taux d'inflation, que respecteraient tous les pays. Le Mali serait le seul pays à satisfaire aux quatre critères de premier rang en 2006. Le Bénin, le Burkina, le Niger et le Sénégal respecteraient trois critères, le Togo satisferait à deux, alors que la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau n'en respecteraient

qu'un. Au niveau des critères de second rang, les résultats seraient quasiment identiques à ceux de 2005. Le Sénégal en respecterait trois, le Mali et le Niger, deux. Le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Togo satisferaient à un de ces critères, alors que la Guinée-Bissau n'en respecterait aucun. Les Etats devront déployer des efforts plus soutenus, en vue d'accéder à la phase de stabilité fixée à l'horizon 2008.

Tableau 1.3: Evolution des indicateurs de convergence en 2005 et 2006

	BENI	₹	BURKINA		CÔTE D'IVOIRE		GUINEE-BISSAU	SISSAU	MALI	_	NIGER	_K	SENEGAL	4	T0G0	°	UEMOA	OA
	2002	2006	2002	2006	2002	2006	2005	2006	2002	2006	2002	2006	2005	2006 2	2005	2006	2002	2006
CRITERES DE PREMIER RANG													-					
Solde budgétaire de base / PIB (%) >=0	-1,7	7,	-3,4	3,0	-0,5	-0,1	-10,5	-7,4	1,2	0,5	4,1-	7,7	9,0	<u>ب</u>	-2,0	7,0	-1,0	9,0
Taux d'inflation annuel moyen <= 3%.	5,4%	3,0%	6,4%	2,8%	3,9%	2,6%	3,4%	1,9%	6,4%	1,2%	7,8%	0,4%	1,7%	1,9%	%8'9	2,0%	4,4%	2,2%
Encours de la dette / PIB* <= 70%	40,0%	13,7%	38,9%	13,6%	72,1%	72,3%	334,6%	303,3%	%8'09	26,0%	56,2%	13,4%	42,8%	20,8% 7	74,1%	74,2%	28,9%	41,7%
Variation arriérés intérieurs (Mds fcfa) <= 0	0'0	0'0	6,3	0'0	-28,1	-37,6	-0,1	-1,0	0,0	0,0	-12,4	-6,1	0'0	0,0	4,5	-2,0	-72,0	-92,7
Variation arriérés extérieurs (Mds fcfa) < = 0	0'0	0'0	0'0	0,0	417,5	375,0	17,2	12,0	0,0	0'0	0,0	0,0	0'0	0'0	29,5	20,1	464,2	407,1
CRITERES DE SECOND RANG																	-	
Masse salariale / recettes fiscales <=35%	39,0%	37,7%	45,0%	38,0%	45,0%	42,9%	116,1%	107,9%	31,0%	31,8%	34,7%	33,9%	30,0%	29,9% 3	30,4%	32,1%	38,0%	36,9%
Investissements sur ressources internes / recettes fiscales >=20%	22,8%	23,8%	40,8%	36,0%	10,7%	12,5%	%0'9	2,6%	21,8%	22,7%	26,0%	22,4%	33,7% 3	33,0%	8,4%	5,1%	22,2%	22,2%
Déficit extérieur courant / PIB <=5%	7,3%	7,0%	14,4%	11,0%	-0,1%	-1,8%	14,4%	12,4%	10,6%	8,5%	11,0%	%6 ['] 6	9,7%	10,5% 2	20,1%	19,8%	7,3%	6,1%
Taux de pression fiscale >= 17 %	14,5%	15,0%	11,2%	12,3%	14,5%	15,1%	11,2%	11,1%	15,4%	15,1%	10,7%	11,4%	18,8% 19,5% 14,6%	19,5% 1		14,7%	14,7%	15,3%
											-		\neg					

* Les données portent uniquement sur la dette extérieure.

Source: BCEAO.

Au titre de la dette extérieure, l'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM). Dans ce cadre, le FMI a annulé, le 6 janvier 2006, ses créances sur cinq Etats membres de l'Union, à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal, pour un montant total de 301,9 milliards de FCFA. La Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement ont approuvé des annulations de

dette en faveur de ces mêmes pays pour des montants respectifs de 2.905,2 milliards et 1.177,5 milliards, étalés respectivement sur les périodes 2006-2045 et 2006-2054. La Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo n'ont pas encore réuni les conditions requises pour bénéficier de cette initiative. Du fait des allégements acquis, l'encours de la dette extérieure s'inscrirait en baisse pour ressortir à 41,7% du PIB contre 58,9% en 2005.

Encadré 1

MISE EN CEUVRE DE L'INITIATIVE D'ALLEGEMENT DE LA DETTE MULTILATERALE EN 2006

En juin 2005, le G8, Groupe des huit pays les plus industrialisés, a proposé l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) visant l'annulation par trois institutions multilatérales, à savoir le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD), de la totalité de leurs créances sur les pays pauvres très endettés ayant atteint ou qui sont en voie d'atteindre le point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (PPTE). L'objectif est de mobiliser des ressources en faveur de ces pays afin de les aider à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), tout en préservant la capacité de financement des institutions financières internationales. Cinq pays de l'Union, à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal, ont pu bénéficier de cette initiative en 2006.

Le FMI a procédé, à compter du 6 janvier 2006, à l'annulation de la totalité de l'encours des dettes contractées à son égard avant le 31 décembre 2004, par les pays qui ont atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE et ceux dont le revenu annuel par habitant est inférieur ou égal à 380 dollars. Ces allégements de dettes seront financés sur ses ressources propres, provenant des plus-values des ventes d'or et sur des contributions bilatérales administrées par le FMI. Le montant total de la remise s'élève à 301,9 milliards de FCFA pour les cinq pays de l'Union concernés, dont 54.4 milliards exigibles au titre de l'année 2006. Le montant total de l'annulation se répartit à concurrence de 31,1 milliards pour le Bénin, 54,1 milliards pour le Burkina, 64,7 milliards pour le Mali, 65,9 milliards pour le Niger et 85,9 milliards pour le Sénégal.

La **Banque mondiale** a retenu le principe d'un étalement sur quarante ans de l'allégement de la dette des pays éligibles à cette initiative. La dette concernée est celle contractée avant fin décembre 2003. A cet égard, le montant total de l'annulation que la Banque mondiale a consenti aux cinq pays de l'Union qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE est estimé à 2.905,2 milliards sur la période 2006-2045. Ce montant se répartit à hauteur de 355,0 milliards pour le Bénin, 418,9 milliards pour le Burkina, 700,5 milliards pour le Mali, 575,9 milliards pour le Niger et 854,9 milliards pour le Sénégal.

Le Groupe de la **Banque Africaine de Développement** a retenu le 4 septembre 2006 comme date de prise d'effet de l'IADM et le 31 décembre 2004, comme date butoir pour l'estimation du coût de l'initiative pour la BAD. Ainsi, trente-trois membres régionaux africains bénéficiaires potentiels de l'initiative PPTE devraient bénéficier des 8,5 milliards de dollars d'allègement de dette. Pour les cinq pays de l'Union concernés, le montant total de l'allégement de la dette s'élève à 1.177,5 milliards de francs CFA sur la période 2006-2054. Les économies de charge sur cette période se chiffreraient à 184,0 milliards pour le Bénin, 359,0 milliards pour le Burkina, 320,0 milliards pour le Mali, 142,5 milliards pour le Niger et 172,0 milliards pour le Sénégal. La tranche exigible au titre de la période 2006-2007 pour l'ensemble des pays

de l'Union s'élève à 17,5 milliards, répartie à concurrence de 2,3 milliards pour le Bénin, 2,5 milliards pour le Burkina, 4,9 milliards pour le Mali, 2,0 milliards pour le Niger et 5,8 milliards pour le Sénégal.

Si les montants et les modalités d'application de la décision d'annulation de la dette du FMI vis-à-vis des pays débiteurs ont été clairement arrêtés et appliqués sans ambiguïté, des questions restent en suspens dans les cas de la Banque mondiale et de la BAD. En effet, l'annulation de la dette sur l'ensemble des périodes retenues par ces deux institutions reste subordonnée à l'application du mécanisme de compensation dit "dollar pour dollar" visant à assurer le financement du coût de l'effacement des sommes dues par les pays débiteurs. Des incertitudes pèsent sur la compensation à verser à la Banque mondiale et à la BAD à long terme, en raison des contraintes législatives propres aux principaux contributeurs qui ne leur permettent pas de s'engager jusqu'à la fin de l'initiative.

L'interrogation principale concerne la mise en application du principe de l'additionnalité de l'aide. En vertu de ce principe, il avait été convenu, lors de la conférence des Nations Unies sur le financement du développement de Monterrey, en mars 2002, « de garantir que les ressources dégagées pour alléger la dette ne portent pas atteinte aux ressources de l'Aide Publique au Développement (APD) ». De ce point de vue, les annulations de dette doivent être additionnées à l'aide publique au développement, et non s'y substituer.

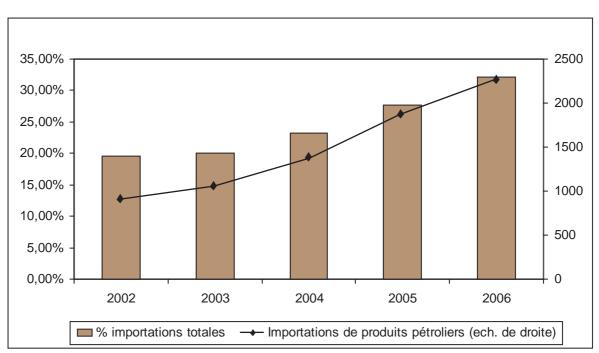
La Banque mondiale a estimé que le montant d'allègement de la dette au titre de l'IADM viendrait en déduction des allocations pays de l'IDA (International Development Association), ce qui se traduit par une baisse équivalente des nouveaux financements. Les compensations versées par les pays donateurs seront redistribuées aux pays éligibles, selon les critères d'allocation propres à la Banque mondiale. Pour les pays performants, cette mesure peut se traduire par une augmentation substantielle de l'aide qui leur est allouée. Mais, les pays moins bien notés pourraient être privés de ressources supplémentaires. Ainsi, si l'initiative d'annulation de la dette multilatérale est de nature à réduire le stock de la dette des pays concernés, elle ne leur garantit pas la mise à disposition de fonds additionnels.

Cette vision remet en cause l'objectif visé à travers l'annulation des dettes multilatérales qui était de dégager, pour les pays pauvres confrontés au poids de la dette, des ressources nécessaires pour financer les OMD. A cet égard, les contributions supplémentaires des donateurs aux institutions financières internationales dans le cadre de cette initiative devront être comptabilisées séparément de l'aide multilatérale classique et, surtout, accompagnées d'une hausse effective de l'aide publique au développement, hors allégements de la dette. C'est à ces conditions que les pays bénéficiaires pourront réaliser les investissements nécessaires au renforcement de leurs capacités de production ainsi qu'à l'amélioration du bien-être de leurs populations.

Sur le plan des paiements extérieurs, les pays de l'UEMOA ont fait face à un alourdissement important de leur facture pétrolière qui, en 2006, avoisine 32,0% des importations totales contre à peine 19,0% en 2002. Le déficit de la balance commerciale ressortirait néanmoins en net repli par rapport à 2005, en liaison avec la hausse des exportations de pétrole brut de la Côte d'Ivoire et d'or au Mali. La réduction des importations de produits alimentaires, consécutive aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006, a également contribué à l'amélioration du solde commercial.

Globalement, les exportations totales de l'Union s'établiraient à 7.092 milliards, en hausse de 9,1%. Les ventes à l'extérieur de pétrole brut et d'or s'accroîtraient respectivement de 43,0% et 45,0%, en liaison avec la hausse de la production et des cours mon-

diaux de ces produits. Les exportations de coton progresseraient également de 8,8%, exclusivement sous l'effet du volume des ventes. En liaison avec la baisse de la production de cacao en 2006, les exportations de ce produit se replieraient de 8,1%. Les importations, pour leur part, progresseraient de 5,2% pour ressortir à 7.248 milliards, dont 2.383 milliards au titre des achats de produits pétroliers. Le déficit des transactions extérieures courantes, hors transferts publics, s'établirait à 6,1% du PIB contre 7,3% en 2005. Le compte de capital et d'opérations financières ressortirait excédentaire de l'ordre de 1.899,5 milliards contre 1.580,6 milliards en 2005, en relation principalement avec les annulations de dette obtenues. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 589,5 milliards contre 88,8 milliards un an auparavant.



Graphique 1.4: Evolution de la facture pétrolière de l'UEMOA (2002-2006)

Source : BCEAO.

L'évolution dans le secteur bancaire et financier est marquée par une pression moins soutenue que l'année précédente sur les crédits à l'économie, avec toutefois un accroissement des risques liés aux difficultés financières auxquelles sont confrontées les filières agricoles et les entreprises de la branche énergétique dans presque tous les pays.

Dans le secteur bancaire, les crédits à l'économie ont augmenté de 6,1% à fin septembre 2006 contre 14,6% un an plus tôt pour ressortir à 15,1% du PIB. Le ralentissement de la progression des crédits a été limité par la rigidité à la baisse des crédits de campagne. Rapporté à l'encours des crédits à l'économie, le poids des créances en souffrance nettes de provisions est passé, pour l'ensemble de l'Union, de 5,9% à fin décembre 2004 à 7,4% à fin décembre 2005 et à 8,9% à fin août 2006, en liaison avec les difficultés éprouvées par certaines grandes entreprises.

Sur le marché monétaire, les émissions cumulées de titres de créances négociables au cours des onze premiers mois de 2006 se sont établies à 201,3 milliards contre 270,7 milliards au cours de la même période de 2005. Ces émissions ont porté sur des bons du Trésor (183,0 milliards), des bons des établissements financiers (3,3 milliards) et des bons des Institutions Financières Régionales (15,0 milliards). Les bons du Trésor ont été émis par le Bénin (45,6 milliards), le Burkina (50,9 milliards), la Guinée-Bissau (6,7 milliards), le Mali (20,7 milliards), le Niger (8,3 milliards) et le Sénégal (50,8 milliards). Les taux de rendement ont évolué entre 3,90% et 5,45%.

L'un des faits marquants sur le marché financier régional a été l'introduction à la cote des actions d'un groupe bancaire, qui a induit une hausse sensible de la capitalisation boursière. Celle-ci s'est établie à 2.433,6 milliards à fin novembre 2006 contre 1.509,0 milliards un an plus tôt. Les cours boursiers ont poursuivi leur redressement amorcé en septembre 2005. Ainsi, les indices BRVM10 et BRVM composite se sont accrus respectivement de 2,7% et 13,8% sur les onze premiers mois de 2006.

Les émissions d'emprunts obligataires, par appel public à l'épargne et par placement privé, se sont situées sur les onze premiers mois de l'année 2006, à 179,0 milliards, contre 224,3 milliards à la période correspondante de l'année précédente. Elles ont concerné les Trésors de Côte d'Ivoire (84,2 milliards) et du Togo (36,3 milliards), ainsi que cinq (5) institutions multilatérales ou privées pour 58,5 milliards.

Le développement des systèmes financiers décentralisés (microfinance) s'est poursuivi en 2006 avec des points de service en hausse de 11,3% sur un an à fin septembre 2006. Cet accroissement a concerné tous les pays de l'Union. L'augmentation du nombre de points de service est ressortie à 2,9% au Bénin, 13,2% au Burkina, 7,3% en Côte d'Ivoire, 0,3% au Mali, 8,1% au Niger, 11,7% au Sénégal et 50,6% au Togo. En Guinée-Bissau où le suivi des SFD est plus récent, 60 unités ont été recensées à fin septembre 2006. Le nombre de bénéficiaires des prestations des institutions financières décentralisées s'est accru de 11,2% pour s'établir à six millions neuf cent mille (6.900.000) personnes, soit près de 15% de la population active de l'Union. Tous les pays ont enregistré une hausse du nombre de bénéficiaires. Les accroissements les plus significatifs ont été observés au Togo, au Niger et au Sénégal.

L'encours des dépôts dans les systèmes financiers décentralisés s'est établi à 332,9 milliards, en augmentation de 17,7%. L'encours des crédits octroyés s'est, pour sa part, accru de 9,6% pour ressortir à 310,0 milliards. Les crédits en souffrance sont en progression dans tous les pays, à l'exception de la Côte d'Ivoire. La qualité du portefeuille des SFD s'est détériorée, affichant un taux brut de dégradation de 7,6% contre 5,9% un an plus tôt.

1.2 - Performances économiques par Etat

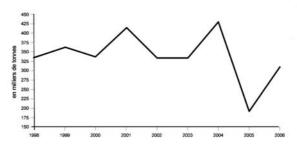
Les performances économiques des Etats membres de l'UEMOA en 2006 se présentent comme suit par pays.

BENIN

L'économie béninoise est caractérisée depuis quelques années par une baisse tendancielle de son taux de croissance qui se révèle insuffisant pour amorcer un processus durable de réduction de la pauvreté. De 6,2% en 2001, ce taux s'est établi à 4,4% en 2002, 3,9% en 2003, 3,1% en 2004 et 2,9% en 2005. L'élection présidentielle de mars 2006, la mise en place d'un nouveau Gouvernement ainsi que les actions entreprises par les nouvelles Autorités pour relancer la croissance semblent ouvrir des perspectives plus favorables. Ces actions ont trait à la réorganisation de la filière du coton et à l'apurement d'une partie des arriérés dus aux producteurs, à l'ouverture au secteur privé des activités de manutention dans l'objectif de rétablir la compétitivité du Port de Cotonou, et au renforcement des relations commerciales avec le Nigeria. La portée de ces mesures a, toutefois, été atténuée par les retards enregistrés dans le processus de restructuration du secteur de l'énergie, qui se sont traduits par de graves perturbations dans la distribution d'électricité.

Le taux de croissance économique ressortirait à 3,6%, en termes réels en 2006. Cette croissance est essentiellement imputable au redressement de la production de coton, estimée pour la campagne 2006/2007 à 300.000 tonnes, soit une hausse de 57,1%. Cette production reste toutefois en deçà du niveau moyen de 377.000 tonnes des récoltes réalisées entre 2001 et 2004, du fait notamment d'une baisse des rendements, consécutive aux mauvaises conditions climatiques dans certaines zones de production du Nord du pays et du retard dans la mise en place des intrants, ainsi que de la mauvaise qualité desdits intrants. La contribution du secteur primaire ressortirait à 2,7 points de pourcentage. Le secteur tertiaire soutiendrait également la croissance avec une contribution de 1,2 point, en relation avec la levée partielle des contraintes commerciales imposées par le Nigeria sur le commerce de réexportation, ainsi que l'accroissement de l'activité portuaire et de la téléphonie mobile.

Graphique 1.5: Bénin: Evolution de la production de coton (1998-2006)



Source: BCEAO.

En revanche, le secteur secondaire a constitué un frein à la croissance, sa contribution ressortant à -0,3 point du fait du recul de la valeur ajoutée des industries manufacturières qui font face à une forte concurrence des produits en provenance d'Asie. Les délestages récurrents ont été également un facteur important ayant affecté la production industrielle.

Les tensions inflationnistes ont persisté en 2006 en rapport avec le renchérissement des produits pétroliers et des services de transport, nonobstant la mesure relative à la suppression de la taxe spécifique sur les hydrocarbures, prise par les Autorités pour limiter l'impact du choc pétrolier sur les prix à la consommation. L'inflation se situerait en moyenne à 3,0% en 2006, en décélération par rapport à 2005 (5,4%), du fait de la baisse des prix des produits alimentaires.

En relation notamment avec les différentes actions entreprises en vue de relancer l'activité et faire face aux incidences du choc pétrolier, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée, en 2006, par une détérioration de la situation budgétaire. Les dépenses totales augmenteraient de 9,0% sous l'effet de l'accroissement des subventions accordées aux acteurs de la filière cotonnière, de la mise en œuvre des projets d'investissements dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté et de l'organisation de l'élection présidentielle dans le courant du premier trimestre 2006. Par ailleurs, la

progression des recettes qui s'établirait à 7,1% contre 9,1% en 2005, a été limitée par l'impact de la mesure de suppression de la taxe spécifique sur les produits pétroliers. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, se situerait à 5,1% du PIB contre 4,6% en 2005. Le critère du solde budgétaire de base positif ne serait pas respecté pour la cinquième année consécutive, ressortant à -1,1% du PIB.

En vue de réduire les déséquilibres des finances publiques, le Gouvernement a mis en œuvre une série de mesures qui ont porté notamment sur la conduite d'audits des structures étatiques, le renforcement des régies financières, la mise en place d'un Comité de trésorerie et la centralisation des ressources de l'Etat auprès de la BCEAO. Ces actions devraient, par ailleurs, contribuer à instaurer un cadre propice à une meilleure gestion de la dette publique afin de préserver les acquis résultant des allégements de dettes obtenus dans le cadre de l'IADM. Du fait de ces annulations, d'un montant total de 570,3 milliards, dont 31,3 milliards au titre du FMI, 355,0 milliards de la Banque mondiale et 184,0 milliards de la BAD, l'encours de la dette extérieure rapporté au PIB s'établirait à 13,7% contre 40,0% en 2005.

Au titre des échanges extérieurs, les performances en 2006 se ressentent de la baisse des exportations de coton, consécutive à la chute de moitié de la production durant la campagne 2005/2006. Les recettes d'exportation de coton fibre sont estimées à 68,0 milliards, soit une baisse de près de 25,0% par rapport à 2005. L'impact de ce repli serait toutefois atténué par la progression des exportations de la noix d'anacarde et des réexportations à la suite de la levée partielle des restrictions commerciales prises par le Nigeria. Les importations, pour leur part, s'accroîtraient essentiellement sous l'effet de l'alour-dissement de la facture pétrolière. Le déficit courant extérieur, hors transferts officiels, s'établirait à 7,0% du PIB contre 7,3% en 2005.

BURKINA

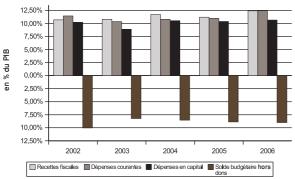
L'économie du Burkina Faso connaît un rythme de croissance relativement soutenu qui ressort en moyenne, sur la période 2001-2005, à 6,1%, bien audessus des performances réalisées par l'Union (+3,0%) et par l'ensemble du continent africain (+4,3%). Cette croissance dépend, pour une large part, des dépenses financées par les appuis financiers extérieurs, comme en témoigne le niveau élevé de l'aide extérieure en couverture du déficit budaétaire hors dons et du compte courant extérieur. En 2006, la politique économique mise en œuvre par les Autorités a été axée sur la consolidation de la croissance économique. A cet égard, l'accent a été mis sur l'exécution des programmes prioritaires retenus au titre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, en particulier la réalisation d'infrastructures de base, le développement de la filière cotonnière et l'amélioration du climat des affaires. Cependant, l'impact du choc pétrolier sur le secteur de l'énergie et la persistance des difficultés financières de la filière cotonnière ont été des sources de fragilité de la situation macroéconomique, en général, et des finances publiques en particulier.

Le taux de croissance du PIB ressortirait à 6,1% contre une réalisation de 7,1% en 2005. Le secteur primaire, contribuerait à hauteur de 1,3 point à la progression du PIB réel. La production de coton graine a enregistré, pour la quatrième année consécutive, une forte hausse ressortant à 814.900 tonnes en 2006 contre 751.100 tonnes un an plus tôt. La contribution du secteur secondaire à la croissance est estimée à 1,6 point, à la faveur d'un regain de dynamisme de l'activité d'égrenage et de celle des bâtiments et travaux publics. Le secteur tertiaire contribuerait, pour sa part, pour 3,2 points, en liaison avec les effets d'entraînement induits par la bonne tenue de l'activité dans les secteurs primaire et secondaire et des retombées positives de l'organisation d'une série de rencontres internationales.

L'inflation a été contenue à 2,8% en 2006 contre 6,4% un an plus tôt. La hausse des prix à la consommation est imputable au renchérissement des produits pétroliers, à la révision à la hausse des tarifs des transports et au relèvement du prix de l'électricité intervenu au 1^{er} septembre 2006, dans le cadre des mesures envisagées par les Autorités pour restaurer l'équilibre financier de la SONABEL. Il convient de relever que l'apparition de l'épidémie de la grippe aviaire s'est accompagnée d'une augmentation conjoncturelle des prix de la volaille.

L'exécution des opérations financières de l'Etat fait ressortir une accentuation du déficit budgétaire, en relation avec les appuis apportés à la filière cotonnière et au secteur énergétique et la hausse des dépenses d'investissement. Les transferts et subven-

Graphique 1.6: Burkina: Recettes et dépenses publiques (2002-2006)



Source: BCEAO.

tions ont progressé de 34,2% pour s'établir à 127,9 milliards, équivalent à 32,0% des recettes fiscales, soit leur plus haut niveau au cours des dix dernières années. Cette hausse des transferts et subventions, conjuguée aux dépenses additionnelles induites par la mise en œuvre du processus de décentralisation, ainsi qu'à la réalisation de chantiers publics, ont engendré un accroissement de 12,8% des dépenses publiques contre 10,7% en 2005. Les recettes budgétaires, pour leur part, ont connu une progression de 18,0%, à la faveur de l'intensification des efforts de recouvrement des impôts et taxes. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons,

est attendu autour de 9,0% du PIB contre 8,9% en 2005. Le déficit budgétaire de base est estimé à 3,0%.

Les allégements de dette obtenus au titre de l'IADM ont constitué un appui précieux ayant favorisé le financement, sur ressources internes, des projets de développement du Gouvernement. Ces annulations portent sur un montant global de 832,0 milliards dont 54,1 milliards pour le FMI, 418,9 milliards pour la Banque mondiale et 359,0 milliards pour la BAD. L'encours de la dette extérieure rapporté au PIB est ainsi passé de 38,9% en 2005 à 13,6% en 2006.

Les échanges extérieurs seraient marqués par une atténuation des déséquilibres. Le déficit extérieur courant, hors transferts officiels, s'établirait à 11,0% du PIB contre 14,4% en 2005, pour un seuil maximal de 5,0% retenu au niveau communautaire. Cette évolution est imputable à la progression de 24,7% des exportations, liée à la hausse du volume exporté de coton. La hausse des importations est contenue à 2,7%, nonobstant l'augmentation de 5,5% des achats de produits pétroliers. Cette évolution modérée traduit la quasi-stabilité, voire une baisse, des importations de produits alimentaires et de biens intermédiaires.

L'un des principaux défis pour les Autorités burkinabè est de mener les réformes visant à réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs externes, notamment la baisse des cours mondiaux du coton. A cet égard, la mise en place du «fonds de lissage» et d'un mécanisme automatique connexe pour la fixation des prix au producteur devrait permettre une meilleure gestion des risques liées à la volatilité des cours mondiaux du coton et favoriser une réponse plus souple aux changements des conditions du marché. A travers ce mécanisme, le prix au producteur et une bande de fluctuation sont établis au début de la campagne de commercialisation sur la base de la tendance de l'indice A du

Cotlook qui constitue la référence utilisée pour fixer le prix de vente du coton. Le fonds de lissage permettra de compenser les pertes des producteurs lorsque les prix réalisés à l'exportation se situent en decà de la limite inférieure de la bande de fluctuation. Vice-versa, le fonds sera alimenté par les ressources supplémentaires engrangées par les sociétés de commercialisation, si les cours mondiaux sont au-dessus de la limite maximale définie. Le fonds devra être doté initialement de ressources de l'Etat et de partenaires au développement. Il conviendrait toutefois de veiller à l'autonomie financière de ce fonds afin qu'il n'affecte pas les finances publiques au-delà de la dotation initiale. Les actions devront également être menées en vue d'accroître la productivité de la filière, afin de ramener le coût de revient du coton-fibre produit par les sociétés cotonnières du Burkina en dessous des cours mondiaux.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme du secteur énergétique, notamment la privatisation de la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONA-BEL) et l'ouverture du capital de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) au secteur privé s'avèrent déterminantes en vue de la réalisation des investissements nécessaires pour accroître l'offre d'énergie et réduire l'incidence du choc pétrolier sur les finances publiques.

COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est confrontée depuis 1999 à des tensions socio-politiques qui ont engendré une récession entre 2000 et 2003 avant qu'une légère reprise ne soit amorcée à partir de 2004. Le taux de croissance économique moyen est ressorti sur la période 2000-2005 à -0,4%. L'économie ivoirienne a continué de se ressentir, en 2006, des incertitudes socio-politiques et de la faiblesse des appuis extérieurs qui en découle. Nonobstant la mise en place d'un gouvernement de transition à la fin de l'année 2005, des retards ont été enregistrés dans la norma-

lisation de la situation socio-politique. Cette situation a contribué à entretenir une attitude attentiste des investisseurs qui, combinée au gel de certains chantiers publics, a entraîné un recul des investissements. Par ailleurs, le pays n'a pas pu exécuter un programme économique et financier appuyé par les partenaires au développement, limitant ainsi la mobilisation des ressources extérieures.

Le taux de croissance économique ressortirait à 1,8% en 2006, soit le même niveau atteint en 2005. Le secteur secondaire est l'unique source de cette croissance, avec une contribution de 2,0 points de pourcentage, en liaison singulièrement avec le dynamisme affiché par la branche extractive. En effet, avec la mise en exploitation de nouveaux puits, la production de pétrole brut s'est accrue de 71,0% en un an, faisant de ce sous-secteur l'une des principales locomotives de l'économie. L'activité du secteur secondaire s'est cependant ressentie du repli de la production des industries agro-alimentaires et des bâtiments et travaux publics. La contribution du secteur primaire s'établirait à -0,1 point, en liaison avec la baisse de 2,4% de la valeur ajoutée de l'agriculture d'exportation induite par le recul de la production de cacao, d'ananas et de coton. Ces évolutions sectorielles confirment la fragilité de la croissance en Côte d'Ivoire, imputable notamment à la perte de confiance des investisseurs que reflète le recul du taux d'investissement à 10,3% contre 11,2% en 2005.

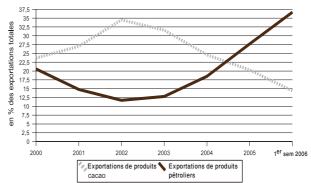
La hausse du niveau général des prix, en moyenne annuelle, est estimée à 2,6% en 2006 contre 3,9% en 2005. Cette décélération de l'inflation résulte d'un meilleur approvisionnement des marchés en produits alimentaires. Toutefois, les produits de la pêche et la volaille se sont renchéris, en liaison notamment avec l'apparition de foyers de grippe aviaire dont les effets ont toutefois été circonscrits, de même que les produits pétroliers et les services de transport.

La situation des finances publiques demeure tendue, nonobstant les efforts d'amélioration du recouvrement des recettes et d'exécution des dépenses. Le déficit budgétaire, hors dons, est attendu à 1,5% du PIB contre 2,8% en 2005, sous l'effet de la hausse de 9,2% des recettes fiscales imputable à l'augmentation des recettes pétrolières. La hausse des dépenses a été contenue à 2,5%, en liaison avec le faible niveau des dépenses en capital consécutif au gel de plusieurs projets d'investissements publics. Le financement de ce déficit a été cependant contraint par la faiblesse de la mobilisation des ressources extérieures. En effet, reflétant l'attentisme des partenaires au développement, les dons sont en forte diminution passant de 94,6 milliards en 2005 à 1,6 milliard. Les tirages au titre de prêts projets ou programmes s'établiraient à 17,1 milliards, confirmant le caractère marginal de ces ressources depuis 2003. Le montant de ces tirages est passé de 208.0 milliards, en movenne annuelle entre 1996 et 2000, à 26,0 milliards sur la période 2003-2006. L'Etat a été amené à procéder à une émission obligataire sur le marché financier régional d'un montant de 84,2 milliards pour faire face à ses échéances. Les tensions de trésorerie dues à l'insuffisance des ressources ont conduit à une accumulation d'arriérés de paiement à hauteur de 337,4 milliards contre 389.4 en 2005.

Le profil de la dette publique s'est dégradé. Le stock d'arriérés de paiement extérieurs rapporté au PIB est en constante progression, passant de 3,7% en 2002 à 21,0% en 2006. En outre, le pays n'a pu bénéficier des initiatives internationales d'allègement de la dette. Le taux d'endettement extérieur est estimé à 72,3% contre 72,1% en 2005, au-dessus du seuil maximum de 70,0% retenu dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA.

L'évolution des échanges extérieurs porte l'empreinte de la flambée des cours du pétrole avec cependant cette particularité pour la Côte d'Ivoire que l'incidence est positive. En effet, ce pays est devenu, depuis 2002, le seul Etat de l'Union exportateur net de produits pétroliers. Les ventes à l'extérieur de produits pétroliers progresseraient de 43,0% en 2006 pour ressortir à 1.515 milliards, confirmant la position de premier poste d'exportation devant le cacao, depuis 2005. Les exportations totales enregistreraient une hausse de 9,0%. L'accroissement des importations est resté modéré, l'impact de l'alourdissement de la facture pétrolière ayant été atténué par la baisse des quantités importées des autres produits du fait de la crise². Le pays consoliderait ainsi la structure excédentaire de sa balance courante avec un solde, hors transferts officiels, qui passerait à 1,8% du PIB après 0,1% en 2005.

Graphique 1.7 : Côte d'Ivoire : Evolution de la valeur relative des exportations de pétrole et de cacao



Source: BCEAO.

Le développement du secteur de l'extraction pétrolière constitue une opportunité pour le pays, particulièrement au regard du contexte socio-politique actuel difficile et du niveau élevé des cours du pétrole. A cet égard, l'amélioration du cadre de gestion et de contrôle de ce secteur revêt un caractère primordial afin que cette ressource naturelle puisse servir pleinement de levier à la relance de la croissance. La création d'un comité de suivi des revenus tirés par l'Etat du pétrole brut et du gaz naturel et de leur affectation, qui s'inscrit dans cette dynamique, constitue une mesure à saluer. Par ailleurs, l'évaluation des performances du secteur, à travers des audits financiers et opérationnels, permettra d'élaborer une

^{2 -} Il convient de relever que le pétrole brut utilisé dans le raffinage en Côte d'Ivoire est importé dans la mesure où sa production de pétrole brut est vendue presque entièrement à l'extérieur.

stratégie pour cette branche et d'améliorer la transparence des flux physiques et financiers.

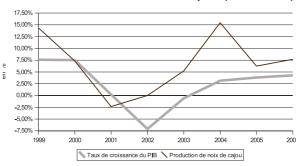
GUINEE-BISSAU

L'environnement économique en Guinée-Bissau est caractérisé au cours des dernières années par l'instabilité institutionnelle qui perdure depuis la crise militaro-politique survenue en 1998, se traduisant par la persistance de déséquilibres macroéconomiques importants. Le taux de croissance moyen sur les cinq dernières années s'est établi à 0,1%, le déficit budgétaire, hors dons, et celui du compte courant extérieur ont atteint, en moyenne, respectivement 23,1% et 13,3% du PIB. Le contexte dans lequel a évolué l'économie bissau-guinéenne en 2006 est marqué par la normalisation progressive de la situation socio-politique et une relative amélioration du cadre macroéconomique. La mise en œuvre du programme de référence entre avril et décembre 2006 a permis de contenir le déficit budgétaire. Les résultats obtenus se sont toutefois avérés insuffisants au regard des objectifs du programme, en particulier en matière de mobilisation des recettes fiscales et de réformes du secteur de l'énergie. Par ailleurs, la filière de la noix de cajou, principal produit exporté par le pays, a été confrontée à des difficultés induites par le relèvement des prix au producteur et du prix de référence des taxes à l'exportation. La hausse de 40% du prix au producteur, dans un contexte de recul des cours internationaux, et le relèvement de la fiscalité appliquée aux exportations ont affecté la compétitivité de la noix de cajou bissau-guinéenne. Un stock d'environ 20.000 tonnes, correspondant à 20% de la production, n'a pu être exporté.

En liaison notamment avec les difficultés de cette filière qui ont affecté la valeur ajoutée du commerce, le taux de croissance du PIB, en termes réels, se situerait à 1,8% en 2006, contre une réalisation de 3,8% en 2005. L'activité économique a pu bénéficier de l'exécution de projets d'investissement,

notamment la construction du pont de São Vicente et la réhabilitation des routes et des infrastructures hôtelières dans le cadre de l'organisation du sixième Sommet des pays ayant en partage la langue portugaise. Les contributions à la croissance ressortiraient à 0,1, 0,4 et 1,3 point respectivement pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Graphique 1.8: Guinée-Bissau: Taux de croissance du PIB et production de la noix de cajou (1999-2006)



Source: INEC, BCEAO.

La hausse des prix serait contenue à 1,9% contre 3,4% en 2005, en relation avec la baisse des prix des produits alimentaires, notamment des céréales et des produits de la pêche, en liaison avec l'amélioration de l'approvisionnement des marchés. L'inflation a essentiellement pour origine l'augmentation des prix des articles d'habillement, du loyer et des produits pétroliers. L'impact de la hausse des cours du pétrole sur les prix à la pompe a toutefois été atténué par la mesure de réduction de la base de taxation du gasoil et du pétrole. Ainsi, pour une progression d'environ 20% du cours du pétrole, les prix des carburants n'ont augmenté que de 6,8% sur les neuf premiers mois de l'année.

La situation des finances publiques est demeurée fragile, caractérisée par la persistance d'un niveau important du déficit budgétaire et une accumulation d'arriérés de paiement. Les recettes budgétaires ressortiraient à 31,6 milliards, en progression de 13,0%, en relation notamment avec la mise en œuvre effective du système de timbres sur les alcools et les produits du tabac, le renforcement de

la surveillance des activités de pêche et la rationalisation du champ des exonérations et autres avantages fiscaux. Les dépenses, pour leur part, s'inscriraient en baisse de 6,6% du fait de la diminution des dépenses d'investissement liée aux difficultés de mobilisation des ressources extérieures et, dans une moindre mesure, au recul de la masse salariale, en liaison avec la mise en œuvre de la réforme de l'administration. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, ressortirait à 14,6% du PIB contre 19,9% en 2005. Nonobstant ce repli, le niveau du déficit demeure élevé au regard des contraintes éprouvées par le pays pour la mobilisation des ressources extérieures, du fait de l'absence d'un programme économique et financier appuyé par les Institutions de Bretton Woods. Le pays accumulerait ainsi, pour la sixième année consécutive, des arriérés de paiement, pour un montant de 11 milliards. Rapporté au PIB, le stock d'arriérés de paiement extérieurs ressortirait à 95,0%.

Le taux d'endettement extérieur demeure important, estimé à 303,3% du PIB contre 334,6% en 2005, soit le niveau le plus élevé en Afrique subsaharienne, aprés Sao-Tomé et Principe. Le pays n'a pas pu bénéficier des initiatives d'allègement de dette.

Reflétant les difficultés de commercialisation de la noix de cajou, les échanges extérieurs se solderaient par un déficit important du compte courant. Les exportations baisseraient de 12,0% sous l'effet du recul de même ampleur des ventes à l'extérieur de la noix de cajou. Les importations s'inscriraient en repli de 13,2%, l'alourdissement de la facture pétrolière étant compensé par le recul des achats de biens d'équipement et de produits alimentaires. En liaison avec ce repli relativement important des importations, le déficit du compte courant, hors transferts officiels, s'améliorerait à 12,4% du PIB après 14,4% en 2005, demeurant largement au-dessus du seuil communautaire maximum de 5,0%.

L'amélioration de la situation des finances publiques à travers la limitation du déficit budgétaire et la

résorption des arriérés de paiement constitue un défi majeur pour les Autorités. A cet égard, la poursuite de l'identification des fonctionnaires et des militaires concernés par la réduction des effectifs de la fonction publique et l'application effective du mécanisme d'ajustement des prix à la pompe des produits pétroliers s'avéreront déterminantes. La relance de la filière de la noix de cajou, à travers la révision à la baisse des prix au producteur et l'ajustement du prix de référence de la taxe prélevée sur les exportations, revêt également un caractère prioritaire. La réalisation de ces actions constitue un préalable à la mise en œuvre d'un programme appuyé par la Facilité d'assistance post-conflit du FMI et la Stratégie de réduction de la pauvreté élaborée par les Autorités (DENARP) qui a reçu un soutien des partenaires au développement au cours de la table ronde des bailleurs de fonds, tenue les 7 et 8 novembre 2006.

MALI

L'économie du Mali a enregistré, au cours de la période récente, des taux de croissance relativement élevés à la faveur des réformes économiques entreprises. Entre 2001 et 2005, le taux de croissance du PIB, en termes réels, est ressorti le plus élevé de l'Union, avec un niveau moyen de 6,4%. Le déficit budgétaire, hors dons, et celui du compte courant extérieur se sont établis, en moyenne sur cette période, respectivement à 7,4% et 9,6% contre 4,4% et 5,5% pour l'ensemble de l'Union. En 2006, les performances de l'économie du Mali portent l'empreinte de la bonne pluviométrie et de l'exécution du programme national d'infrastructures rurales, de la bonne orientation des cours mondiaux de l'or, ainsi que de la mise en œuvre du programme économique appuyé par la FRPC.

Le taux de croissance du PIB ressortirait à 5,0%, en termes réels, en repli toutefois par rapport au niveau de 6,1% réalisé en 2005. Ce repli est dû, en partie, au retour au rythme de progression tendanciel de la production agricole. La contribution du

secteur primaire se situerait à 1,8 point de pourcentage contre 2,0 points en 2005, en liaison essentiellement avec l'augmentation de 8,1% de la production vivrière, celle du coton étant demeurée quasi stable. Le secteur secondaire contribuerait à la croissance à hauteur de 0,9 point, du fait de la hausse de la production d'or et de celle des bâtiments et travaux publics. La production d'or est estimée à 55,2 tonnes, en progression de 6,0% par rapport à l'année précédente, à la faveur de l'entrée en production de deux nouvelles mines d'or. La contribution du secteur tertiaire ressortirait à 2,3 points, en liaison avec le développement de la téléphonie et la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Projet d'amélioration des corridors de transports.

Les prix à la consommation connaîtraient une hausse modérée de 1,2% en 2006, contre 6,4% en 2005. Cette nette décélération est imputable au recul des prix des céréales, dans un contexte d'approvisionnement suffisant des marchés. Par ailleurs, l'impact de la flambée des cours du pétrole sur les prix à la pompe a été limité par les mesures prises par l'Etat, en particulier, la révision à la baisse des droits et taxes sur les produits pétroliers et la hausse des subventions à la société nationale d'électricité.

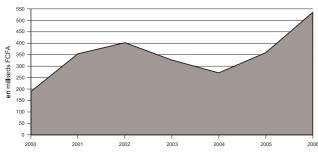
Reflétant les actions entreprises par l'Etat pour faire face au choc pétrolier et la mise en œuvre des projets d'investissements publics, l'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une aggravation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui ressortirait à 8,7% contre 7,3% un an auparavant. Les dépenses s'accroîtraient de 17,0%, en liaison notamment avec la hausse de 22,0% des subventions et transferts, la poursuite du recrutement d'enseignants, l'exécution du programme national d'infrastructures rurales et l'aménagement du périmètre irrigué de Maninkoura. Les recettes budgétaires se sont ressenties de la persistance des difficultés de recouvrement des taxes douanières et des retards enregistrés dans la mise en œuvre des mesures de renforcement et d'informatisation des régies financières. Ainsi, nonobstant l'accroissement des ressources liées au secteur minier, la hausse des recettes budgétaires serait limitée à 5,7%, largement en dessous de celle des dépenses. Le solde budgétaire de base est demeurerait positif ressortant à 0,5% du PIB. Le Mali serait l'un des Etats membres de l'Union qui respecteraient le critère du solde budgétaire positif, contenu dans le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Les allégements de dette obtenus au titre de l'IADM, d'un montant total de 1.085,2 milliards, portent sur des créances de 64,7 milliards du FMI, de 700,5 milliards de la Banque mondiale et de 320,0 de la BAD. En raison de ces allégements, l'encours de la dette extérieure rapporté au PIB se situerait à 26,0% en 2006 contre 60,8% en 2005.

La réduction des déséquilibres macroéconomiques constitue une priorité de taille pour les Autorités maliennes, pour permettre la poursuite des efforts entrepris dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté et assurer la viabilité de la dette en préservant les acquis liés aux allégements de dette obtenus. Dans ce cadre, l'accélération de la mise en œuvre des actions de renforcement des régies financières, du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers aux cours mondiaux ainsi que la réforme de la Caisse de retraite des fonctionnaires du Mali (CRM) s'avéreront déterminantes.

Les échanges extérieurs se solderaient par une réduction du déficit du compte courant, qui demeure toutefois important. Les exportations progresseraient de 34,7%, sous l'effet essentiellement de l'accroissement d'environ 50,0% des exportations d'or, induit par la hausse de 40,0% de son prix. Les ventes de coton enregistreraient une croissance de moindre ampleur (8,4%), en rapport avec l'évolution défavorable des cours mondiaux. Les importations se sont, pour leur part, accrues de 16,9%, du fait essentiellement de l'alourdissement de la facture pétrolière (+34,1%) et des achats de biens d'équipement qui ont augmenté de 18,0%. Le

Graphique 1.9: Mali: Exportations d'or (2000-2006)



Sources: BCEAO, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

déficit extérieur courant, hors transferts officiels, se replierait à 8,5% après 10,6% en 2005, encore audessus du seuil maximal de 5,0% retenu au niveau communautaire.

Le principal défi pour le Mali réside dans la mise en œuvre d'un cadre qui permettrait à l'économie de bénéficier davantage des effets induits du dynamisme du secteur aurifère³. Bien que l'or représente plus de 60,0 % des exportations, la nature enclavée du secteur qui exige des technologies à forte intensité capitalistique et dont le recours aux intrants locaux est très limité, réduit sa contribution au développement économique et social du pays. En outre, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et du capital financier limite les investissements des entrepreneurs nationaux dans le secteur. Une plus grande implication de ceux-ci pourrait permettre l'émergence d'exploitations de taille intermédiaire entre l'activité moderne et artisanale caractérisée par la faiblesse des moyens techniques mis en œuvre et des rendements. Des actions devraient être également menées en vue de l'accroissement de la valeur ajoutée de l'or, notamment par un appui plus important à la transformation locale (orfèvres, bijoutiers), et de la participation accrue des industries aurifères au développement local.

Au niveau du secteur cotonnier, deuxième poste

des exportations après l'or, les Autorités ont décidé du principe de la libéralisation totale de la filière et de l'octroi de permis d'exploitation à quatre sociétés privées d'égrenage dans la zone cotonnière. Dans cette perspective, le redressement de la situation financière de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), à travers notamment la formation du Comité de trésorerie, mérite une attention particulière dans le contexte de baisse des cours mondiaux du coton.

NIGER

Aprés une contraction de l'activité en 1999 et 2000, en raison d'une pluviométrie insuffisante et d'une dégradation de la situation sociale, le taux de croissance de l'économie au Niger est en redressement depuis 2001, à la faveur de la restauration d'un environnement propice à la mise en œuvre des réformes structurelles. Entre 2001 et 2005, le taux de croissance économique moyen s'est établi à 4,3% avec cependant une croissance négative (-1,0%) en 2004 due à la sécheresse survenue cette année. L'économie nigérienne demeure toutefois caractérisée par la persistance de déséquilibres macroéconomiques. Au cours de l'année 2006, les Autorités ont poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et le programme triennal soutenu par les Institutions de Bretton Woods, ainsi que l'approvisionnement relativement satisfaisant des marchés céréaliers. L'apparition de foyers de la grippe aviaire a, cependant, engendré des tensions sur les prix de certaines denrées alimentaires.

L'activité économique enregistrerait un ralentissement avec un taux de croissance estimé à 3,5%, après la réalisation exceptionnelle de 7,0% en 2005 qui a résulté du redressement de la production agricole, à la suite de la chute des récoltes en 2004. La contribution du secteur primaire est ainsi passée de 4,9 points de pourcentage à 1,5 point. Les perfor-

^{3 -} Le Mali est le troisième producteur d'or en Afrique après l'Afrique du Sud et le Ghana.

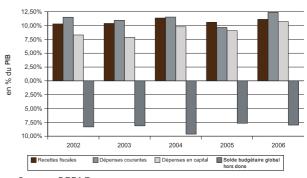
mances du secteur secondaire se sont consolidées sous l'effet du dynamisme de l'extraction d'uranium, conforté par la bonne orientation de la demande mondiale. La croissance de la branche minière ressortirait à 7,3% contre -3,8% en 2005. La contribution du secteur secondaire s'établirait à 0,6 point après une valeur nulle en 2005. Le secteur tertiaire contribuerait à hauteur de 1,4 point, du fait singulièrement de la bonne tenue du commerce, en liaison avec la hausse des revenus induite par l'augmentation de 10,0% des salaires et les nouveaux emplois dans la fonction publique.

Le taux d'inflation moyen se situerait à 0,4% contre 7,8% en 2005. Cette évolution est imputable au repli des prix des produits alimentaires consécutif à un meilleur approvisionnement des marchés céréaliers à la suite de deux campagnes agricoles consécutives relativement satisfaisantes (2005 et 2006). Des tensions ont toutefois été notées sur les prix des produits pétroliers ainsi que sur ceux de la viande et du poisson. Les prix de ces deux denrées se sont accrus respectivement de 6,5% et 55,8% sur les neuf premiers mois, en liaison avec le report de la demande sur ces produits à la suite de l'apparition de foyers du virus H5N1 en début d'année.

La situation des finances publiques demeurerait caractérisée par un niveau élevé du déficit public. En 2006, le déficit global, base engagements, hors dons, s'établirait à 8,0% du PIB contre 7,7% en 2005. Le solde budgétaire de base s'établirait à -1,7% du PIB contre -1,4% en 2005, s'éloignant de la norme communautaire. Cette aggravation du déficit budgétaire serait imputable à une hausse de 10,1% des dépenses totales, en rapport avec la mise en œuvre de projets d'investissements prioritaires et l'exécution du programme de sécurité alimentaire. En effet, la sécurité alimentaire est demeurée une priorité, eu égard à la persistance des difficultés rencontrées par les couches les plus défavorisées de la population, à la suite de la grave sécheresse de 2004. La progression des recettes budgétaires se situerait à 11,0%, en liaison avec l'introduction

d'une nouvelle fiscalité foncière, le recouvrement des impôts sur les produits pétroliers qui avaient été différés en vue de limiter l'impact de la flambée des cours du pétrole sur les prix domestiques, et le renforcement des contrôles douaniers.

Graphique 1.10 : Niger : Recettes et dépenses publiques (2002-2006)



Source : BCEAO.

Le profil de l'endettement extérieur a enregistré, pour sa part, une évolution positive, en rapport avec les allégements de dette obtenus au titre de l'IADM. Ceux-ci portent sur un montant global de 784,3 milliards, dont 65,9 milliards pour le FMI, 575,9 milliards pour la Banque mondiale et 142,5 milliards pour la BAD. L'encours de la dette extérieure rapporté au PIB passerait ainsi de 56,2% en 2005 à 13,4%.

Les échanges extérieurs se solderaient par un déficit courant, hors transferts officiels, de 9,9% du PIB contre 11,0% en 2005. Cette amélioration est essentiellement imputable à la baisse de 7,1% des importations totales, nonobstant l'augmentation de 26,7% de la facture pétrolière, reflétant un retour à la tendance normale des importations de céréales, de biens de consommation courante et de biens d'équipement, après les niveaux élevés enregistrés en 2005, en liaison avec la crise alimentaire et l'organisation des 5èmes jeux de la Francophonie. Les exportations enregistreraient, pour leur part, une progression modérée de 1,4% en relation avec la hausse du prix de l'uranium. Les exportations se sont

ressenties de la baisse des quantités d'or vendues à la suite d'un arrêt de production entre juin et août 2006 et du repli des exportations de produits agropastoraux, lié à des difficultés d'acheminement dans certains pays de la sous-région.

Dans le but d'asseoir les bases d'une croissance durable, la mise en œuvre d'actions visant à atténuer l'incidence des aléas climatiques sur le secteur agricole et à améliorer le cadre macroéconomique devrait demeurer une orientation majeure pour les Autorités nigériennes. Ainsi, dans le domaine agricole, outre les mesures prises par l'Etat pour la promotion des cultures vivrières irriguées, il conviendrait, en vue d'accroître les revenus des populations rurales et de diversifier la base de production, de mieux structurer les filières de production et de commercialisation d'oignon, de niébé et de gomme arabique, pour lesquelles le pays dispose d'avantages comparatifs. Sur le plan de la gestion budgétaire, la mise en œuvre du programme triennal de renforcement des régies financières et celui de «Revue des Dépenses Publiques et de la Responsabilité Financière» contribueront à la réduction des déficits publics. Les efforts devront être poursuivis en vue de la mise en place d'un impôt adapté au secteur informel, en raison de son importance dans l'économie.

SENEGAL

L'économie du Sénégal a affiché un profil macroéconomique relativement favorable au cours des cinq dernières années, avec un taux de croissance moyen de 5,0% sur la période 2000-2005, un taux d'inflation de l'ordre de 1,4% et un déficit budgétaire global, hors dons, contenu en deçà de 3,5% en moyenne.

L'objectif visé par les Autorités, notamment à travers la mise en oeuvre de la Stratégie de croissance accélérée, est de consolider les bases de la croissance et de la porter à des niveaux plus élevés (7 à 8%), en vue de créer les conditions nécessaires à la réalisation des objectifs de développement, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cependant, l'évolution récente de l'activité économique laisse augurer de performances pour 2006 bien en deçà de ces objectifs. Les indicateurs disponibles confirment un recul préoccupant des performances économiques lié aux effets conjugués des difficultés auxquelles sont confrontées les grandes entreprises opérant, en particulier, dans le secteur de l'énergie, la branche des industries chimiques, le secteur de l'arachide et celui de la pêche. Ces secteurs ont jusque-là constitué les principaux pôles de croissance, représentant environ 40,0% des exportations sénégalaises.

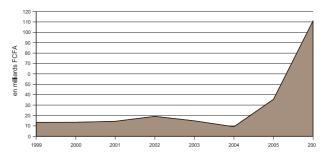
La croissance économique ne dépasserait guère 3,1%, en termes réels, contre une réalisation de 5,5% en 2005. Cette contre-performance est essentiellement liée à la baisse de l'activité du secteur secondaire, dont la contribution à la croissance ressortirait négative (-0,3 point) pour la première fois depuis 1998, nonobstant le dynamisme des Bâtiments et travaux publics induit par l'exécution de divers projets d'investissements publics. Cette évolution est en rapport avec la baisse de 70,0% de la production des industries chimiques du fait de la persistance des difficultés financières des ICS et des perturbations dans l'approvisionnement du pays en produits pétroliers et en énergie électrique. La contribution du secteur primaire se replierait à 0,4 point de pourcentage du fait de la baisse de la production d'arachide et des activités de la pêche. Les difficultés auxquelles est confronté ce dernier sous-secteur au cours des dernières années, dont les conséquences ont été la fermeture de plusieurs entreprises, ont été accentuées en 2006 par la forte hausse du coût du carburant. Les débarquements des pêcheries sont en diminution de 4,9% en 2006. Dans la filière arachidière, une baisse de plus de 20,0% de la production d'arachide est attendue pour la campagne 2006/2007, en rapport notamment avec la mise en place tardive des intrants. L'activité du secteur tertiaire demeurerait soutenue avec une contribution de 3,0 points de pourcentage, en liaison avec les performances satisfaisantes de la branche télécommunications et la bonne tenue du commerce, des services immobiliers, ainsi que des services bancaires et d'assurance.

L'inflation connaîtrait une légère hausse, s'établissant à 1,9% en 2006 après 1,7% en 2005 en rapport avec le renchérissement des produits pétroliers, des services de transport et des produits de la pêche.

Sur le plan des échanges extérieurs, les estimations préliminaires indiquent que les exportations s'inscriraient en baisse de 5,3%, soit la performance la plus faible réalisée depuis le recul de 8,4% enregistré en 1993. Les exportations de produits chimiques et halieutiques baisseraient respectivement de 68,0% et 21,0%. Ces replis, conjugués à la hausse de 3,3% des importations, en raison singulièrement de l'augmentation de 6,4% de la facture pétrolière, induiraient une aggravation du déséquilibre extérieur. Le déficit des transactions extérieures courantes, hors dons, ressortirait à 10,5% du PIB, soit plus du double de la limite maximale retenue dans le pacte de convergence, contre une prévision initiale de 8,7% et une réalisation de 9,7% en 2005.

Ces évolutions se traduiraient par une détérioration globale des indicateurs financiers et budgétaires. En particulier, le taux brut de dégradation du portefeuille des banques s'est établi à 16,0% à fin juin 2006 contre 13,2% un an plus tôt, dans un contexte de hausse soutenue des crédits à l'économie. Au niveau des finances publiques, les subventions et transferts s'inscriraient en hausse de 39.0% sous l'impulsion des subventions accordées au secteur énergétique qui ont atteint un record historique de 111,0 milliards de FCFA. Cette évolution a accentué la hausse des dépenses déjà impulsée par une nette progression de la masse salariale et des dépenses d'investissement. La progression de 13,6% des dépenses totales compenserait ainsi largement celle de 11,0% des recettes budgétaires, obtenue à la faveur des efforts déployés pour améliorer le niveau de recouvrement des impôts et taxes et élargir l'assiette fiscale. Le déficit budgétaire global, hors dons, passerait de 4,7% du PIB en 2005 à 5,5% en 2006. Le critère clé du solde budgétaire de base positif, défini dans le cadre du pacte de convergence, ne serait pas respecté. Il représenterait -1,3% du PIB, après -0,8% en 2005.

Graphique 1.11: Sénégal: Evolution des transferts et subventions versés au secteur énergétique (1999-2006)



Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Les efforts devront être poursuivis en vue d'améliorer la qualité des dépenses publiques, et renforcer la viabilité de la dette, notamment extérieure, dont le rapport au PIB s'établirait à 20,8% contre 42,8% en 2005, du fait des allégements obtenus au titre de l'IADM. Ces allégements, d'un montant total de 1.112,8 milliards, portent sur des créances de 85,9 milliards pour le FMI, 854,9 milliards pour la Banque mondiale, et 172,0 milliards pour la BAD. Les mesures prises par l'Etat relatives, en particulier, à la révision de la structure des prix des produits pétroliers, au relèvement du prix de l'électricité et à la réduction graduelle de la subvention sur le gaz butane devraient améliorer la situation financière du secteur énergétique et réduire, de façon significative, les transferts publics vers ce secteur. Les actions visant la relance de la filière halieutique et le renforcement des capacités de production et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises en vue d'une diversification accrue des exportations, devront être intensifiées.

Par ailleurs, l'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles s'avère déterminante pour le relèvement du défi majeur de la consolidation de la croissance. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'adoption par les Autorités nationales du nouveau Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2) et de la Stratégie de Croissance Accélérée. Cette dernière stratégie a retenu cinq secteurs prioritaires autour desquels les actions de développement devront être axées : l'agriculture et l'agro-

industrie, la pêche, le tourisme, le textile et l'habillement, ainsi que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

TOGO

Les performances économiques du Togo, au cours des dernières années ont été affectées par les incertitudes socio-politiques et la suspension de la coopération avec la plupart des partenaires au développement. Le taux de croissance moyen de l'économie est ressorti, entre 2001 et 2005, à 2,4%, en termes réels, dans un contexte d'aggravation des tensions de trésorerie de l'Etat qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs sur la période sous-revue. L'année 2006 est marquée par une normalisation progressive de la situation politique et un début de reprise de la coopération financière avec les partenaires au développement. En août, le dialogue inter-togolais a abouti à la signature d'un accord global qui a conduit notamment à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale dans le but de consolider la confiance entre les acteurs de la vie politique et d'organiser des élections législatives transparentes. Les avancées notées dans le dialogue avec les partenaires au développement, en particulier l'Union européenne, ont permis le déblocage du reliquat du fonds STABEX de 1990 à 1994 d'un montant de 10,0 milliards de FCFA destiné essentiellement à la dynamisation du secteur agricole. La normalisation des relations avec ces partenaires reste toutefois liée à la bonne organisation des élections législatives prévues en 2007.

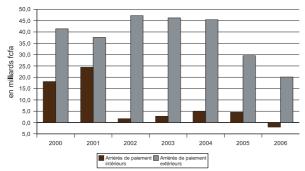
L'activité économique a, en outre, tiré profit du regain de dynamisme de l'industrie de phosphates ainsi que de la poursuite des travaux de réhabilitation de routes. La production de phosphates est estimée à 1,2 million de tonnes en 2006, contre 1,0 million un an plus tôt. En revanche, la production de

coton-graine au titre de la campagne 2006/2007 est attendue en baisse de 30,8% à 45.300 tonnes, en liaison notamment avec les mauvaises conditions climatiques dans la région méridionale du pays et les retards accusés dans le paiement des producteurs. Par ailleurs, les perturbations enregistrées dans le secteur de l'énergie, en relation avec le niveau élevé des cours du pétrole et les retards dans les travaux d'interconnexion de la NEPA au réseau électrique de la Communauté Electrique du Bénin (CEB), ont pesé sur l'activité du secteur secondaire. Sur la base de ce qui précède, le taux de croissance du PIB est estimé à 1,5%, en termes réels, contre 0,8% en 2005.

Le taux d'inflation enregistrerait un net repli par rapport à 2005, en relation avec la baisse des prix des céréales consécutive à une bonne tenue des productions vivrières et à une faible répercussion aux prix à la pompe de la hausse des cours internationaux du pétrole. La progression du niveau général des prix s'établirait, en moyenne, à 2,0% à fin décembre 2006 contre 6,8% un an auparavant.

La situation des finances publiques demeure caractérisée par une accumulation d'arriérés de paiement. L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit budgétaire, base engagements, hors dons, de 4,1% du PIB, le même taux que celui enregistré en 2005, nonobstant la hausse de 8,7% des recettes fiscales. Les dépenses ont, en effet, augmenté de 8,2%, en liaison avec l'exécution de divers projets de réhabilitation de routes de la capitale, ainsi que l'augmentation de la masse salariale à la suite du dégel des effets financiers des avancements des agents de l'Etat et de divers recrutements. En raison de la faiblesse de la mobilisation des ressources extérieures, le pays a continué d'accumuler des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs (18,1 milliards en 2006).

Graphique 1.12 : Togo : Evolution des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs (2000-2006) (Variation positive = accumulation)



Source: BCEAO.

Par ailleurs, le pays n'ayant pu bénéficier des allégements de dette, l'encours de la dette extérieure se situe toujours au-delà du seuil maximal retenu dans le cadre du pacte de convergence, ressortant à 74,2% du PIB contre 74,1% en 2005.

Les échanges extérieurs seraient marqués par un niveau élevé du déficit courant, hors transferts offi-

ciels, représentant 19,8% du PIB, après 20,1% en 2005. Les exportations s'inscriraient en hausse, en relation avec l'accroissement des exportations de phosphates, dont l'impact est atténué par le repli des ventes à l'extérieur de coton et de cacao. Les importations seraient, pour leur part, soutenues par les achats de produits pétroliers, en progression de 5,0%.

La consolidation du processus de normalisation de la situation socio-politique constitue un impératif en vue de la reprise de la coopération avec les partenaires au développement et la conduite des réformes structurelles pour le redressement des performances économiques. Par ailleurs, la bonne exécution du Programme économique de référence arriérés avec le FMI contribuerait à la restauration des conditions d'une stabilité macroéconomique, en particulier le renforcement de la gestion budgétaire. Par ailleurs, l'achèvement, dans les délais, du processus de restructuration des filières du coton et des phosphates constitue un défi important.



2.1 - Environnement international en 2007

L'activité économique mondiale enregistrerait en 2007 un léger ralentissement. Le taux de croissance réel ressortirait à 4,9% après 5,1% en 2006. La progression du commerce mondial est attendue en décélération à 7,6% contre 8,9% en 2006. Plusieurs facteurs de risque pèseraient sur l'économie mondiale. Il s'agit notamment des déséquilibres mondiaux, de l'échec des négociations commerciales du cycle de Doha et de la persistance des tensions géopolitiques, susceptibles de raviver les pressions sur les prix du pétrole.

Dans plusieurs pays de l'OCDE, en particulier aux Etats-Unis, dans la Zone euro et au Japon, la croissance économique s'inscrirait en retrait par rapport aux niveaux enregistrés en 2006.

Aux Etats-Unis, la croissance s'établirait à 2,9% en 2007, après 3,4% en 2006, en liaison avec la correction qui s'opère sur le marché immobilier. Par contre, les entreprises pourraient poursuivre les investissements pour accroître la production, en vue de tirer profit d'une demande intérieure encore relativement dynamique. Toutefois, une remontée des prix du pétrole en 2007 serait de nature à induire un ralentissement plus prononcé de la croissance. Dans la Zone euro, la croissance ralentirait, en ressortant à 2,0% en 2007 contre 2,4% en 2006. Ce repli s'expliquerait, dans une large mesure, par les augmentations d'impôts et taxes prévues en Allemagne dès le début de l'année. La hausse de la consommation des ménages serait faible, en liaison avec le niveau élevé du chômage, tandis que l'investissement privé demeurerait soutenu, sous l'effet de l'amélioration des résultats des entreprises. Au Japon, le produit intérieur brut s'inscrirait en progression de 2,1% en 2007, après 2,7% en 2006. L'activité bénéficierait du regain de vigueur de la demande interne. En particulier, l'investissement privé demeurerait soutenu, en liaison avec l'accroissement des profits des entreprises. Toutefois, l'économie nipponne demeure vulnérable aux chocs extérieurs, notamment à une hausse des prix du pétrole, ainsi qu'à un ralentissement de la croissance aux Etats-Unis.

La croissance demeurerait soutenue dans les économies émergentes, notamment celles d'Asie qui progresseraient au rythme de 8,6%. Le taux de croissance se situerait à 9,3% en Chine. L'activité dans les autres économies émergentes d'Asie devrait ralentir, du fait de la baisse des importations des pays industrialisés, consécutive au ralentissement de leur croissance. Les performances pourraient, toutefois, être moindres que prévu en Asie dans l'hypothèse d'une remontée des prix du pétrole à des niveaux records et du protectionnisme qu'induirait un désaccord persistant sur les principaux volets des négociations de Doha.

Une décélération de la croissance serait également observée dans les autres régions du monde. En Amérique latine, l'activité économique progresserait de 4,2% contre 4,8% en 2006. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, le taux de progression du produit intérieur brut ne dépasserait pas 5,0% en 2007, en termes réels, après 5,3% en 2006.

Le regain de dynamisme de l'activité économique sur le continent africain se poursuivrait en 2007. Le produit intérieur brut réel augmenterait de 5,9% après 5,4% en 2006. En Afrique au sud du Sahara, le rythme d'expansion économique atteindrait 6,3% en 2007 contre 5,2% un an plus tôt, en liaison avec l'accélération des réformes structurelles, les allégements de dette et la vigueur de la demande mondiale de produits pétroliers.

Dans les pays environnants de l'UEMOA, le rythme de l'activité demeurerait soutenu. En particulier, l'économie nigériane, qui continuerait de bénéficier des effets induits du niveau élevé des cours du pétrole, enregistrerait un taux de croissance économique de 6,4% en 2007 contre 5,2% en 2006. Au Ghana, le rythme de progression du produit intérieur brut réel se maintiendrait autour de 6,0% en 2007.

Sur les marchés des changes, la dépréciation du dollar des Etats-Unis par rapport aux principales devises, notamment l'euro, se poursuivrait, en liaison avec les déficits budgétaire et du compte courant extérieur américains. Dans ces conditions, le taux de change du dollar vis-à-vis de l'euro pourrait fluctuer entre 1,25 et 1,29 dollar pour un euro.

L'évolution des cours du pétrole demeurerait en 2007 une source d'incertitude pour l'économie mondiale, en général, et les pays membres de l'UEMOA, en particulier. En effet, en dépit du ralentissement de la demande mondiale, le prix du baril se maintiendrait à des niveaux élevés, du fait de l'importance des besoins en produits pétroliers, en particulier de la Chine, des mesures de réduction de la production décidées par l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de la faiblesse, à court terme, des capacités de production et de raffinage. Les hypothèses retenues pour les projections macroéconomiques sont basées sur une stabilisation du cours moyen du baril à 67 dollars en 2007, soit le même niveau qu'en 2006. Les cours du pétrole resteront toutefois marqués par la volatilité, en fonction des variables économiques fondamentales des pays industrialisés et des économies émergentes, ainsi que des aléas du marché international. Ces incertitudes sont notamment liées aux facteurs spéculatifs, climatiques (saison des ouragans, hiver) et géopolitiques (situation irakienne, dossier du nucléaire iranien).

Le niveau élevé des cours mondiaux du pétrole brut induirait un renchérissement de certaines denrées de base de plus en plus utilisées dans la production de substituts aux carburants d'origine fossile. Il s'agit notamment du sucre et du blé qui entrent dans la fabrication de bio-carburants. Ce phénomène tend à accentuer le déséquilibre entre l'offre et la demande mondiale de ces produits. En particulier, le prix du blé pourrait augmenter sensiblement en 2007, en liaison, d'une part, avec les besoins de production de bio-carburants et, d'autre part, les mau-

vaises récoltes consécutives à la sécheresse enregistrée en 2006 dans plusieurs grands pays producteurs, avec pour conséquence une accentuation de l'insuffisance de l'offre.

Les cours moyens des matières premières exportées par les pays de l'UEMOA, libellés en dollars, devraient, à l'exception du bois et de l'huile d'arachide, pour lesquels des baisses sont envisagées, connaître une légère hausse en 2007, en rapport avec le dynamisme de la demande asiatique, notamment chinoise.

La tendance haussière des cours du café amorcée en 2005 devrait se poursuivre en 2007. En effet, la demande demeurerait soutenue en rapport avec les besoins des nouveaux pays consommateurs, principalement la Chine, l'Inde et la Russie. En outre, les conditions climatiques peu favorables au Brésil laissent entrevoir une faible progression de la production dans ce pays. Au regard de ces évolutions, les cours du café s'établiraient en moyenne autour de 72 cents la livre en 2007, en hausse de 9,0%.

Les cours mondiaux du coton seront influencés par plusieurs facteurs. La production mondiale de la campagne 2006/2007 est projetée à 24,7 millions de tonnes, soit un niveau quasiment stable par rapport à la campagne précédente. La demande mondiale est attendue en hausse d'environ 3,0%. En dépit de la baisse des stocks mondiaux de 1,2 million de tonnes projetée d'une campagne à l'autre, leur niveau élevé (environ 5 mois de consommation) continuerait de peser sur les cours mondiaux du coton qui se situeraient en 2007 autour de 54,0 cents la livre, un niveau quasi stable par rapport à 2006. En l'absence de progrès dans les négociations du cycle de Doha, le marché intégrera les subventions agricoles dans les pays industrialisés comme une donnée structurelle.

Les cours mondiaux du cacao bénéficieraient des effets conjugués du déficit de production évalué à 161.000 tonnes et de la baisse des stocks estimée à 11,0%. Ils devraient, par conséquent, enregistrer une légère hausse de 2,8% pour se situer à 73 cents la livre en 2007.

Sur la base de la référence Guinée-Bissau, les prix à l'exportation de la noix de cajou ont fortement chuté en 2006, sous l'impact d'une progression continue de l'offre et d'une faiblesse de la demande. La consommation des noix de cajou a chuté, en particulier aux Etats-Unis où certains analystes ont évoqué des cas d'allergie aux noix et des risques potentiels pour la santé. Les cours sont projetés à 450 dollars la tonne en 2007, soit une baisse de 25,0%.

Les projections pour l'année 2007 situent le cours du caoutchouc à 175 centimes d'euro le kilogramme, soit une hausse de 4,1%, en liaison avec l'essor de l'industrie automobile chinoise.

En raison de la dépréciation prévisible de la monnaie américaine, des incertitudes géopolitiques, les cours de l'or devraient se maintenir à des niveaux relativement élevés en 2007 à 609 dollars l'once, soutenus par ailleurs par l'excès de demande, par rapport à l'offre, la production étant en diminution continue en Afrique du Sud, en Australie et aux Etats-Unis.

L'uranium n'est pas un produit côté. Ses cours sont fixés de gré à gré entre les négociants d'un marché assez restreint. Les prix de ce produit connaissent depuis 2002 une remontée fulgurante, atteignant en 2006 des niveaux jamais égalés. Cette évolution s'explique par le retour aux centrales nucléaires au détriment des centrales thermiques, à la suite de la hausse des prix du pétrole. Les cours de l'uranium sont projetés à 55,0 dollars la livre en 2007 contre 52,0 dollars la livre en 2006 pour l'oxyde d'uranium U₃O₈.

2.2 - Perspectives économiques de l'UEMOA en 2007

Les prévisions économiques⁴ ont été faites sur la base d'hypothèses relatives à l'environnement international, notamment aux cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, au prix du baril de pétrole, au taux de change du dollar et aux relations avec les institutions financières internationales. Au titre de la conjoncture interne, des hypothèses sont formulées sur les conditions de la production agricole et sur les politiques budgétaires des Etats membres de l'Union.

L'hypothèse d'une campagne 2007/2008 normale, caractérisée par une bonne répartition spatio-temporelle des pluies, est retenue. Les prévisions sont fondées sur de faibles risques de réapparition de la grippe aviaire.

Les hypothèses relatives aux politiques budgétaires sont basées sur la consolidation des mesures d'assainissement des finances publiques et sur la poursuite ou la reprise des relations avec les partenaires au développement, en particulier les institutions de Bretton Woods. En outre, les ressources issues de l'IADM sont prises en compte.

Sur cette base, le taux de croissance du produit intérieur brut de l'UEMOA ressortirait, en termes réels, à 4,0% en 2007 contre 3,2% en 2006. Tous les pays connaîtraient, à l'exception du Burkina, des rythmes de progression de leur activité économique supérieurs à ceux enregistrés en 2006. Ces taux seraient supérieurs ou égaux à 5,0% dans quatre des huit pays. Il s'agit du Bénin, du Burkina, du Mali et du Sénégal. Bien qu'en amélioration, ils demeurent insuffisants pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

^{4 :} Le modèle de Projection Macro - Economique et de Simulation (PROMES) de la BCEAO a été utilisé pour réaliser les projections.

Mali

Graphique 2.1: UEMOA: Taux de croissance économique (2005-2007)

Côte Guinée-

raient pas d'évolution sensible.

Niger Sénégal Togo

L'inflation poursuivrait en 2007 sa dynamique baissière amorcée au dernier trimestre 2005. Cette décélération concernerait tous les pays de l'Union. La production vivrière de la campagne agricole 2006/2007 dans l'Union est attendue à un niveau supérieur à celui de la campagne précédente qui était ressorti satisfaisant, à la suite d'une pluviométrie normale. La succession de deux bonnes campagnes devrait induire une faible progression des prix des céréales. Sous l'hypothèse d'une stabilité en 2007 des cours du baril et du dollar à leur niveau moyen de 2006, les prix à la pompe n'enregistre-

Bénin

Burkina

Sur cette base, les projections pour l'année 2007 situent le taux d'inflation pour l'ensemble de l'Union à 1,6% en moyenne contre 2,2% en 2006 et 4,3% en 2005. De légères hausses des prix sont attendues au Bénin (0,2%), au Mali (0,3%) et au Niger (0,6%). Les taux d'inflation seraient modérés au Sénégal (1,4%), en Guinée-Bissau (1,4%), au Burkina (1,1%) et au Togo (1,1%). Des tensions inflationnistes persisteraient en Côte d'Ivoire (2,5%).

UEMOA

Dans le domaine des finances publiques, l'accroissement sensible des dépenses en capital, lié aux

Tableau 2.1: UEMOA: Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	2,7	2,6	4,0	3,2	4,0
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	277,0	280,7	295,2	304,3	313,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	16,9	16,6	17,4	17,8	18,3
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	13,8	12,4	8,8	10,5	11,5
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	1,3	0,5	4,3	2,2	1,6
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-4,3	-4,9	-5,0	-5,1	-5,3
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-5,5	-5,5	-7,3	-6,1	-5,3
Encours de la dette extérieure/PIB (en %)	61,5	59,8	58,9	41,7	40,2

Sources: BCEAO, INS.

investissements dans les infrastructures de base, se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui passerait de 5,1% du PIB en 2006 à 5,3% en 2007. Les dépenses totales augmenteraient de 9,1% pour représenter 22,6% du PIB en 2007 contre 22,0% en 2006. Les recettes budgétaires connaîtraient une hausse de 8,1% pour se chiffrer à 17,4% du PIB en 2007 contre 17,1% en 2006, à la faveur de la poursuite des efforts d'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires.

Au titre des échanges extérieurs, le déficit des transactions courantes, hors transferts officiels, se replierait pour se situer à 5,3% du PIB en 2007 contre 6,1% un an plus tôt. Cette évolution résulterait de l'accroissement des volumes de coton, de cacao, de café et d'or exportés. Le rythme de progression des importations serait plus faible que les années précédentes, sous l'hypothèse d'une stabilisation des cours mondiaux du pétrole. Le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 290,0 milliards en 2007.

En 2008 et 2009, une accélération de la croissance est attendue dans tous les pays de l'Union, à la faveur notamment de la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'accélération de la croissance, prenant en compte la Stratégie régionale de réduction de la pauvreté, et du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA 2006-2010.

Ce programme est la traduction de la vision des Chefs d'Etat qui ont décidé, en janvier 2004 à Niamey, de "faire de l'UEMOA à l'horizon 2015 un espace unifié et ouvert au profit d'une population solidaire". La mise en œuvre du PER, en complément aux programmes nationaux, devrait contribuer à la réalisation d'un taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) réel de plus de 7% à moyen terme, au renforcement de la compétitivité des économies de l'Union dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et à l'intensification des

échanges intra-communautaires.

Le coût global du PER s'élève à 2.910 milliards de FCFA sur la période 2006-2010. Ces ressources sont destinées à hauteur de 78,1% au développement des infrastructures économiques régionales, 10,5% à la valorisation des ressources humaines, 8,6% à la construction d'un appareil productif intégré et 2,8% à des actions de gouvernance politique et économique. La Table ronde des bailleurs de fonds, organisée les 2 et 3 novembre 2006, à Dakar, a permis d'identifier les sources de financement du Programme Economique Régional.

2.3 - Risques potentiels sur les perspectives économiques de l'Union en 2007

A l'instar des années récentes, la réponse appropriée des Etats aux chocs exogènes défavorables d'origine interne et externe sera déterminante pour la réalisation des perspectives économiques régionales. Les risques potentiels liés à l'environnement socio-politique, à la maîtrise de l'eau, à la restructuration des filières de production en difficulté et à l'évolution des cours mondiaux du pétrole constituent des menaces pour les performances économiques de l'Union.

Les projections pour l'année 2007 sont basées sur l'hypothèse d'un environnement socio-politique favorable au bon déroulement de l'activité économique. Si les tensions socio-politiques persistaient, le taux de croissance, selon les projections, se situerait à 1,5% pour la Côte d'Ivoire, 3,0% pour la Guinée-Bissau et 1,1% pour le Togo, soit respectivement 0,5 point, 1,7 point et 1,8 point de pourcentage de moins que le scénario central. Une attention particulière devrait donc être accordée au bon déroulement des élections présidentielles et législatives en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, ainsi qu'aux élections législatives au Bénin, Burkina et au Togo. Dans certains de ces Etats où la cohésion sociale a

été mise à rude épreuve, la gestion des périodes pré et post-électorales constituera un défi majeur, dans le sens de la préservation d'un climat social apaisé.

Les perspectives de croissance pour l'année 2007 reposent principalement sur le secteur agricole, dont les performances sont influencées par les conditions climatiques. Par rapport à l'année 2004 où les performances agricoles ont été affectées par les mauvaises conditions météorologiques et l'invasion acridienne, les campagnes 2005 et 2006 ont certes enregistré de meilleurs résultats, mais les incertitudes persistent pour les années à venir. Une sécheresse qui réduirait la production agricole de 10,0% se traduirait par une perte d'un point de pourcentage de croissance pour l'Union. Des progrès sont donc indispensables dans le domaine de la maîtrise de l'eau.

La restructuration des filières en difficultés est nécessaire à l'amélioration des performances. Il s'agit des difficultés de la filière cotonnière dans l'ensemble des Etats de l'Union et de celle de l'arachide au Sénégal, ainsi que des problèmes auxquels sont confrontées certaines branches du secteur secondaire, notamment les Industries Chimiques du Sénégal et les entreprises opérant dans le secteur de l'énergie (hydrocarbures et électricité). Des mesures vigoureuses devraient être prises en 2007 pour le redressement de la situation financière de ces filières et entreprises et restaurer leur capacité à contribuer à une croissance saine et durable des économies.

Au titre de l'environnement international, une accentuation des tensions sur les cours du pétrole aurait un impact négatif sur les performances économiques de l'Union, compte tenu des répercussions sur les prix intérieurs et les coûts de production. Les projections sont basées sur une hypothèse centrale de stabilisation des cours mondiaux du pétrole à leur niveau de l'année 2006, soit 67 dollars le baril.

2.4 - Perspectives économiques par Etat

BENIN

Les perspectives économiques pour l'année 2007 sont basées sur l'hypothèse d'une poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par les ressources du FMI et des programmes soutenus par les ressources du Millénium Challenge Account (MCA). Les Autorités visent la relance de la croissance, à travers la restructuration de la filière cotonnière, le renforcement de la rigueur budgétaire et l'amélioration de la qualité de la gouvernance. A moyen et long terme, elles recherchent la promotion de l'agro-industrie et l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment la disponibilité à moindre coût des facteurs de production (électricité, eau, téléphone).

Dans ce contexte, le taux de croissance du produit intérieur brut s'établirait à 5,0%, en termes réels, en 2007 contre 3,6% en 2006. Cette croissance serait essentiellement tirée par le secteur primaire, en particulier la hausse de la production de coton-graine. Les secteurs secondaire et tertiaire bénéficieraient des effets induits de la relance de la filière cotonnièà travers notamment les activités d'égrenage et de transport. La bonne exécution des mesures de restructuration de la filière cotonnière apparaît donc indispensable à la réalisation des performances attendues. Ces mesures sont relatives notamment à la distribution à bonne date des intrants pour la campagne de production 2007/2008, au paiement effectif aux producteurs de la production réalisée au cours de la campagne 2006/2007 et à la restructuration de la SONAPRA. Les performances économiques dépendent également des progrès dans la diversification de la production et des exportations du pays. Le secteur tertiaire bénéficierait également de l'impact positif du processus de libéralisation des activités de manutention, du renforcement de la gestion du Port Autonome de Cotonou, et de l'assouplissement des restrictions commerciales imposées par le Nigeria. reux des exonérations. Les dépenses totales enregistreraient, pour leur part, une progression de 13,8% pour ressortir à 23,3% du PIB contre 21,8% en 2006,

Tableau 2.2 : Bénin : Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	3,9	3,1	2,9	3,6	5,0
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	292,6	292,9	304,2	312,4	323,6
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	10,2	12,2	11,0	10,4	10,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,3	20,7	18,2	22,1	22,3
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	1,5	0,9	5,4	3,0	0,2
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-4,8	-3,6	-4,6	-5,1	-5,6
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-9,7	-7,2	-7,3	-7,0	-5,2
Encours de la dette extérieure/PIB (en %)	40,3	38,6	40,0	13,7	14,4

Sources: BCEAO, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

La consommation des ménages enregistrerait une hausse de 2,8%, consécutive à l'amélioration des revenus tirés de la vente du coton-graine. Les exportations seraient en augmentation de 7,9%, alimentée par l'accroissement des quantités de coton-fibre. Le taux d'investissement ressortirait à 22,3% du PIB contre 22,1% en 2006.

Le taux d'inflation s'établirait à 0,2% en moyenne en 2007 contre 3,0% en 2006, sous l'hypothèse d'une décrue des prix à la pompe des carburants et d'une abondance de l'offre de produits alimentaires, principal déterminant de l'inflation, à la suite des résultats satisfaisants de la campagne agricole 2006/2007.

Sur le plan des finances publiques, les recettes budgétaires devraient augmenter de 12,5%, s'établissant à 17,7% du PIB contre 16,8% en 2006. Cette évolution résulterait essentiellement de la progression des recettes fiscales, en liaison avec la mise en œuvre de mesures propres à renforcer les performances des régies financières, l'allégement des procédures de dédouanement et le suivi plus rigou-

en liaison avec la hausse de 11,7% des dépenses courantes et celle de 17,8% des dépenses en capital, induites par les investissements dans les secteurs sociaux et les infrastructures socio-économiques de base. Au total, le déficit budgétaire global, hors dons, se dégraderait, en ressortant à 5,6% contre 5,1% en 2006, traduisant la nécessité de poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques. Ce déficit serait financé par des ressources extérieures, notamment des prêts projets.

Au niveau des échanges extérieurs, les transactions courantes, hors transferts officiels, se solderaient par un déficit représentant 5,2% du PIB contre 7,0% en 2006. Cette amélioration serait induite essentiellement par l'accroissement des quantités exportées de coton-fibre. Le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 25 milliards.

En 2008 et 2009, le Bénin pourrait atteindre un nouveau palier de taux de croissance économique. Le produit intérieur brut progresserait de l'ordre de 6,0%. Cette évolution serait portée essentiellement par les investissements réalisés notamment dans le

cadre du programme appuyé par les ressources du Millénium Challenge Account et la poursuite des réformes structurelles orientées vers l'amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité de l'économie béninoise.

Les risques potentiels qui pèseraient sur les perspectives économiques du Bénin pour l'année 2007 sont relatifs notamment aux aléas climatiques, aux retards éventuels dans la mise en œuvre des réformes prévues dans la filière cotonnière, et au climat social qui prévaudra après les élections législatives.

BURKINA

Le taux de croissance du produit intérieur brut se situerait à 6,0% en 2007, en termes réels, sous l'impulsion notamment d'une bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité. Le secteur primaire continuerait de bénéficier de la hausse de la production du coton et des céréales. Le secteur secondaire serait tiré par l'activité dans les bâtiments et travaux publics, le redémarrage des activités de certaines unités industrielles dans les branches textile et agro-alimentaire, ainsi que la montée en régime de la production aurifère. Le secteur tertiaire bénéficierait notamment de la poursuite de l'extension du réseau des télécommunications. En effet, la

production de céréales devrait augmenter de 3,7% et celle de coton-graine de 2,6%. L'augmentation du taux de rendement du coton induite par les actions de formation des entreprises dans les zones de production privatisées du Centre et de l'Est du pays favoriserait cette évolution. Compte tenu des effets induits très importants de la filière cotonnière sur l'économie burkinabè dans son ensemble, sa restructuration apparaît indispensable pour le maintien d'un rythme soutenu de croissance. Il conviendra d'accompagner la politique d'accroissement de la production par un renforcement approprié des capacités financières et techniques des acteurs pour assurer la transformation au plan local d'une grande partie de la production.

Par ailleurs, le processus de restructuration des grandes entreprises publiques devrait être accéléré (SONABEL, SONABHY, ONATEL) pour assurer les investissements nécessaires à l'élargissement de leur activité. Les contributions à la croissance se situeraient à 1,1 point, 1,6 point et 3,3 points de pourcentage respectivement pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire contre 1,3 point, 1,6 point et 3,2 points en 2006.

Tableau 2.3: Burkina: Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	8,0	4,6	7,1	6,1	6,0
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	194,0	203,9	220,2	231,7	244,6
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	8,2	8,2	6,4	9,6	11,0
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,9	21,6	20,8	21,7	22,2
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	2,0	-0,4	6,4	2,8	1,1
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-8,2	-8,5	-8,9	-9,0	-10,5
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-12,8	-13,3	-14,4	-11,0	-9,9
Encours de la dette extérieure/PIB (en %)	36,6	36,7	38,9	13,6	16,9

Sources : BCEAO, INSD, Comité de Prévision et de Conjoncture.

Les moteurs de la croissance demeureraient les investissements, en hausse de 8,1%, et la consommation, en augmentation de 4,0%, alimentée par l'amélioration des revenus des ménages, à la suite de la progression des revenus tirés de la vente du coton et de la revalorisation des traitements des fonctionnaires.

Le taux d'inflation s'établirait à 1,1%, en moyenne, en 2007 contre 2,8% en 2006, sous l'hypothèse d'une atténuation des pressions sur les cours mondiaux du pétrole et de l'impact attendu de l'abondance de l'offre alimentaire sur les prix des céréales.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2007 intègrent les priorités définies dans la stratégie de lutte contre la pauvreté, notamment les dépenses sociales et les infrastructures de base. Ainsi, les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 16,8% pour représenter 24,3% du PIB contre 22,5% en 2006, en liaison essentiellement avec l'augmentation des dépenses en capital. Les recettes totales ressortiraient en hausse de 12,1% pour se chiffrer à 13,8% du PIB en 2007 contre 13,4% en 2006, du fait notamment de l'accroissement des recettes fiscales. L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit budgétaire global, hors dons, évalué à 10,5% du PIB en 2007 contre 9,0% en 2006. Ce déficit serait financé entièrement par des ressources extérieures. Il apparaît nécessaire de poursuivre l'approfondissement des réformes en vue de conforter les performances, à travers la consolidation des actions visant l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de la qualité des dépenses publiques. En particulier, la poursuite des relations avec les institutions de Bretton Woods devrait permettre d'assurer une mobilisation accrue des concours extérieurs, en appoint aux ressources internes pour le financement des investissements publics.

Dans le domaine des échanges extérieurs, le déficit de la balance des transactions courantes, hors transferts officiels, devrait s'améliorer en se situant à 9,9% du PIB en 2007 contre 11,0% en 2006. Cette évolution serait essentiellement liée à la hausse des quantités exportées de coton fibre et à l'accroissement des exportations d'or. Au total, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 25 milliards en 2007. La faible diversification des exportations demeure une contrainte forte pour une amélioration durable du solde des transactions courantes: d'où la nécessité de donner une nouvelle impulsion aux efforts de promotion des exportations non traditionnelles pour tirer profit des opportunités offertes par les initiatives d'ouverture de leurs marchés par certains pays industrialisés (Initiative «tout sauf les armes» de l'Union européenne, African Growth Opportunity Act (AGOA) des Etats-Unis). A cet égard, les filières des fruits et légumes, des oléagineux et de l'artisanat devraient être privilégiées.

Pour les années 2008 et 2009, la croissance du produit intérieur brut se situerait autour de 6,5%, en moyenne. Cette dynamique serait induite par le développement des activités de prestation de services, une évolution moyenne de la production agricole et la montée en régime des entreprises en cours de restructuration.

Les risques potentiels qui pèseraient sur les perspectives économiques du Burkina pour l'année 2007 sont relatifs notamment aux aléas climatiques, à la mise en œuvre des réformes prévues dans la filière cotonnière pour assainir sa situation financière et aux retards éventuels dans la reprise des activités des unités de production textile et agro-alimentaire. Une faible mobilisation des ressources extérieures attendues en appui aux réformes économiques constituerait également un risque.

COTE D'IVOIRE

Les perspectives économiques pour l'année 2007 sont basées sur les hypothèses de normalisation de l'environnement socio-politique et de reprise de la coopération avec l'ensemble des partenaires au développement. En effet, la mise en œuvre d'un

programme d'aide d'urgence post-conflit avec le Fonds Monétaire International et la reprise de l'assistance financière extérieure constituent des conditions de relance de la croissance.

Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 2,0% contre 1,8% en 2006, en liaison avec le léger raffermissement de l'activité, notamment dans les secteurs primaire et tertiaire. En effet, l'agriculture d'exportation enregistrerait une progression de 3,4%, à la suite de l'augmentation attendue des productions de café, de cacao et de bananes. L'extraction minière serait en hausse de 6,5%, soutenue par l'entrée en production de nouveaux puits de pétrole en 2006. L'activité serait soutenue dans le secteur tertiaire par le dynamisme du sous-secteur des télécommunications. Au plan de la demande, la consommation des ménages augmenterait, en rapport notamment avec l'amélioration attendue des revenus des producteurs de café-cacao. L'investissement public connaîtrait une hausse de 3,0%, en relation avec les travaux de reconstruction prévus, tandis que l'investissement privé continuerait de pâtir de l'attentisme des opérateurs économiques. Les exportations de biens et services non facteurs s'accroîtraient, en liaison avec l'augmentation des exportations de produits agricoles et de pétrole.

Le rythme de progression des prix à la consommation ressortirait à 2,5% en 2007 contre 2,6% en 2006. Pour contenir les tensions inflationnistes persistantes, il apparaît nécessaire de poursuivre le rétablissement des circuits d'approvisionnement et de distribution des produits de consommation, surtout au regard de l'amélioration de l'offre alimentaire. Par ailleurs, un mécanisme d'ajustement périodique des prix à la pompe des carburants pourrait être mis en place pour répercuter sur les prix aux consommateurs l'impact des variations des cours mondiaux du pétrole.

Sur le plan des finances publiques, les efforts d'assainissement devraient être poursuivis à travers la maîtrise des dépenses et l'amélioration des recettes fiscales. Les recettes totales progresseraient de 12,0% en 2007 pour se situer à 18,1% du PIB contre 17,8% en 2006. Cette progression des recettes, observée depuis 2001, est liée aux efforts des régies financières, à la hausse des ressources tirées des exportations de café et de cacao et à l'augmentation des exportations de pétrole. La mise en place d'un programme post-conflit, à la suite de la conclusion des négociations avec les Institutions de Bretton Woods, devrait permettre de relancer les travaux de reconstruction. Les dépenses totales se maintiendraient à 19,3% du PIB. Le déficit global, hors dons,

Tableau 2.4: Côte d'Ivoire: Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	-1,7	1,5	1,8	1,8	2,0
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	431,5	427,8	436,8	444,2	447,4
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	20,7	19,3	11,5	14,3	15,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	10,2	10,6	11,2	10,3	10,5
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	3,3	1,4	3,9	2,6	2,5
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-3,2	-2,8	-2,8	-1,5	-1,3
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	2,0	2,1	0,1	1,8	1,9
Encours de la dette extérieure/PIB (en %)	68,7	71,5	72,1	72,3	66,9

Sources : BCEAO, INS.

se réduirait pour ressortir à 1,3% du PIB contre 1,5% en 2006. L'amélioration escomptée au niveau de finances publiques exige la mise en œuvre des réformes propres à assurer une gestion efficiente des opérations financières de l'Etat, en particulier un traitement approprié des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. L'exécution satisfaisante d'un programme post-conflit constituerait un catalyseur en vue d'assurer la mobilisation des ressources extérieures et l'accès aux initiatives d'annulation de la dette des pays pauvres.

Dans le domaine des échanges extérieurs, la balance des transactions courantes, hors transferts officiels, serait excédentaire en 2007, représentant 1,9% du PIB contre 1,8% en 2006, sous l'effet d'une augmentation de l'excédent de la balance commerciale. Les exportations totales s'inscriraient en hausse de 6,3% pour se situer à 48,3% du PIB en 2007 contre 47,4% en 2006, en liaison notamment avec l'augmentation attendue des exportations de café, de cacao et de produits pétroliers. Les importations connaîtraient un accroissement de 5,9%, s'établissant à 31,8% du PIB en 2007 contre 31,4% un an plus tôt. Au total, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 100,0 milliards en 2007, à la faveur d'un financement exceptionnel de 193,6 milliards attendu dans le cadre des appuis financiers au processus de sortie de crise.

En 2008 et 2009, le rythme de progression du produit intérieur brut pourrait atteindre 4,5% et 5,0% respectivement, induit par la mise en œuvre d'un programme de relance de l'économie. La restauration et la consolidation d'un climat socio-politique apaisé constitueraient un facteur important pour favoriser la mobilisation de ressources extérieures nécessaires à la reprise des investissements publics qui, à leur tour, exerceraient un effet d'entraînement sur les investissements privés.

Les risques potentiels qui affecteraient les prévisions pour l'année 2007 portent notamment sur la capacité de l'Etat à restaurer une situation socio-politique stable, l'organisation d'élections apaisées en 2007 et la reprise de la coopération avec l'ensemble des partenaires au développement.

GUINEE-BISSAU

Les perspectives économiques pour l'année 2007 sont basées sur la consolidation de la situation socio-politique et la reprise de la coopération avec les partenaires au développement, à travers notamment la conclusion d'un programme d'aide d'urgence post-conflit avec le FMI. Dans ce contexte, il est attendu une mobilisation plus importante de ressources extérieures pour soutenir les réformes économiques, en se fondant sur les engagements financiers pris par les bailleurs de fonds, lors de la table ronde organisée en novembre 2006 à Genève. En effet, les partenaires au développement de la Guinée-Bissau ont annoncé des intentions de financement à hauteur de 45,1 millions de dollars pour l'année 2007.

Le taux de croissance économique s'établirait à 4,7%, en termes réels, contre 1,8% en 2006, soutenu par l'ensemble des secteurs d'activité. Le secteur primaire enregistrerait un regain de dynamisme, impulsé par le développement des activités de pêche et la hausse de la production de la noix de cajou. L'importance des ressources halieutiques milite en faveur d'une meilleure organisation du secteur et de la promotion d'unités industrielles pour la transformation et la conservation des prises. Une meilleure organisation de la filière de la noix de cajou apparaît également nécessaire pour accroître sa contribution à la croissance. Elle permettrait de mieux coordonner les actions de l'Etat et des exportateurs pour éviter les difficultés de commercialisation de la production observées en 2006, notamment l'accumulation d'importants stocks. L'activité économique serait également soutenue par la réalisation du projet de réhabilitation des routes au nord et au sud du pays, ainsi que par la bonne tenue de l'industrie, en liaison avec les efforts de réhabilitation de l'outil de production d'énergie électrique.

La demande intérieure serait tirée par la consommation des ménages et l'investissement. La consommation progresserait de 4,9%, en liaison avec l'augmentation des quantités produites de noix de cajou. Le taux d'investissement ressortirait à 19,2% en 2007 contre 18,0% en 2006, en relation avec la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures. Les exportations augmenteraient de 6,5%, à la faveur de la mise en œuvre de mesures visant l'amélioration des conditions de commercialisation de la noix de cajou.

2007 contre 14,6% en 2006.

Les échanges extérieurs se traduiraient en 2007 par une réduction du déficit de la balance des transactions courantes. En effet, les exportations progresseraient pour s'établir à 31,5% du PIB contre 29,8% du PIB en 2006, à la faveur notamment de l'accroissement des volumes exportés de noix de cajou. Les importations se situeraient à 36,5% du PIB après 36,4% en 2006. Le déficit du compte courant extérieur, hors transferts officiels, passerait de 12,4% du PIB en 2006 à 12,3% en 2007. Au total, le solde

Tableau 2.5 : Guinée-Bissau : Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	0,6	3,2	3,8	1,8	4,7
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	110,8	119,1	125,7	128,5	134,4
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	2,8	2,1	-1,7	0,2	3,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	15,6	17,2	17,0	18,0	19,2
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	-3,5	0,9	3,4	1,9	1,4
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-23,1	-30,1	-19,9	-14,6	-17,2
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-8,6	-10,7	-14,4	-12,4	-12,3
Encours de la dette/PIB (en %)	364,7	349,3	334,6	303,3	279,1

Sources : BCEAO, INEC.

Le taux d'inflation se situerait, en moyenne, à 1,4% en 2007 contre 1,9% en 2006, sous l'hypothèse d'un meilleur approvisionnement des marchés en produits alimentaires.

Au niveau des finances publiques, les recettes budgétaires enregistreraient une faible progression de 1,6% pour se situer à 17,5% du PIB en 2007 contre 18,4% en 2006. Cette évolution résulterait d'une hausse des recettes fiscales, consécutive à l'accroissement des recettes douanières, tandis que les recettes non fiscales se contracteraient. Les dépenses totales augmenteraient de 12,2% pour s'établir à 34,7% du PIB en 2007 contre 33,0% en 2006, du fait de la hausse sensible des dépenses en capital imputable aux investissements dans les infrastructures de base. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, ressortirait à 17,2% du PIB en

global de la balance des paiements serait excédentaire de 10,0 milliards en 2007.

La conduite satisfaisante des réformes visant à instaurer davantage de rigueur dans la gestion budgétaire, le développement de la filière cajou, la bonne exécution des projets de reconstruction des infrastructures économiques et sociales se traduirait par un taux de croissance avoisinant 6%, en termes réels, en 2008 et 2009.

Au titre des risques potentiels, les prévisions pour l'année 2007 seront tributaires de la consolidation de la situation socio-politique et de la capacité à mettre en œuvre de manière satisfaisante le programme économique de référence, afin d'assurer la mobilisation effective des ressources auprès des partenaires au développement. La réalisation

des prévisions est également subordonnée à la levée des contraintes pesant sur la commercialisation de la noix de cajou.

MALI

Les projections économiques pour l'année 2007 sont basées sur l'hypothèse du maintien de bonnes relations de coopération avec les partenaires au développement qui fournissent une importante assistance au Mali à travers le programme économique et financier appuyé par les ressources de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du FMI, mis en place le 23 juin 2004. En outre, l'année 2007 serait marquée, au plan socio-politique,

gements hydro-agricoles dans le delta du Niger, l'appui aux services agricoles et aux organisations paysannes, ainsi que les investissements engagés dans les infrastructures rurales. L'assainissement et la restructuration de la filière cotonnière sont indispensables pour consolider sa compétitivité et accroître sa contribution à la croissance. Le secteur secondaire continuerait d'être soutenu par la production d'or avec la mise en exploitation de nouvelles mines et le dynamisme du sous-secteur des bâtiments et travaux publics, imputable aux travaux d'infrastructures routières et de construction de logements sociaux. Le secteur tertiaire poursuivrait sa croissance, impulsée essentiellement par la branche "télécommunications".

Tableau 2.6: Mali: Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	7,6	2,2	6,1	5,0	5,4
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	231,2	243,2	262,1	274,9	285,1
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	18,5	13,8	13,0	14,7	15,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	26,0	22,0	21,4	20,6	21,0
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	-1,3	-3,1	6,4	1,2	0,3
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-5,3	-7,0	-7,3	-8,7	-8,9
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-9,3	-9,4	-10,6	-8,5	-7,7
Encours de la dette extérieure/PIB (en %)	67,1	63,7	60,8	26,0	28,0

Sources : BCEAO, Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique.

par l'élection présidentielle prévue en avril et les consultations législatives en juillet. Le déroulement de ces consultations dans un climat apaisé permettrait de consolider les bases de la démocratie, condition essentielle pour la participation de toutes les forces vives aux efforts de développement.

Le taux de croissance économique atteindrait 5,4%, en termes réels, en 2007 contre 5,0% en 2006, en relation avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs, avec des contributions respectives de 1,8 point de pourcentage pour le primaire, 1,0 point pour le secondaire et 2,6 points pour le tertiaire. En effet, l'amélioration de la contribution du secteur primaire serait soutenue par les mesures d'aména-

Du côté des emplois du PIB, la consommation est attendue en hausse, à la faveur de l'augmentation des revenus du coton et de la création d'emplois dans le secteur public. Le taux d'investissement total s'établirait à 21,0% en 2007, soutenu par les investissements publics.

Le taux d'inflation ressortirait à 0,3% en 2007 contre 1,2% en 2006, sous l'hypothèse d'une abondance de produits alimentaires et d'une maîtrise des prix des produits pétroliers.

Au titre des finances publiques, les recettes budgétaires ressortiraient en hausse de 9,5% pour se situer à 17,7% du PIB en 2007 contre 17,3% en 2006. Cette augmentation des recettes serait essentiellement liée au renforcement de l'efficacité des régies financières, à la lutte contre la fraude fiscale, à un meilleur suivi des déclarations de production d'or et à la maîtrise des exonérations. Les dépenses totales s'accroîtraient au même rythme que les recettes budgétaires pour se chiffrer à 26,8% du PIB en 2007 contre 26,2% en 2006. Cette augmentation des dépenses serait imputable à une progression de 11,8% des dépenses courantes liées au recrutement de nouveaux agents et au relèvement de 2,6% des salaires des fonctionnaires. Les dépenses en capital connaîtraient un accroissement de 6,7%, consécutif à l'accélération des dépenses d'investissements dans les infrastructures de base. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, s'établirait à 8,9% du PIB en 2007 contre 8,7% en 2006.

Au titre des échanges extérieurs, le déficit des transactions courantes, hors transferts officiels, ressortirait à 7,7% du PIB contre 8,5% en 2006. Les exportations connaîtraient une légère hausse consécutive à l'augmentation des exportations des principaux produits, à savoir l'or et le coton. Les importations progresseraient également, en liaison avec les investissements prévus. Au total, la balance des paiements dégagerait un solde global excédentaire de 40,0 milliards.

La croissance économique se situerait à environ 5,5% et 6,0% en 2008 et 2009 respectivement. Cette dynamique proviendrait de la création d'un environnement favorable au développement du secteur privé, grâce notamment à la mise en œuvre des réformes structurelles dans les secteurs clés de l'économie, incluant le renforcement du secteur financier avec la restructuration de la Banque de l'Habitat du Mali et la privatisation de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles. L'exécution du plan d'actions élaboré par le Conseil présidentiel pour l'investissement, dont les principaux axes s'articulent autour de la réduction des coûts des transactions, de la flexibilité accrue du marché du travail et de la simplification du sys-

tème fiscal, contribuerait également à améliorer les performances du secteur privé.

Les risques potentiels qui pèseraient sur les perspectives économiques du Mali pour l'année 2007 sont relatifs notamment aux aléas climatiques et aux retards éventuels dans la mise en œuvre des réformes prévues dans la filière cotonnière pour assainir sa situation financière. Une faible mobilisation des ressources extérieures attendues constituerait également un risque.

NIGER

Les projections pour l'année 2007 reposent sur l'hypothèse d'une exécution satisfaisante du programme économique et financier souscrit avec le FMI, permettant une mise en œuvre dynamique de la stratégie de réduction de la pauvreté. Le Niger continuerait de ce fait de bénéficier de l'appui technique et financier des partenaires au développement.

Le taux de croissance du produit intérieur brut ressortirait à 4,0%, en termes réels, en 2007 contre 3,5% en 2006, tiré par l'ensemble des secteurs d'activité. L'agriculture demeurerait le principal moteur de la croissance, en liaison notamment avec les actions engagées par le Gouvernement pour reconstituer le stock alimentaire, en particulier la construction d'ouvrages hydrauliques et de pistes rurales. Les Autorités entendent mettre l'accent sur la maîtrise de l'eau pour promouvoir les cultures vivrières irriguées, diversifier les productions agricoles et créer les conditions nécessaires à la réalisation de l'objectif de sécurité alimentaire. En outre, la poursuite des programmes d'extension des réseaux routier et électrique et de construction des infrastructures de base contribuerait à soutenir les performances des secteurs secondaire et tertiaire. L'accélération de la restructuration de la Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC) et de la Société Nigérienne de Distribution de Produits Pétroliers (SONIDEP) devrait permettre à ces entreprises publiques de disposer

des capacités techniques et financières requises pour développer leurs activités et contribuer davantage à la croissance. Par ailleurs, l'intensification de la recherche minière devrait permettre de diversifier à moyen terme les exportations de produits miniers. contre la pauvreté. L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, de 9,8% du PIB en 2007 contre 8,0% en 2006.

Tableau 2.7: Niger: Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	3,8	-1,0	7,0	3,5	4,0
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	122,2	118,5	132,9	135,2	138,3
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	6,3	3,2	4,5	6,3	7,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	16,9	14,8	18,9	17,6	18,8
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	-1,6	0,2	7,8	0,4	0,6
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-8,1	-9,7	-7,7	-8,0	-9,8
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-11,4	-11,1	-11,0	-9,9	-9,7
Encours de la dette extérieure/PIB (en %)	66,7	63,0	56,2	13,4	17,1

Sources: BCEAO, INS.

Le rythme de progression des prix à la consommation se situerait, en moyenne, à 0,6% en 2007 après 0,4% en 2006. Cette évolution serait liée notamment aux résultats favorables de la campagne agricole 2006/2007, à la reconstitution du stock national de sécurité alimentaire et à un meilleur approvisionnement des marchés, ainsi qu'à l'atténuation des tensions sur les prix à la pompe des produits pétroliers.

Les finances publiques seraient caractérisées par une progression de 12,3% des recettes budgétaires totales qui se situeraient à 12,5% du PIB en 2007 après 11,8% en 2006, en liaison avec la vigueur de l'activité économique et les performances des régies financières. Les efforts devraient être poursuivis pour élargir l'assiette fiscale, en vue de relever le taux de pression fiscale qui demeure parmi les plus faibles des pays membres de l'UEMOA. Les dépenses totales enregistreraient une hausse plus importante (19,3%) pour se chiffrer à 22,3% du PIB en 2007 contre 19,7% en 2006. Cette évolution est imputable à une augmentation de 13,4% des dépenses courantes et de 26,4% des dépenses en capital liées à la réalisation du programme d'investissements dans les infrastructures de base dans le cadre de la lutte

Au niveau des échanges extérieurs, les transactions courantes, hors transferts officiels, se solderaient par un déficit de 9,7% du PIB en 2007 contre 9,9% en 2006. Les importations totales s'établiraient à 22,0% du PIB en 2007 contre 20,9% en 2006, en rapport notamment avec les importations requises pour les investissements publics et la recherche minière. Les exportations passeraient de 14,9% du PIB en 2006 à 15,3% en 2007, en liaison notamment avec l'augmentation des exportations d'uranium, stimulées par la bonne tenue de la demande mondiale. Cette faible progression des exportations souligne la nécessité d'intensifier les efforts de promotion des exportations agro-pastorales.

En 2008 et 2009, le taux de croissance du PIB réel pourrait se situer à environ 5,0%, si le regain de dynamisme de l'activité se consolide dans les sous-secteurs agricole et minier. A cet égard, les Autorités devraient intensifier les efforts déployés pour accroître les investissements visant la maîtrise de l'eau, l'amélioration de l'environnement des affaires, l'élargissement du champ de l'économie-formelle et l'amélioration de la pression fiscale.

Les risques potentiels qui pèseraient sur les perspectives économiques du Niger pour l'année 2007 sont relatifs notamment aux aléas climatiques et à la survenue de facteurs susceptibles d'affecter la coopération avec les partenaires au développement et, partant, la mobilisation effective des ressources extérieures attendues dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

SENEGAL

Les perspectives économiques pour l'année 2007 sont basées sur les hypothèses relatives notamment à la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et du nouveau Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2006-2010).

des intrants. Des mesures sont également nécessaires pour relancer le secteur de la pêche. Le secteur secondaire serait de nouveau la locomotive de la croissance économique, en liaison avec les travaux de construction. L'ajustement de la structure des prix de l'électricité et des produits pétroliers pour mieux refléter les conditions de marché permettrait d'accélérer la restructuration de la SENELEC et de la SAR. Le secteur tertiaire bénéficierait du dynamisme des transports et des télécommunications, ainsi que de la bonne tenue du tourisme.

La demande intérieure serait soutenue par le dynamisme des investissements publics, en relation avec les travaux engagés dans le cadre du programme d'amélioration de la mobilité urbaine et de construction d'infrastructures hôtelières dans le cadre de

Tableau 2.8 : Sénégal : Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	6,7	5,6	5,5	3,1	5,4
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	372,5	386,6	408,9	425,0	447,3
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	8,8	8,0	8,1	8,3	9,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,0	20,8	23,9	25,1	26,0
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	0,0	0,5	1,7	1,9	1,4
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-3,3	-5,2	-4,7	-5,5	-5,0
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts	-8,6	-8,2	-9,7	-10.5	-8,9
officiels (en % du PIB)	-0,0	-0,2	-3,7	-10,5	-0,9
Encours de la dette/PIB (en %)	51,3	44,4	42,8	20,8	20,8

Sources : BCEAO, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Le taux de croissance de l'économie atteindrait 5,4% en 2007, en termes réels, contre 3,1% en 2006, soutenu par un effet de rattrapage dans le secteur secondaire, en particulier dans le sous-secteur énergétique et la branche des industries chimiques, avec la reprise escomptée des activités de la Société Africaine de Raffinage et des Industries Chimiques du Sénégal. Les contributions à la croissance se situeraient à 0,8 point, 2,1 points et 2,5 points de pourcentage respectivement pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire contre 0,4 point, -0,3 point et 3,0 points en 2006. Le secteur primaire devrait bénéficier d'une reprise de la production d'arachide après la chute enregistrée en 2006, grâce à la mise à disposition, à bonne date,

la préparation du Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique. Le taux d'investissement total se chiffrerait à 26,0% du PIB en 2007 contre 25,1% en 2006.

Les prix à la consommation ressortiraient en hausse de 1,4% en 2007 contre 1,9% en 2006, sous l'hypothèse d'une abondance de produits alimentaires. Toutefois, la hausse des tarifs de l'électricité pour refléter les conditions du marché et l'introduction d'une marge sur les prix à la pompe des carburants prévue dans le cadre de la restructuration de la SAR induiraient des risques de pressions inflationnistes.

Sur le plan des finances publiques, les recettes budgétaires progresseraient de 6,6% pour représenter 20,2% du PIB en 2007, en liaison avec la hausse des recettes fiscales. Les dépenses totales s'accroîtraient de 5,6% pour se chiffrer à 25,0% du PIB, du fait essentiellement d'une augmentation des dépenses en capital. En effet, celles-ci s'accroîtraient de 17,6%, en relation avec les travaux d'infrastructures et l'exécution des programmes prioritaires dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par un déficit global, base engagements, hors dons, de 5,0% du PIB en 2007 contre 5,5% en 2006.

Au titre des échanges extérieurs, il est attendu une réduction du déficit des transactions courantes qui serait ramené à 8,9% du PIB, contre 10,5% en 2006. Le solde global de la balance des paiements ressortirait à 55,0 milliards en 2007. Les hypothèses qui sous-tendent ces projections tablent sur un accroissement significatif des exportations, en liaison avec la consolidation des ventes à l'extérieur de produits chimiques à la faveur de la reprise des activités des Industries Chimiques du Sénégal, l'accroissement de la capacité de raffinage de la Société Africaine de Raffinage, ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à relancer le secteur de la pêche. Une amélioration du compte des transactions courantes serait également notée du fait des transferts courants, projetés à 460,3 milliards en 2007 contre 433,6 milliards attendus en 2006. En revanche, le compte de capital et d'opérations financières se réduirait de 138,3 milliards, par rapport à l'année 2006 au cours de laquelle le pays a bénéficié d'importantes remises de dettes dans le cadre de la mise en œuvre de l'IADM.

L'objectif d'une accélération de la croissance économique ne pourrait être atteint si des mesures appropriées ne sont pas mises en œuvre pour rétablir la capacité des secteurs moteurs (phosphates, agriculture, pêche) à contribuer à la croissance et pour améliorer la compétitivité de l'économie. Les risques qui pèsent sur les projections de l'année 2007 demeurent les incertitudes sur la reprise des activités des ICS et de la SAR. En outre, des insuffisances dans la fourniture de l'énergie électrique et des retards dans l'exécution du programme d'amélioration de la mobilité urbaine pourraient compromettre les perspectives de croissance. Une faible mobilisation des ressources extérieures attendues dans le cadre des travaux préparatoires au Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique pourrait également peser sur les performances économiques en 2007.

En 2008 et 2009, la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de vigoureuses mesures d'assainissement budgétaire et de restructuration des entreprises publiques devrait permettre de conforter les bases de la croissance économique. Le taux de progression du PIB réel se situerait, en moyenne, autour de 5,50%, à la faveur notamment de la relance des investissements.

TOGO

Les perspectives économiques pour l'année 2007 sont basées sur la normalisation de la situation socio-politique à travers la mise en œuvre de l'accord politique global, signé en août 2006, et la reprise progressive de la coopération avec les partenaires au développement, notamment la conclusion d'un programme économique et financier. Ce programme pourrait être appuyé par les ressources de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du FMI et les concours financiers des principaux donateurs, en particulier l'Union européenne.

Le produit intérieur brut enregistrerait une progression, en termes réels, de 2,9% en 2007 contre 1,5% en 2006, impulsée par l'ensemble des secteurs d'activité. Le secteur primaire serait soutenu par la hausse de la production vivrière et de celle du coton. En effet, le règlement des arriérés de paiement aux producteurs crée les conditions de relance de la

filière cotonnière. Le secteur secondaire bénéficierait de la reprise progressive de la production des phosphates et des cimenteries. La production de la branche « électricité, eau et gaz » connaîtrait également une forte hausse, en liaison avec l'interconnexion nord-Togo et nord-Bénin aux réseaux électriques de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et la mise en exploitation du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest reliant le Nigeria, le Bénin, le Togo et le Ghana. Quant au secteur tertiaire, il serait impulsé par les activités de télécommunications. Les contributions à la croissance ressortiraient à 1,0 point, 1,3 point et 0,6 point de pourcentage respectivement pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

La demande intérieure serait essentiellement soutenue par la consommation des ménages. Le taux d'investissement se situerait à 18,2% en 2007, soit le même niveau qu'en 2006. La situation des finances publiques demeurerait fragile. Les recettes budgétaires s'inscriraient en hausse de 7,0% pour ressortir à 16,3% du produit intérieur brut en 2007 contre 16,2% en 2006. Cette évolution serait imputable essentiellement aux efforts de recouvrement des régies financières. Les dépenses budgétaires connaîtraient une légère hausse de 1,3%, imputable à l'augmentation des dépenses courantes. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, s'établirait à 3,0% du PIB en 2007 contre 4,1% en 2006.

La balance des paiements enregistrerait un excédent global de 20,0 milliards en 2007, imputable au renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, en liaison avec la hausse des entrées de capitaux sous forme de dons-projets, d'investissements directs et de portefeuille, ainsi que des tirages sur prêts escomptés de la reprise des relations avec l'ensemble des partenaires au

Tableau 2.9 : Togo : Principaux indicateurs macroéconomiques

	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance annuel réel du PIB (en %)	2,0	-0,8	0,8	1,5	2,9
PIB nominal par tête (en milliers FCFA)	206,4	200,7	210,4	216,1	221,0
Taux d'épargne intérieure (en % du PIB)	2,0	-2,2	-11,4	-10,1	-9,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	17,1	15,5	16,7	17,9	18,2
Indice des prix à la consommation (variation annuelle en %)	-0,9	0,4	6,8	2,0	1,1
Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % PIB)	1,8	1,5	-4,1	-4,1	-3,0
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-10,3	-11,5	-20,1	-19,8	-19,4
Encours de la dette extérieure/PIB (en %)	89,4	76,5	74,1	74,2	70,4

Sources : BCEAO, INS.

Le taux d'inflation s'établirait à 1,1% en 2007 contre 2,0% en 2006, sous l'hypothèse d'une amélioration de l'offre alimentaire consécutive aux bons résultats de la campagne agricole 2006/2007. Il serait ainsi observé un meilleur approvisionnement des marchés et une diminution de la demande de céréales en provenance des pays limitrophes. L'atténuation des tensions sur les cours mondiaux du pétrole constituerait un facteur supplémentaire de baisse des prix.

développement. En outre, la dynamisation des filières exportatrices (coton, cacao, phosphates, ciment) laisse escompter des ventes accrues à l'étranger. La balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels, se solderait en 2007 par un déficit de l'ordre de 19,4% du PIB, en amélioration par rapport au niveau de 19,8% enregistré en 2006.

En 2008 et 2009, le Togo serait en mesure d'atteindre des performances économiques plus élevées avec la mise en œuvre d'un programme économique axé sur la relance de la croissance et la réduction de la pauvreté. La croissance économique se situerait autour de 5,5%, à la faveur notamment de la poursuite des réformes structurelles relatives à la restructuration de la filière cotonnière et des grandes entreprise publiques (SOTOCO, Office des phosphates), ainsi que de l'assainissement du système bancaire.

Au titre des risques potentiels, l'action des Autorités nationales devrait viser la consolidation de la cohésion sociale. Celle-ci favoriserait la reprise de la coopération financière avec l'ensemble des partenaires au développement, une mobilisation accrue de ressources financières, ainsi qu'un traitement approprié de la dette. Les réformes à entreprendre devraient également viser l'amélioration de l'environnement des affaires, afin de promouvoir le secteur privé et stimuler la reprise des investissements. Enfin, les aléas climatiques demeurent un risque important qui pèse sur les perspectives économiques, de même que les retards éventuels dans l'élaboration du Document de Stratégie et de Réduction de la Pauvreté.



L'énergie s'est imposée, au fil du temps, comme un facteur indispensable à l'activité économique. En 2004, la production énergétique mondiale reposait à hauteur de 35% sur le pétrole, proportion qui devrait du reste se maintenir à l'horizon 2030⁵. Cette situation rend l'économie mondiale sensible aux variations des cours internationaux du pétrole brut, d'autant que ceux-ci enregistrent, en particulier depuis l'année 2002, une hausse sans précédent. En effet, le cours moyen du baril, exprimé en dollars des Etats-Unis, a plus que triplé depuis cette date, franchissant même le plafond historique de 75 dollars E.U. le baril en juillet 2006. Tout laisse croire que les évolutions enregistrées au cours de ces dernières années revêtent un caractère durable, en liaison notamment avec la hausse continue de la demande mondiale d'énergie qui devrait s'accroître de près de 60% entre 2002 et 2030.

Dans les pays de l'UEMOA, la production énergétique repose essentiellement sur l'utilisation de la biomasse, à savoir des matières organiques, et de produits pétroliers à hauteur respectivement de 80% et 15%. Les trois-quarts de la production d'électricité sont assurés par des centrales thermiques fonctionnant à partir de matières fossiles, singulièrement le pétrole et le gaz naturel. Pour les Etats membres de l'Union, importateurs nets de produits pétroliers, à l'exception de la Côte d'Ivoire, les fluctuations des cours mondiaux du pétrole, de l'ampleur de celle connue ces dernières années, affectent les performances économiques, comme l'indiquent les chapitres précédents. Outre les répercussions sur le secteur de la production d'énergie électrique, l'alourdissement de la facture pétrolière a notamment pour conséquences des tensions inflationnistes, une aggravation du déficit des comptes courants extérieurs et une dégradation de la situation des finances publiques des Etats de l'Union. Cette situation engendre une baisse de la rentabilité des entreprises et affecte, ce faisant, leur capacité d'investissement. Au plan social, les conséquences liées à la flambée des prix du pétrole pèsent sur les conditions de vie des populations.

Il semble opportun, dans le prolongement de l'analyse menée dans les éditions précédentes du rapport sur les perspectives économiques des Etats de l'UEMOA, d'accorder une attention particulière à l'examen de leur situation énergétique. L'objectif principal est d'identifier les actions appropriées à mettre en œuvre par les pouvoirs publics pour réduire la vulnérabilité des économies de l'Union aux chocs pétroliers, assurer un approvisionnement efficace en énergie et contribuer à la consolidation des perspectives de développement de la sous-région.

A cet égard, la première partie de ce chapitre est consacrée à l'évaluation de l'impact de la hausse des prix des produits pétroliers sur le secteur énergétique et les performances économiques dans les pays de l'UEMOA. Les orientations susceptibles d'améliorer la situation énergétique des pays de l'Union sont esquissées dans la deuxième partie. Par ailleurs, l'état des lieux du secteur énergétique, singulièrement des sous-secteurs des hydrocarbures et de l'électricité, est présenté en annexe.

3-1. Impacts de la hausse des prix des produits pétroliers sur les économies de l'Union

En raison de la flambée des cours du pétrole brut, la facture pétrolière des pays de l'UEMOA a significativement augmenté durant les trois dernières années, passant de 892,4 milliards en 2002 à 2.047,0 milliards en 2005. Le coût total des importations de produits pétroliers est estimé à 2.415,0 milliards en 2006. Pour les Etats membres de l'Union, importateurs nets de produits pétroliers à l'exception de la Côte d'Ivoire, la hausse des cours mondiaux du pétrole brut a affecté l'activité économique, les prix, la situation des finances publiques et les échanges extérieurs. Les résultats d'études d'impact effectuées se présentent comme suité.

^{5 -} World Energy Outlook 2005.

^{6 -} La méthodologie de l'étude réalisée avec le modèle PROMES est décrite en annexe.

Impact sur l'activité économique

D'une manière générale, le choc pétrolier a contribué à dégrader l'équilibre financier du secteur de l'électricité dans la plupart des pays de l'Union, la majeure partie de l'énergie électrique étant produite à partir de sources thermiques. Cette situation a conduit souvent à des délestages plus fréquents et de durée plus prolongée, ce qui a entravé la production dans de nombreux secteurs d'activités.

Pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, la croissance économique s'est ainsi ressentie de la hausse des prix des produits pétroliers. Les pertes de croissance consécutives au choc pétrolier sont estimées, en points de pourcentage, à 0,1 en 2004, 0,5 en 2005, et 0,7 en 2006. L'impact cumulé ressortirait à 1,3 point de pourcentage sur la période 2004-2006.

Les entreprises des branches «Energie» et «Transports», qui affichent les consommations intermédiaires les plus importantes en produits pétroliers et en électricité, sont les plus vulnérables à la flambée des cours du baril de pétrole.

Impact sur l'inflation

La hausse des cours mondiaux du pétrole a affecté l'évolution des prix dans l'Union, principalement à travers le relèvement des prix des carburants, du gaz butane et du pétrole lampant, les prix de l'électricité n'ayant pas significativement varié. Les ajustements opérés sur les tarifs pratiqués ont été limités du fait de la volonté des pouvoirs publics d'atténuer l'impact des fluctuations des cours mondiaux du pétrole sur le pouvoir d'achat des ménages et sur les coûts de production des entreprises. Ces

Tableau 3.1: UEMOA: impact de la hausse des cours du pétrole sur la croissance (en points de pourcentage)

	2004	2005	2006	2004-2006
Bénin	-0,03	-0,08	-0,13	-0,24
Burkina	-0,29	-0,89	-1,42	-2,60
Côte d'Ivoire	0,10	0,41	0,83	1,34
Mali	-0,10	-0,33	-0,52	-0,95
Niger	-0,19	-0,60	-0,96	-1,75
Sénégal	-0,18	-0,57	-0,90	-1,65
Togo	-0,03	-0,08	-0,13	-0,24
UEMOA	-0,13	-0,45	-0,71	-1,29

Source : BCEAO.

Les pays les plus touchés sont les économies enclavées, notamment le Burkina et le Niger, en raison des frais supplémentaires d'acheminement des produits pétroliers à partir des ports de transit, et les Etats du littoral disposant d'un tissu industriel relativement développé, notamment le Sénégal, dont l'énergie constitue une des principales consommations intermédiaires. En revanche, la croissance serait moins affectée au Mali, en raison de l'importance de la production d'énergie hydroélectrique, et ressortirait positive en Côte d'Ivoire, pays exportateur net de produits pétroliers.

impacts reflètent les effets directs sur les prix des carburants et des combustibles, ainsi que les effets induits sur les transports et les coûts des autres produits.

Sur la base des résultats d'impact, le choc pétrolier a entraîné, dans les Etats membres de l'Union, une hausse des prix, en points de pourcentage, de 0,5 en 2004, 1,2 en 2005 et 1,6 en 2006. L'impact cumulé sur la période 2004-2006 ressortirait à 3,3 points de pourcentage.

Tableau 3.2: UEMOA: impact de la hausse des cours du pétrole sur l'inflation (en points de pourcentage)

	2004	2005	2006	2004-2006
Bénin	0,5	1,3	2,1	3,9
Burkina	0,9	1,6	1,3	3,8
Côte d'Ivoire	0,8	1,4	1,5	3,7
Guinée-Bissau	0,1	0,9	0,8	1,8
Mali	0,5	0,9	1,4	2,8
Niger	0,5	0,8	1,1	2,4
Sénégal	0,1	0,4	1,4	1,9
Togo	0,3	2,7	3,1	6,1
UEMOA	0,5	1,2	1,6	3,3

Source : BCEAO.

L'impact de la hausse des prix des produits pétroliers est variable selon les Etats membres. L'impact cumulé le plus important serait enregistré au Togo (6,1 points), l'ajustement des prix des produits pétroliers ayant été d'une ampleur plus significative dans ce pays.

La Guinée-Bissau et le Sénégal connaîtraient l'incidence la plus faible, ressortant respectivement à 1,8 point et 1,9 point. En Guinée-Bissau, les taxes appliquées au gasoil et au pétrole ont été revues à la baisse d'environ 20% en 2005. En outre, les taxes sur le pétrole lampant ont été supprimées à comp-

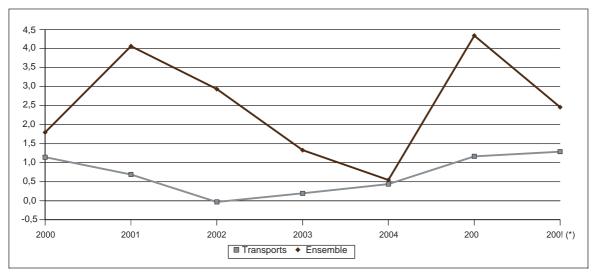
ter de 2006. Au Sénégal, l'importance des subventions de l'Etat pour le gaz et le pétrole lampant a limité l'ampleur de l'ajustement des prix intérieurs.

Le graphique ci-après montre l'importance de la contribution du coût des transports à la hausse des prix.

Impact sur les finances publiques

Dans tous les pays membres de l'Union, la hausse des cours du pétrole s'est répercutée sur les impôts et taxes indirects, notamment les droits et taxes à

Graphique 3.1: Contribution de la fonction transport à l'inflation moyenne globale (en pourcentage)



Source : BCEAO.

l'importation déterminés ad valorem. Globalement, elle s'est traduite par un accroissement des recettes totales, ressorties à 7,2 milliards, 22,3 milliards et 35,4 milliards, respectivement en 2004, 2005 et 2006.

Cet effet mécanique résultant de la hausse des importations en valeur a, toutefois, été atténué par les mesures fiscales prises par certains Etats, tels que la Guinée-Bissau et le Mali, qui ont réduit les taxes sur les prix des produits pétroliers dans le but de contenir l'impact de la hausse des cours des produits pétroliers sur les prix à la pompe. Ces mesures ont entraîné des moins-values de recettes estimées, par exemple, à 15,3 milliards de FCFA au Mali en 2005. Le ralentissement de l'activité des entreprises, consécutif à la flambée des cours du pétrole, entraîne également des moins-values de recettes fiscales.

La flambée des cours du pétrole a également induit, au niveau de l'Union, une augmentation des dépenses publiques de l'ordre de 109,0 milliards en 2004, 161,6 milliards en 2005 et 194,0 milliards en 2006. Ces dépenses ont notamment pris la forme de transferts et subventions au secteur énergétique pour compenser les pertes encourues, en raison de la vente de l'électricité et du gaz en dessous du coût de revient. Au Mali, l'Etat a alloué, en 2005,

une subvention de 12,0 milliards au secteur de l'électricité. Au Sénégal, le montant global des transferts et subventions budgétaires accordés à la société de distribution d'électricité (SENELEC) et à la compagnie de raffinage, la SAR, s'est établi à 35,6 milliards en 2005 contre 9,2 milliards en 2004. Pour 2006, le montant de cette subvention atteindrait 111,1 milliards. Au Burkina, la subvention au secteur de l'énergie s'est élevée à 22,0 milliards en 2005. Pour l'exercice 2006, elle s'établirait à 21,0 milliards. En revanche, le Niger n'accorde pas de subvention d'exploitation au secteur de l'électricité.

Ainsi, sur la base des résultats des analyses, le solde budgétaire global, base engagements et hors dons, rapporté au produit intérieur brut se serait dégradé, en points de pourcentage, de 0,44 en 2004, 0,56 en 2005 et de 0,81 en 2006.

Impact socio-économique

D'une manière générale, le pouvoir d'achat des populations a été affecté par la hausse des prix des produits pétroliers. Il a notamment été relevé des modifications de comportement des consommateurs, reflétées par la baisse relative de la consommation de certains produits pétroliers. Au Sénégal, l'incidence la plus nette concerne le pétrole lam-

Tableau 3.3: UEMOA: Impact de la hausse des cours du pétrole sur le solde budgétaire (en points de pourcentages)

	2004	2005	2006
Bénin	-0,46	-0,59	-0,62
Burkina	-0,48	-0,59	-0,75
Côte d'Ivoire	-0,47	-0,66	-0,71
Mali	-0,40	-0,40	-0,36
Niger	-0,42	-0,49	-0,48
Sénégal	-0,42	-0,49	-1,19
Togo	-0,43	-0,49	-0,54
UEMOA	-0,44	-0,56	-0,81

pant dont la consommation a reculé de plus de moitié, passant de 25.160 tonnes en 2003 à 11.613 tonnes en 2005, en raison de la progression des prix de ce produit de 64,6% sur la période. Au Niger, la hausse des prix du gaz, consécutive à la suppression des subventions relatives à ce produit, s'est traduite par le report de la demande sur le charbon minéral, plus accessible aux ménages défavorisés.

Le choc pétrolier a, en outre, eu des répercussions sur les coûts des transports. Ceux-ci ont entraîné, dans quelques pays de l'Union, des difficultés de commercialisation de certains produits d'exportation. A titre d'illustration, en Guinée-Bissau, le coût d'acheminement de la noix de cajou des zones de production au port est passé de 1.200 FCFA la tonne à 2.500 FCFA la tonne. Les exportateurs ont répercuté une partie de ces charges supplémentaires aux intermédiaires qui, à leur tour, ont proposé des prix plus faibles aux producteurs.

Cette augmentation des coûts des transports s'est également transmise aux prix des produits de consommation courante, affectant ainsi le pouvoir d'achat des ménages, nonobstant l'intervention de l'Etat sous forme de subventions et de transferts dans plusieurs pays de l'Union.

La flambée des cours du pétrole a, par ailleurs, induit des désagréments divers, singulièrement le défaut d'éclairage, les difficultés de conservation des produits alimentaires et pharmaceutiques et les contraintes sur l'activité des artisans.

Impact sur la situation financière des sociétés d'électricité

La hausse des prix des produits pétroliers, en réduisant les marges des sociétés pétrolières et d'électricité, a affecté leur rentabilité et leur situation financière qui, au demeurant, était déjà fragile. Ainsi, dans le secteur de l'électricité, la flambée des cours du pétrole a induit une hausse significative des coûts des combustibles. Les subventions accordées par certains Etats n'ont pas toujours suffi à équilibrer le compte d'exploitation des entreprises du secteur. Aussi, le résultat net de l'exercice 2005, exprimé en millions de FCFA, ressort-il déficitaire au Sénégal de 4.031,4, au Togo de 905,0, au Bénin de 874,0 et en Guinée-Bissau de 842,7.

Il est, en revanche, excédentaire en Côte d'Ivoire de 841,8 millions, en liaison avec la bonne situation énergétique de ce pays. Les bénéfices de 910,4 millions réalisés au Burkina sont liés aux subventions dont bénéficie la société nationale, au pourcentage relativement important d'hydro-électricité

Tableau 3.4: Situation financière des compagnies nationales d'électricité (en millions de FCFA)

	Compagnie nationale	Résultat net au 31/12/05	Endettement bancaire au 31/06/06
Bénin	SBEE	-874,0	21492,0
Burkina	SONABEL	910,4	4.836,0
Côte d'Ivoire	CIE	841,8	25.124,0
Guinée-Bissau	EAGB	-842,7	20,0
Mali	EDM	N.d.	4.881,0
Niger	NIGELEC	1.167,6	6.310,0
Sénégal	SENELEC	-4.031,4	37.197,0
Togo	TE	-905,0	4.226,0

Sources: BCEAO, Services nationaux.

N.d.: Non disponible

dans la production nationale, ainsi qu'aux importations d'énergie électrique en provenance de la Côte d'Ivoire et du Togo à des prix très compétitifs. S'agissant du Niger, le résultat net bénéficiaire de 1,2 milliard est imputable à la faible contribution de la NIGELEC dans l'offre d'énergie électrique nationale (8% du total) et aux importations d'électricité à bon marché à partir du Nigeria qui permettent d'équilibrer les comptes d'exploitation de la société nationale.

Au regard de l'importance de la facture pétrolière, les besoins de trésorerie de ces sociétés se sont accrus, induisant une augmentation de leurs consommations de crédits bancaires pour financer leurs opérations. Ainsi, dans l'ensemble des pays de l'Union, l'endettement bancaire des principales entreprises d'électricité a nettement augmenté ces dernières années. Il en est de même des sociétés pétrolières, dont l'encours des crédits est passé de 177,3 milliards en 2002 à 250,7 milliards en 2005.

Impact sur les échanges extérieurs

La hausse du cours du pétrole brut s'est traduite par une dégradation, en points de pourcentage, du solde du compte courant extérieur rapporté au PIB, de 0,22 en 2004 et de 0,81 en 2005. En 2006, la détérioration de ce ratio ressortirait à 0,92 point de pourcentage. Sur les trois années, l'impact cumulé sur le solde du compte courant extérieur rapporté au PIB s'établirait à 1,95 point de pourcentage.

En effet, au niveau de l'Union, les importations de produits pétroliers se sont sensiblement accrues, passant de 892,0 milliards en 2002 à 2.047,0 milliards en 2005 et sont estimées à 2.415,0 milliards en 2006. Au Sénégal, la facture pétrolière est ressortie à 432,0 milliards de FCFA en 2005 et pourrait atteindre 459,3 milliards en 2006, contre 278,3 milliards en 2004. Au Togo, ces importations passeraient de 41,1 milliards en 2002 à 258,8 milliards en 2006.

En variation absolue, le déficit de la balance des produits pétroliers de l'Union s'est creusé de 110,2 milliards en 2003, de 77,0 milliards en 2004 et de 292,5 milliards en 2005.

En Côte d'Ivoire, par contre, le niveau élevé du cours du baril de pétrole sur les marchés internationaux a contribué à améliorer le solde des échanges de produits pétroliers. En effet, le solde des échanges sur les produits pétroliers est excédentaire depuis 2002. Il est passé de 35,0 milliards en 2002 à 192,7 milliards en 2005. Au cours du premier semestre 2006, cet excédent a atteint 379,8 milliards et pourrait s'élever à 427,2 milliards pour l'exercice 2006.

3.2 - Perspectives

Au regard des impacts économiques et sociaux de la hausse des cours du pétrole et des conséquences sur la distribution d'énergie électrique, les Etats

Tableau 3.5: UEMOA: Impact de la hausse des cours du pétrole sur le solde courant (en points de pourcentage)

UEMOA	-0,22	-0,81	-0,92	-1,95
Togo	-0,52	-1,58	-2,38	-4,48
Sénégal	-0,66	-1,85	-1,16	-3,68
Niger	-0,23	-0,61	-0,93	-1,77
Mali	-0,12	-0,31	-0,49	-0,92
Burkina	-0,14	-0,40	-0,58	-1,12
Bénin	-0,04	-0,15	-0,21	-0,40
	2004	2005	2006	2004-2006

membres de l'UEMOA devraient prendre des mesures destinées à améliorer leur situation énergétique. Les axes qui pourraient être explorés relèvent aussi bien du domaine national que du domaine communautaire et devraient résolument s'inscrire dans le cadre d'une stratégie de promotion de l'efficacité énergétique, à savoir l'utilisation optimale des ressources disponibles au regard des besoins énergétiques des Etats membres.

A court terme, il serait souhaitable de mettre un accent particulier, d'une part, sur les mesures urgentes visant à atténuer le déficit actuel de production d'énergie électrique, singulièrement la modernisation de l'outil de production et, d'autre part, sur la constitution des stocks de sécurité en produits pétroliers. A moyen et long terme, l'objectif est de favoriser la synergie des actions entreprises au plan national, en vue d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'énergie électrique, tant courante que potentielle. Il s'agira également de promouvoir la diversification des sources d'énergie, à l'effet de limiter la vulnérabilité des économies aux fluctuations des cours des produits pétroliers.

Mesures de court terme

En vue d'assurer l'approvisionnement en énergie des Etats membres de l'Union, dans les meilleures conditions de fiabilité, de sécurité et de coût, les mesures ci-après pourraient être préconisées :

1. La libéralisation de la production et la privatisation de la distribution d'électricité. A l'instar de la Côte d'Ivoire où cette approche a produit des effets globalement positifs, le recours accru à des opérateurs privés, à la faveur d'une libéralisation de la production, peut constituer une solution à la réalisation des investissements requis pour assurer une modernisation rapide des outils de production. En outre, à l'aune des expériences du Mali, du Sénégal et du Togo, où des re-nationalisations ont été opérées à la suite de désaccords entre l'Etat et l'opérateur privé, la privatisation de

la distribution, au moyen de partenariats publicprivé, pourrait être privilégiée. Une telle approche a l'avantage de permettre à l'Etat de faire valoir sa vision de la politique énergétique, tout en bénéficiant du savoir faire et des ressources financières du partenaire stratégique.

- 2. La limitation des subventions au secteur de l'énergie. Les prix de l'électricité aussi bien que ceux des produits pétroliers devraient refléter les conditions de marché. Cette démarche, tout en permettant d'assurer un filet social pour certains produits de première nécessité, contribuerait à restaurer la viabilité financière des entreprises du secteur en mettant en adéquation leurs coûts de production avec leurs grilles tarifaires. Du reste, la limitation des subventions accordées au secteur énergétique réduirait l'impact du choc pétrolier sur les finances publiques.
- 3. La libéralisation des importations de produits pétroliers et la mise en place de mesures incitatives de promotion d'infrastructures de stockage. Une telle orientation pourrait ouvrir la voie à l'amélioration de l'approvisionnement en produits pétroliers et de la situation de constitution des stocks de sécurité. En outre, la mise en place, à l'échelle sous-régionale, de groupements d'achats, permettrait de bénéficier d'économies d'échelle, du fait d'un approvisionnement au meilleur coût.
- 4. La promotion de mesures d'économies d'énergie. Des politiques assises notamment sur la généralisation des lampes à basse consommation devraient constituer un pilier de la politique énergétique des Etats membres de l'Union. Elles contribueraient à compenser, en partie, les impacts du déficit de production d'énergie électrique.

Mesures de moyen et long terme

Au regard des impacts du choc pétrolier, la question énergétique s'impose désormais comme un

enjeu de premier plan dans la stratégie de développement. Dans la dynamique des efforts de coopération régionale en cours et pour approfondir la politique énergétique commune de l'UEMOA, il serait souhaitable d'asseoir une stratégie concertée de gestion du secteur énergétique au niveau de l'Union. Les principes directeurs de cette politique commune pourraient notamment être axés sur un renforcement de la coopération et de la solidarité régionales. Cette approche devrait reposer sur :

- Une analyse prospective des besoins potentiels de l'Union à l'horizon 2015. L'estimation de ces besoins permettrait de dérouler une stratégie régionale mettant l'accent sur l'utilisation optimale des ressources disponibles dans les Etats membres de l'UEMOA.
- 2. L'accélération des efforts de prospection de nouveaux gisements et l'accroissement des capacités de raffinage en Côte d'Ivoire et au Sénégal. De telles initiatives participeraient à la réduction de la dépendance des Etats membres de l'UEMOA par rapport à l'extérieur pour la couverture de leurs besoins en hydrocarbures. En effet, la hausse des cours du pétrole brut sur le marché international améliore significativement la rentabilité des exploitations qui avaient été considérées auparavant comme nécessitant des investissements trop importants.
- 3. La mise en place d'infrastructures adéquates de transport et de distribution d'énergie. Elle permettrait aux Etats de l'Union, à l'instar du gazoduc de l'Afrique de l'Ouest prévu pour transporter le gaz naturel nigérian à destination du Bénin, du Togo et du Ghana à compter du premier semestre 2007, de bénéficier d'une meilleure disponibilité en produits pétroliers et en électricité. Au regard des contraintes de transport liées à la qualité insuffisante des réseaux routiers, singulièrement pour les pays de l'hinterland, la possibilité d'installation de gazoducs et d'oléoducs reliant les pays

sahéliens aux ports du littoral pourrait être étudiée sur la base d'analyses coûts-bénéfices, prenant en compte les réalisations prévues au titre du volet routier du Programme Economique Régional. En outre, la mise en valeur et la gestion optimale des ressources énergétiques disponibles au niveau de l'Union requièrent la systématisation de l'interconnexion des réseaux électriques. Les pays accusant un déficit de production d'énergie électrique pourraient ainsi recevoir les excédents de production des autres Etats membres.

4. La diversification des sources d'énergie, singulièrement le renforcement de la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique, en vue de réduire la vulnérabilité de l'Union à l'égard de la hausse des cours des produits pétroliers. Dans cette optique, l'hydro-électricité constitue une option de choix au regard des ressources disponibles. En effet, nonobstant un fort potentiel en énergie hydroélectrique, l'Union ne produit d'énergie à partir de cette source qu'à hauteur de 26,3% de son offre totale. Cette source d'énergie nécessite toutefois des moyens financiers importants qui pourraient impliquer le recours au secteur privé, notamment au travers de partenariats avec le secteur public. Le charbon minéral devrait également constituer une source d'énergie privilégiée, en liaison avec les importants gisements de Anou Araren et de Salkadamna au Niger.

Disposant, en outre, de potentialités énormes en matière d'ensoleillement et d'exposition aux vents, l'Union pourrait s'investir dans la promotion et l'exploitation des énergies solaire et éolienne. Ces technologies pourraient notamment s'appliquer dans le domaine des télécommunications, de l'éclairage, du pompage et de l'irrigation. Toutefois, leur vulgarisation est tributaire de la maîtrise technique et de la promotion de la recherche-développement.

Par ailleurs, l'expérience en matière de production

électrique des auto-producteurs devrait être également capitalisée, singulièrement celle relative au développement des bio-carburants et des biomasses (résidus agricoles et agro-industriels). A cet égard, la définition de la stratégie régionale de développement de la filière biomasse mériterait d'être accélérée. Toutefois, la production de biocarburants ne constitue pas la solution aux problèmes énergétiques de l'Union, singulièrement la dépendance à l'égard des produits pétroliers. Elle ne saurait être plus qu'un complément d'appoint aux carburants traditionnels. En effet, contrairement à certaines orientations envisagées au plan régional, les perspectives de développement des bio-carburants demeurent limitées dans la région car elles sont, à l'instar des autres filières agricoles, tributaires de l'environnement climatique. Dans ces conditions, cette filière ne saurait atteindre les rendements nécessaires à la production en masse de biocarburants.

Au demeurant, la promotion des énergies renouvelables contribuera à limiter la sur-exploitation actuelle du bois de chauffe et du charbon de bois, source de déforestation et de dégradation de l'environnement.

* *

L'état des lieux de l'énergie dans l'UEMOA, présenté en annexe, montre qu'au niveau du secteur pétrolier, la production d'hydrocarbures est limitée et essentiellement destinée à l'exportation, l'offre sous-régionale étant assurée par deux raffineries et les importations de produits finis. Les sources d'approvisionnement sont assez diversifiées, mais les capacités de stockage sont insuffisantes et les conditions de transport, surtout vers les pays enclavés, s'avèrent difficiles. La demande nationale de produits pétroliers est fortement liée aux besoins des secteurs de l'électricité (fuel) et du transport automobile (surtout le gasoil).

Le secteur de l'électricité est généralement marqué par une libéralisation de la production, la distribution restant sous le contrôle de l'Etat, en raison de l'échec de plusieurs tentatives de privatisation. Le parc de production et le réseau de distribution se caractérisent par leur vétusté. Malgré le recours par certains Etats aux importations, le taux d'accès à l'électricité demeure faible.

Les prix des produits pétroliers dans les pays de l'UEMOA sont déterminés par les cours du baril du pétrole brut, l'évolution du cours du dollar, ainsi que les droits de douane et taxes spécifiques. Ils affectent les prix de l'électricité, énergie généralement d'origine thermique. Toutefois, l'évolution des cours mondiaux du brut n'est pas systématiquement répercutée sur les prix à la pompe et les tarifs de l'électricité dans tous les pays. Néanmoins, depuis 2002, tous les pays de l'UEMOA ont connu une évolution sensible des prix des produits pétroliers. En revanche, les tarifs de l'électricité sont demeurés relativement stables.

Cette hausse de la facture pétrolière a eu un impact significatif sur les performances des économies de l'Union. Les effets se sont manifestés par des perturbations dans la distribution d'énergie électrique, des pertes de croissance, une hausse du niveau des prix et une augmentation des dépenses publiques au titre des subventions au secteur énergétique pour limiter l'impact négatif de la hausse des prix. En outre, l'accroissement de l'endettement bancaire du secteur énergétique renforce les risques de crise systémique, eu égard à l'importance des crédits et à la détérioration de la situation financière des entreprises concernées dans un contexte de réduction des marges et de la rentabilité. Par ailleurs, cette hausse des prix a fortement affecté le bien-être des populations, avec la réduction de leur pouvoir d'achat et les effets induits des délestages.

Au total, la crise énergétique que vivent les pays de l'UEMOA doit être l'occasion d'une réflexion appro-

fondie sur les stratégies énergétiques à mettre en œuvre. La modernisation des outils de production, le recours accru à des opérateurs privés, la promotion de nouvelles sources d'énergie, la détermination des tarifs en fonction des cours mondiaux du pétrole, l'accélération des recherches pétrolières et l'amélioration des capacités de stockage sont autant d'éléments sur lesquels devrait porter l'attention des Autorités nationales. En outre, l'approfondissement de la coopération régionale, dans le cadre notamment du programme économique régional, pourrait permettre la multiplication des projets énergétiques régionaux tels que des gazoducs, des ouvrages hydro-électriques et l'interconnexion des réseaux électriques. La mise en place d'infrastructures communautaires de transport, de stockage et de distribution, ainsi que le regroupement de l'approvisionnement en produits pétroliers, à l'échelle sous-régionale et régionale, devraient également être étudiés.

Ces efforts s'avèrent indispensables pour permettre aux économies de l'UEMOA de s'engager véritablement dans la dynamique de développement durable qui exige, par ailleurs, une amélioration de l'environnement des activités économiques. Facteur de production hautement stratégique, l'énergie se doit d'être disponible, à faible coût, pour accroître la compétitivité des économies et permettre le plein effet des initiatives entreprises dans les autres secteurs.

Annexe 1 : Méthodologie d'appréciation de l'impact du choc pétrolier

Pour apprécier l'impact du choc pétrolier, la démarche méthodologique repose sur l'utilisation du modèle de Projection Macroéconométrique et de Simulation (PROMES) de la Banque Centrale. Ce modèle quantifie les relations d'interdépendance existant entre les variables macroéconomiques des pays de l'Union, selon l'analyse théorique des comportements des agents économiques en matière de consommation, d'investissement, de production, d'importation, de demande de crédits, de prix, etc.

L'analyse du choc pétrolier part d'une simulation de son impact sur les prix du commerce extérieur (à l'importation et à l'exportation). Ces derniers, à travers leur incidence sur les volumes importés et exportés et sur les prix intérieurs, influencent à leur tour la production et, partant, l'ensemble des variables économiques. Cette analyse variantielle de l'impact de la hausse des prix du baril de pétrole s'effectue toutes choses restant égales par ailleurs.

L'évaluation de l'impact des perturbations repose sur l'identification d'un scénario sans choc et d'un scénario qui intègre le choc pétrolier. Le scénario sans choc retrace l'évolution de l'économie, en l'absence de toute perturbation. Il est construit sur la tendance à long terme des cours du baril sans fluctuation de court terme de 1986 à 2005, déterminée par régression linéaire au temps.

L'analyse du choc pétrolier part des données sur l'environnement international, suivies par la Banque Centrale.

Pour les années 2003 à 2005, la variation du cours du baril de pétrole est déterminée en comparant les prix moyens observés sur les marchés internationaux (tendance avec choc) à ceux de l'évolution de long terme dérivée par régression temporelle sur la période de 1986 à 2005 (tendance sans choc).

Pour l'année 2006, il est fait l'hypothèse que le cours du baril de pétrole à 75 dollars observé en début juillet 2006 se maintiendrait en moyenne jusqu'en décembre 2006, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'offre de pétrole brut (situation au moyen orient, au Nigeria, saturation des capacités de l'OPEP, risques d'ouragans dans le golfe du Mexique) et des tensions liées à la forte demande notamment en Chine, aux Etats-Unis et au Japon. En tenant compte de la tendance observée au premier semestre 2006, le cours du baril s'établirait en moyenne à 72 dollars en 2006. Le niveau du cours sans choc résulte du prolongement de la tendance à moyen et long terme, soit 36,7 dollars le baril, en progression de 3,4% par rapport à 2005.

Tableau A.1: Tendance des cours du pétrole brut sans et avec choc.

	Tendance sans choc			Tendance avec choc				
2003 2004 200				2006	2003	2004	2005	2006
Cours du pétrole en \$ US	33,1	34,3	35,5	36,7	30,4	41,0	57,4	72,0
Variation (%)	3,8	3,6	3,5	3,4	16,5	34,9	40,0	25,4

Annexe 2 : Etat des lieux du secteur énergétique

Le secteur énergétique a connu de profondes mutations dans la plupart des Etats membres de l'Union. L'organisation et le fonctionnement des activités du secteur énergétique sont régis par des dispositions qui réglementent l'approvisionnement du marché et la fixation des tarifs.

Organisation du sous-secteur pétrolier

Au sein de l'Union, la filière pétrolière recouvre les activités d'exploration, de production, d'importation, de raffinage, de stockage, de transport et de distribution. Elle présente des caractéristiques diverses d'un pays à l'autre.

La production d'hydrocarbures (pétrole brut et gaz naturel) reste limitée dans l'Union. La Côte d'Ivoire a produit en 2005 14,5 millions de barils et 1,3 milliard de m3 de gaz. Le Sénégal produit 15 millions de m3 de gaz par an depuis 2003. En Côte d'Ivoire, l'exploration se fait sur la base d'un contrat de partage de production entre les concessionnaires et la Société Nationale des Opérations Pétrolières (PETROCI). Dix sociétés interviennent dans les activités de production et d'exploration. En 2006, la production a atteint 80.000 barils par jour.

En liaison avec le niveau élevé des cours du pétrole qui garantit la rentabilité des exploitations, les initiatives en matière d'exploration se sont multipliées dans l'ensemble des Etats membres de l'Union, à l'exception du Burkina. Ainsi, le Sénégal a identifié plusieurs blocs pouvant faire l'objet d'une licence. Il en est de même en Guinée-Bissau, au Mali et au Togo, où des explorations sont en cours.

Dans l'Union, la capacité de raffinage du pétrole brut est limitée, seuls la Côte d'Ivoire et le Sénégal disposant de raffineries fonctionnelles. Cette capacité ressort à environ 4,0 millions de tonnes en Côte d'Ivoire et à 1,2 million de tonnes au Sénégal. Les activités de raffinage sont assurées par des sociétés

à capitaux majoritairement privés, la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) et la Société Africaine de Raffinage (SAR), respectivement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Au Togo, une raffinerie avait été mise en place au milieu des années 1970 par le Gouvernement mais n'est pas fonctionnelle.

L'approvisionnement en produits pétroliers est libéralisé dans plusieurs Etats de l'Union, en vue d'assurer une meilleure satisfaction de la demande. Il est ainsi assuré par plusieurs sociétés titulaires de licences d'importation (30 au Bénin, 4 en Guinée Bissau, 45 au Mali et 10 au Sénégal). Toutefois, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Niger, la Société Nationale Burkinabè des Hydrocarbures (SONABHY), la Société Ivoirienne de Raffinage et la Société Nigérienne des Produits Pétroliers (SONIDEP) détiennent un monopole sur l'importation et l'entreposage des produits pétroliers. Au Togo, les importations de produits pétroliers sont effectuées par le Groupement des Professionnels du Pétrole (GPP). Dans ce cadre, les multinationales centralisent et exécutent, à tour de rôle, l'ensemble des commandes des acteurs du secteur.

Les sources d'approvisionnement en produits raffinés sont assez diversifiées et ont pour origine des pays tels que l'Afrique du Sud, le Ghana, le Nigeria et le Qatar. S'agissant des pays de l'hinterland (Burkina, Mali et Niger), leurs importations proviennent essentiellement des autres Etats membres de l'Union, notamment la Côte d'Ivoire et le Sénégal. L'approvisionnement de la Côte d'Ivoire et du Sénégal en pétrole brut est assuré en majeure partie par le Congo, la Guinée Equatoriale et le Nigeria.

Les capacités de stockage sont cependant globalement insuffisantes, les titulaires de licences d'importation ne disposant pas nécessairement de capacités propres d'entreposage. Aussi, beaucoup d'entités nouvellement agréées ont-elles recours aux infrastructures de stockage existantes. Au Bénin, les compagnies pétrolières hésitent à investir dans la construction d'infrastructures d'entreposage, compte tenu de leur coût de réalisation élevé. Toutefois, en raison des difficultés actuelles de stockage, les capacités étant limitées à 125.000 m3, certaines compagnies pétrolières telle que TEXA-CO-Bénin envisagent, à moyen terme, de disposer de leurs dépôts de stockage pour être autonomes vis-à-vis de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP), principal acteur du secteur. Le Togo, à travers la Société Togolaise d'Entreposage (STE) et la Société Togolaise de Stockage de Lomé (STSL), dispose pour sa part d'une capacité totale de 214.800 m3 qui est toutefois insuffisante, en raison des services de stockage de produits pétroliers fournis aux pays de l'hinterland. En effet, le Burkina, le Mali et le Niger disposent de capacités d'entreposage limitées, estimées respectivement à 64.000, 69.855 et 40.549 m3. Il en est de même de la Guinée-Bissau où seule une installation de stockage de gasoil d'une capacité de 11.000 m3 est disponible, celle prévue pour l'essence ayant été détruite durant les conflits armés. Aussi, les stations services sont-elles obligées de renouveler leurs stocks tous les mois.

Les activités de transport de produits pétroliers sont libéralisées et prises en charge par les opérateurs pétroliers eux-mêmes. L'acheminement des hydrocarbures s'effectue généralement par voie terrestre ou maritime. A cet égard, les pays de l'hinterland

sont, en particulier, confrontés à des difficultés, en liaison avec le mauvais état d'une partie des réseaux routiers et les tracasseries administratives, liées à la multiplication des postes de contrôle, dans certains pays de transit. Au niveau de l'Union, le secteur de la distribution est dominé par les grandes compagnies multinationales telles que SHELL, MOBIL, TOTAL, CHEVRON, ORYX, etc. Toutefois, la SONACOP occupe une position dominante au Bénin, réalisant 80,4% du chiffre d'affaires du secteur formel. En outre, d'autres sociétés à capitaux nationaux, à l'instar de ELTON et TOUBAGAZ au Sénégal ainsi que PETRO-IVOIRE et IVOIRE OIL en Côte d'Ivoire, consolident progressivement leur position dans la distribution.

Certains pays tels que le Bénin et le Niger se singularisent par le poids particulièrement important du secteur informel dans la distribution des produits pétroliers. Celui-ci atteint 80% au Bénin. Au Niger, selon les estimations du GPP, les quantités non déclarées de carburant (essence et gasoil) consommé y ont atteint près du quart des importations officielles du pays. Cette situation est en liaison avec les longues et poreuses frontières avec le Nigeria, la Libye et l'Algérie, pays producteurs de pétrole et où les prix sont subventionnés. Elle résulte également de l'absence de réseaux de distribution officiels dans de nombreuses localités de l'arrière pays.

Encadré A1 : Le secteur pétrolier ivoirien

En amont, les recherches pétrolières, entamées en 1975, ont permis d'exploiter, à partir de 1980 et 1982 respectivement, les premiers gisements pétroliers marins dénommés ESPOIR et BELIER. Ces gisements ont atteint une production maximale de 28.000 barils/jour en 1986.

Afin de stimuler l'exploration, des mesures ont été adoptées. Elles ont consisté notamment en des avantages fiscaux et une participation plus forte de l'Etat dans le secteur, avec la création d'une Société Nationale des Opérations Pétrolières (PETROCI). En outre, l'adoption de la Loi n°96-669 du 29 août 1996 portant Code pétrolier a institué de manière systématique les contrats de partage de production entre l'Etat de Côte d'Ivoire et l'opérateur privé, qui a en charge la réalisation des investissements nécessaires aux travaux d'exploration et de production.

Ces dispositions ont notamment permis la découverte en 1993 de FOXTROT et de PANTHERE, gisements de gaz, ainsi qu'en 1994 de LION, gisement de brut. L'extraction issue de PANTHERE, débutée en 1996, et de FOXTROT démarrée en 1999, est destinée à la production locale d'électricité. En outre, un champ pétrolifère additionnel, BAOBAB CI-40 (2005), fait l'objet d'une exploitation, en plus du champ ESPOIR qui a été réouvert en 2002.

Au total, la production ivoirienne de pétrole brut a atteint le niveau de 80.000 barils/ jour à fin mars 2006, contre 40.000 en janvier 2006 et 21.000 en juillet 2005. Cette production, compte tenu de sa très bonne qualité qui lui confère une valeur importante sur le marché international, est en grande partie exportée.

En aval, les activités de raffinage, d'importation, de stockage et de distribution sont pour l'essentiel régies par les dispositions du droit commun ivoirien et de l'OHADA auxquelles s'ajoutent des arrêtés ministériels.

La SIR, société de raffinage à capital mixte, dispose d'une capacité de transformation d'environ 4.000.000 de tonnes par an. Elle détient notamment le monopole de l'importation des produits pétroliers, qui proviennent principalement du Nigeria, du Congo, de la Guinée-Equatoriale et de la France. Les principaux produits raffinés disponibles en Côte d'Ivoire sont le butane, l'essence, le super, le gasoil et le fueloil. En outre, la Société Nationale de Bitume (SNB) produit du bitume.

Les plus importantes sociétés intervenant dans le secteur de la distribution des produits pétroliers sont SHELL, TOTAL, CHEVRON, IVOIRE OIL, PETROIVOIRE, MOBIL et ORYX. Elles représentent près de 80% du secteur de la distribution.

Le stockage des produits pétroliers est assuré à travers cinq grands dépôts, dont deux sont la propriété du groupe MSTT (MOBIL, SHELL, TOTAL et TEXACO), tous situés à Abidjan et trois autres, appartenant à la principale société de stockage dénommée GESTOCI, situés à Abidjan, Bouaké et Yamoussoukro. L'acheminement des stocks de produits à partir de la ville d'Abidjan se fait essentiellement par voie ferroviaire et routière.

Avant la libéralisation du secteur intervenue en 1998, les prix pratiqués étaient administrés. Depuis 1998, l'objectif visé est d'assurer l'uniformité des prix plafonds sur le territoire national et de protéger les consommateurs des effets des fluctuations des cours internationaux du pétrole. Dans ce contexte, l'Etat fixe mensuellement le prix maximum de cession des produits par la SIR aux distributeurs et le prix maximum des produits à la pompe.

Offre et demande de produits pétroliers

L'offre de produits pétroliers est composée de l'extraction de pétrole brut, de la production des raffineries et des importations de produits finis. La production de pétrole brut est passée de 318.000 tonnes en 2001 à 2.321.400 tonnes en 2005, soit 14,5 millions de barils. Pour sa part, l'offre de produits pétroliers finis, à savoir la production des raffineries et les importations, est ressortie à 6.871.846 tonnes en 2005 contre 5.874.176 tonnes en 2001, soit une progression moyenne annuelle de 4,0% sur la période. L'offre de

produits finis est composée pour l'essentiel de gasoil, d'essence, de pétrole lampant et de fuel.

L'offre de pétrole brut est destinée presque entièrement au marché extérieur. En effet, la production ressortis en 2005 à 1 jour pour le butane, 3 jours pour l'essence ordinaire et 5,5 jours pour le super carburant, présentant des risques de rupture d'approvisionnement du marché intérieur. Le Mali a, pour sa part, pris des dispositions pour constituer un stock

Tableau A.2: Offre de produits pétroliers (en tonnes)

Années	Pétrole brut	Production des raffineries	Importations de produits finis	Offre de produits finis
2001	318.000	3.863.576	2.010.600	5.874.176
2002	842.700	3.614.407	2.188.600	5.803.007
2003	1.192.500	3.731.816	2.170.000	5.901.816
2004	1.272.000	4.597.851	2.039.700	6.637.551
2005	2.321.400	4.940.146	1.931.700	6.871.846

Sources: Services Nationaux.

nationale ivoirienne de pétrole brut est systématiquement exportée, en raison de sa très bonne qualité, d'une densité proche de celle du Brent, qui lui confère une valeur importante sur le marché international. Ainsi, la SIR est approvisionnée à partir d'importations de pétrole brut de qualité moindre et donc moins coûteuses.

D'une manière générale, l'offre de produits pétroliers finis correspond à la demande intérieure de l'Union, les pénuries étant exceptionnelles. L'offre couvre les consommations intermédiaires, notamment des centrales thermiques, les consommations finales et les stocks de sécurité. La demande nationale de produits pétroliers est fortement liée aux besoins des secteurs de l'électricité (fuel) et du transport automobile (surtout le gasoil).

Au niveau de l'Union, les dispositions légales prévoient, à l'exception du Mali, la détention de stocks de sécurité avec des normes réglementaires variant de 35 jours de consommation au Sénégal à 45 jours au Togo. Toutefois, en pratique, les stocks de sécurité détenus par les pays de l'Union sont relativement faibles. Au Sénégal, les stocks moyens sont

national de sécurité à compter de 2007.

Prix et coûts des produits pétroliers

D'une manière générale, la structure des prix, à savoir la formule de détermination des prix des produits pétroliers, n'évolue pas significativement d'une année à l'autre. En revanche, la grille tarifaire (prix à la consommation) fait l'objet d'une révision périodique. A cet égard, il existe dans l'ensemble des pays de l'UEMOA, à l'exception de la Côte d'Ivoire, un mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers. Ces mécanismes prévoient généralement une révision mensuelle des prix, en fonction de l'évolution des cours du baril de pétrole brut et du cours du dollar. En Guinée-Bissau, la structure des prix est réexaminée tous les deux mois. Conformément aux règlements en vigueur, de nouveaux prix plafonds doivent être fixés lorsque la variation du prix du marché de référence dépasse un seuil défini, en général 4 à 5%.

Sur cette base, le Bénin, le Burkina, le Niger et le Sénégal procèdent régulièrement à des modifications de leur grille tarifaire. En revanche, le mécanis-

Encadré A2 : Structure des prix des produits pétroliers

La détermination des tarifs plafonds des produits pétroliers est effectuée à partir du prix ex-dépôt qui est la somme des prix parité à l'importation et des droits de douane. Le prix parité à l'importation est la base de tous les tarifs des carburants. Son évolution suit celle des cotations sur les marchés internationaux qui sont hors du champ de contrôle des autorités nationales. Il comprend trois éléments : le prix moyen méditerranéen, de l'Europe du Nord ou une cotation de l'agence PLATT's, la prime et les frais annexes. La prime correspond à un montant forfaitaire destiné à couvrir les frais et marges (en dollars E.U. la tonne) du négociant pour la livraison des produits pétroliers du marché de référence à la côte ouest-africaine.

A tous les éléments cités précédemment, s'ajoutent les droits à l'importation, les taxes spécifiques (taxe spéciale sur les produits pétroliers, taxe intérieure sur les produits pétroliers), les frais de transport, d'entreposage, de manutention et de coulage ainsi que les marges des sociétés de distribution.

me d'ajustement des prix n'est pas appliqué de manière systématique dans les autres pays. Ainsi, la Guinée-Bissau et le Togo n'ont enregistré respectivement que cinq et deux révisions de leurs prix, entre janvier 2002 et septembre 2005. Dans le cas particulier du Mali, la taxe intérieure sur les produits pétroliers est modulée pour maintenir inchangé le niveau des prix. Ce faisant, les évolutions des cours du pétrole ne sont pas entièrement répercutées sur les prix à la consommation. S'agissant de la Côte d'Ivoire, seules cinq modifications des prix des carburants à la pompe y ont été opérées entre 2003 et 2006.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des prix des carburants dans les différents Etats de l'Union entre octobre 2005 et octobre 2006.

Dans certains pays comme le Niger et le Bénin, les prix du marché officiel des hydrocarbures sont largement supérieurs à ceux du secteur informel, en raison notamment des taxes prélevées par l'Etat. En revanche, les prix du pétrole lampant sont plus bas sur le marché officiel, en raison de la subvention de ce produit.

Organisation du sous-secteur de l'électricité

Dans la plupart des pays de l'Union, le secteur de l'électricité a été restructuré et libéralisé au cours des années 1990, en vue de mieux satisfaire la demande. La production est libéralisée en Côte

Tableau A.3: Evolution des prix des carburants (en FCFA le litre)

		octobre 2005			octobre 2006		
	Essence super	Gazole	Pétrole lampant	Essence super	Gasoil	Pétrole lampant	
Bénin	490	450	410	425	415	385	
Burkina	673	599	465	606	586	445	
Côte d'Ivoire	615	545	395	615	545	395	
Guinée-Bissau	736	488	500	710	520	430	
Mali	635	510	440	635	525	440	
Niger	592	534	300	661	586	456	
Sénégal	663	540	416	720	568	454	
Togo	525	515	375	525	515	375	

Sources: Services nationaux.

d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Togo. Aussi, bénéficie-t-elle de la présence de producteurs indépendants tels que AZITO Energie en Côte d'Ivoire, Greenwich Turbines Incorporation (GTI) au Sénégal et CONTOUR GLOBAL au Togo. Dans les autres Etats membres, en revanche, la production relève exclusivement du service public. Le Bénin et le Togo se singularisent par leur structure de production commune, à savoir la Communauté Electrique du Bénin (CEB).

La distribution est assurée par un monopole dans tous les pays. Ce monopole est de type privé en Côte d'Ivoire et public dans les autres pays. En effet, à travers la Convention de concession du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation de l'énergie électrique, signée le 25 octobre 1990 pour une durée de quinze ans, la Côte d'Ivoire a confié l'exploitation du secteur de l'électricité à la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), société anonyme à capitaux détenus à 80% par le secteur privé, dont 51% par le groupe SAUR International, actionnaire majoritaire. En 1998, le Gouvernement ivoirien a entrepris la restructuration du secteur de l'électricité en vue d'accroître la participation du secteur privé, de mettre en place un cadre réglementaire approprié et de réduire le coût de l'électricité. La Convention de concession Etat-CIE a été renouvelée le 12 octobre 2005 pour une nouvelle période de quinze années.

Au Mali, au Sénégal et au Togo, les processus de privatisation des entreprises publiques du secteur de l'électricité ont échoué et se sont traduits par des re-nationalisations. Les processus de privatisation des sociétés nationales d'électricité étaient assortis de l'obligation, de la part du partenaire stratégique, de réaliser les investissements nécessaires pour faire face à la demande croissante. La persistance de désaccords entre les parties a abouti à la rupture des contrats de concession.

En liaison avec cette situation, le parc de production et le réseau de distribution des pays de l'UEMOA se caractérisent, à l'exception de la Côte

d'Ivoire, par leur vétusté. Ainsi, les réseaux de distribution électrique enregistrent des pertes allant jusqu'à 25%. En Guinée-Bissau, les équipements ainsi que le réseau électrique ont été fortement endommagés par le conflit de 1998.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire dispose d'un vaste réseau électrique interconnecté à ceux de certains pays voisins. Ainsi, la Communauté Electrique du Bénin alimente le Bénin et le Togo, en partie à partir de la Côte d'Ivoire (CIE). Au Burkina également, une partie de l'électricité consommée provient de la Côte d'Ivoire.

Pour compléter leur production nationale, certains Etats de l'Union importent de l'électricité de pays membres de la CEDEAO. Le Ghana alimente le Bénin, le Togo et le Burkina, à partir de la Centrale Hydroélectrique d'Akossombo. Pour sa part, le Niger est connecté au réseau électrique du Nigeria (NEPA).

Des expériences de coopération régionale en matière de partage de ressources hydrauliques transfrontalières ont également été initiées. Le Mali et le Sénégal s'approvisionnent en partie à partir du barrage de Manantali (Mali), construit dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS). En outre, le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo participent au Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP).

Au niveau régional, la production d'énergie électrique est essentiellement d'origine thermique (73,7% contre 26,3% pour l'énergie d'origine hydroélectrique). Toutefois, l'énergie hydroélectrique constitue un élément substantiel dans certains Etats, notamment au Mali (79,9%), en Côte d'Ivoire (25,7%) et au Burkina (19,5%), et est entièrement produite par des structures étatiques. A cet égard, il importe de relever que la production hydroélectrique s'est inscrite en recul au cours des dernières années, en raison de l'assèchement progressif des cours d'eau. Au Niger, le charbon minéral constitue la première source de la production locale d'élec-

tricité. Au cours de l'année 2005, 158,6 Gwh, soit 78,6% de production locale ou 29,3% de l'offre globale d'électricité, provenaient du charbon.

Le recours aux énergies alternatives demeure faible. Seuls les auto-producteurs, à savoir de grandes entreprises industrielles, telles que l'Office Togolais des Phosphates (OTP) et la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS), qui disposent d'unités de production d'électricité couvrant leurs propres besoins en énergie, se singularisent par la diversité des combustibles utilisés pour leur production (résidus de produits agricoles, souffre, gaz, produits dérivés d'hydrocarbures).

le d'électricité. Cette part atteint environ 40% de la production nationale de ces pays.

Les importations représentent également une proportion significative de l'offre d'électricité. En effet, plusieurs Etats membres de l'Union dépendent des importations pour satisfaire leurs besoins en énergie électrique. Ainsi, les besoins en énergie électrique du Bénin, du Niger et du Togo sont couverts par des importations à hauteur de 87,7%, 62,7% et 90,4% respectivement. D'importantes différences sont relevées entre les coûts de production locale et les prix de l'électricité importée. Au Bénin et au Togo, la CEB produit de l'électricité à 109 FCFA le Kwh alors

Tableau A.4: Stucture de la production d'énergie électrique dans les pays de l'UEMOA

	Thermique	Hydro-électrique
Bénin	99,1	0,9
Burkina	80,5	19,5
Côte d'Ivoire	74,3	25,7
Guinée-Bissau	100,0	0,0
Mali	20,1	79,9
Niger	100,0	0,0
Sénégal	87,2	12,8
Togo	96,2	3,8
UEMOA	73,7	26,3

Sources: Services nationaux.

Offre et demande d'énergie électrique

L'offre est insuffisante et engendre des perturbations importantes dans la fourniture d'électricité. Elle est constituée de la puissance installée, de l'apport des producteurs indépendants et des importations.

En 2005, la production d'électricité a varié dans une fourchette allant de 15,2 GWH en Guinée-Bissau à 5.567,2 GWH en Côte d'Ivoire, pays exportateur net d'électricité depuis 1995. Dans les pays où la production est libéralisée, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire, l'apport des producteurs indépendants constitue une part importante de l'offre tota-

que l'énergie électrique importée de Côte d'ivoire lui revient à 50 FCFA le Kwh. De même, le Niger importe de l'électricité du Nigeria à 24 FCFA le Kwh alors que le coût de revient d'un Kwh produit localement est beaucoup plus élevé (68 FCFA pour la Société Nigérienne de Charbon et 146 FCFA pour la Société Nigérienne d'électricité).

En revanche, les importations représentent une faible partie de l'offre au Sénégal et au Mali. La Guinée-Bissau, dont la production nationale est du reste particulièrement faible, ne peut importer de l'énergie, en raison de l'absence d'un réseau électrique interconnecté avec les pays voisins.

Tableau A.5: Offre d'énergie électrique dans les pays de l'UEMOA en 2005 (en Gwh)

	Production locale	Importations
Bénin	83,3	595,1
Burkina	516,2	125,3
Côte d'Ivoire	5.567,2	0,0
Guinée-Bissau	15,2	0,0
Mali	754,0	66,0
Niger	201,6	339,0
Sénégal	1.514,0	66,0
Togo	50,6	478,0
UEMOA	8.766,2	1.669,4

Sources: Services nationaux.

D'une manière générale, la demande d'énergie électrique affiche une croissance annuelle importante, de l'ordre de 5 à 10%, et est concentrée au niveau de la capitale. Elle est caractérisée par une prépondérance des ménages, des industries et des acteurs du secteur des transports, à l'exception de la Guinée-Bissau où l'Administration publique représente la majeure partie de la demande d'énergie électrique.

Prix de l'électricité

L'électricité constitue l'un des rares secteurs où les prix demeurent administrés. Cette situation résulte du fait que les prix pratiqués dans le secteur affectent la compétitivité du secteur industriel et ont un impact direct sur les conditions de vie des ménages.

Tableau A.6: Taux d'accès à l'électricité dans les pays de l'UEMOA en 2005 (en %)

	National	Milieu rural
Bénin	23,4	2,7
Burkina	17,0	14,0
Côte d'Ivoire	60,0	15,0
Guinée-Bissau	8,0	2,0
Mali	14,0	1,0
Niger	7,0	-
Sénégal	40,7	12,0
Togo	18,0	5,0

Sources: Services nationaux.

Le taux d'accès à l'électricité est faible dans l'Union. En 2005, il a varié entre 6,8% au Niger et 60,0% en Côte d'Ivoire, contre une moyenne mondiale de plus de 60,0%. En milieu rural, ce taux est encore plus faible. Il évolue dans une fourchette allant de 1,0% au Mali à 15,0% en Côte d'Ivoire.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de la régulation des prix de l'électricité varient d'un pays à l'autre, l'accent étant généralement mis sur la minimisation des tarifs appliqués aux consommateurs.

Les conditions tarifaires sont complexes et notamment déclinées suivant l'usage (domestique, profes-

sionnel ou éclairage public) et la quantité d'électricité consommée. Dans plusieurs pays, les tarifs ne sont pas toujours ajustés en fonction des coûts de production. Ainsi au Bénin, en Guinée-Bissau, au Niger, en Côte d'Ivoire et au Togo, les tarifs n'ont pas connu de modifications depuis 2002, nonobstant l'impact de la hausse des prix des combustibles et des coûts de production. Au Sénégal, les prix de l'électricité n'ont enregistré qu'une seule hausse, en 2006, au cours des cinq dernières années. Cette situation a été à l'origine de déficits d'exploitation des sociétés de production et d'une réduction de la

qualité de leurs services. En revanche, au Burkina, les tarifs appliqués par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité ont été modifiés à deux reprises, en 2004 et 2006.

Le tableau ci-dessous retrace le niveau des prix de l'électricité dans les pays de l'Union.

Globalement, la prédominance de la composante thermique rend le secteur de l'énergie électrique des pays de l'Union très vulnérable à la hausse des cours du pétrole.

Tableau A.7: Prix de l'électricité dans les pays de l'UEMOA en 2006 (en FCFA)

	Basse tension	Moyenne tension
Bénin	93,3	63,3
Burkina	86,0	121,0
Côte d'Ivoire	61,2	51,9
Guinée-Bissau	175,0	115,0
Mali	98,0	73,1
Niger	79,3	79,9
Sénégal	83,8	78,5
Togo	65,8	63,3

Sources: Services nationaux.

BIBLIOGRAPHIE

BAD/OCDE (2006), Perspectives économiques en Afrique en 2005/2006.

BCEAO (2004), Rapport sur les Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA en 2005.

BCEAO (2005), Rapport sur les Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA en 2006.

Commission de l'UEMOA (2006), Stratégie régionale de validation énergétique de la biomasse.

Commission de l'UEMOA (2001), Politique énergétique de l'UEMOA.

ENDA Tiers-Monde (2005), Développement des capacités et potentiel d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest.

FMI (2006), World Economic Outlook, financial systems and economic cycles.

FMI (2006), Regional Economic Outlook, Subsaharian Africa.

International Energy Agency (2005), World Energy Outlook 2005.

Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie (IEPF) (2004), Profils énergétiques des Etats membres de l'UEMOA.

IEPF (2005), Système d'Information Energétique de l'IEPF, Rapport annuel Niger.

IEPF (2005), Système d'Information Energétique de l'IEPF, Rapport annuel Sénégal.

IEPF (2005), Système d'Information Energétique de l'IEPF, Rapport annuel Togo.

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB réel, PIB nominal par tête et taux d'inflation

Tableau 2 : Contributions sectorielles à la formation du PIB nominal

Tableau 3 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel

Tableau 4 : Taux d'épargne intérieure et taux d'investissement

Tableau 5: Evolution des prix à la consommation

Tableau 6 : Opérations financières de l'Etat

Tableau 7: Balance des transactions courantes

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB réel, PIB nominal par tête et taux d'inflation

										Est.	Est.		Prév.	
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2002	2006	2007	2008	2009
Taux de croissance du PIB réel (en %)	ssance	du PIB	réel (e	(% u										
Bénin	4,3	2,7	4,0	5,3	6,4	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9	3,6	2,0	0,0	0,9
Burkina	6'6	8,9	8,5	3,7	1,6	8,9	4,6	8,0	4,6	7,1	6,1	0,9	6,5	6,5
Côte d'Ivoire	6,9	6,2	5,4	1,6	-2,3	0,1	-1,6	-1,7	1,5	1,8	1,8	2,0	4,5	2,0
Guinée-Bissau	4,8	6,5	-28,2	9,7	7,5	0,2	-7,1	9,0	3,2	3,8	1,8	4,7	0,0	0'9
Mali	2'9	6,4	8,1	2,7	-3,3	11,9	4,3	9,7	2,2	6,1	2,0	5,4	5,5	0'9
Niger	3,3	8,4	8'6	-1,6	-0,2	5,8	5,8	3,8	-1,0	0,7	3,5	4,0	2,0	2,0
Sénégal	5,1	5,0	2,7	5,1	9'9	9,5	1,2	2'9	5,6	5,5	3,1	5,4	5,5	5,5
Togo	7,4	4,0	-2,3	2,6	6'0-	2,0	3,5	2,0	8'0-	8,0	1,5	2,9	5,5	5,5
UEMOA	6,4	9'9	5,4	2,9	0,1	3,9	4,1	2,9	2,6	4,0	3,2	4,0	5,3	5,5
PIB nominal/tête (en milliers	'tête (er	ı millie	rs FCFA)	æ										
Bénin	216,0	229,1	242,4	248,0	262,9	277,2	286,3	292,6	292,9	304,2	312,4	323,6	338,4	353,8
Burkina	134,2	141,0	157,9	154,9	152,5	166,7	177,1	194,0	203,9	220,2	231,7	244,6	259,4	275,2
Côte d'Ivoire	412,7	448,8	479,3	475,9	449,5	453,8	447,2	431,5	427,8	436,8	444,2	447,4	461,6	478,6
Guinée-Bissau	125,4	147,5	107,9	119,9	130,4	121,4	115,6	110,8	119,1	125,7	128,5	134,4	142,3	150,7
Mali	154,6	167,5	179,5	184,6	189,1	216,9	213,6	231,2	243,2	262,1	274,9	285,1	282,6	283,1
Niger	107,8	109,4	119,8	117,9	107,9	114,4	121,0	122,2	118,5	132,9	135,2	138,3	143,4	148,6
Sénégal	266,3	276,9	291,9	302,7	317,2	331,6	334,9	372,5	386,6	408,9	425,0	447,3	471,2	496,4
Togo	203,8	231,4	212,5	213,4	201,6	206,0	211,4	206,4	200,7	210,4	216,1	221,0	232,1	243,9
UEMOA	228,5	243,4	258,1	259,9	255,4	267,3	269,8	277,0	280,7	295,2	304,3	313,4	324,8	337,4
Taux d'inflation annuel, en m	ion ann	uel, en	moyer	oyenne (en %)	(%									
Bénin	4,1	3,7	5,8	0,3	4,2	4,0	2,4	1,5	6'0	5,4	3,0	0,2		·
Burkina	6,1	3,0	4,9	-1,1	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,8	1,1		·
Côte d'Ivoire	2,2	3,4	4,6	8,0	2,5	4,3	3,1	3,3	4,1	3,9	2,6	2,5	·	E
Guinée-Bissau	50,7	49,1	8,0	-2,3	8,9	3,2	3,9	-3,5	6'0	3,4	1,9	4,1	ē	ri e
Mali	6,5	7'0-	4,0	-1,2	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,2	0,3	•	Y
Niger	5,3	3,5	4,5	-2,3	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,4	9'0	•	1
Sénégal	2,8	1,6	1,2	8,0	2,0	3,0	2,3	0,0	9,0	1,7	1,9	4,1	,	à
Togo	4,6	5,3	1,0	-0,1	1,9	3,9	3,1	6'0-	4,0	8'9	2,0	1,1	ì	ā
UEMOA	3,5	3,0	3,6	0,2	1,8	4,1	2,9	1,3	9,0	4,3	2,2	1,6	1	
Sources : BCEAO et INS.	et INS.	Est. = I	Est. = Estimations		Prév. = Prévisions	visions								

Tableau 2: Contributions sectorielles à la formation du PIB nominal (en pourcentage)

									101	Est.	Est.	Prév
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin												
Primaire	35,7	35,8	36,6	35,8	34,9	34,5	33,7	32,1	32,3	32,3	33,6	34,1
Secondaire	13,3	13,5	12,6	12,8	12,9	13,4	13,6	13,7	13,3	13,3	12,8	12,7
Tertiaire	51,0	50,7	50,9	51,4	52,2	52,1	52,7	54,2	54,4	54,4	53,6	53,2
Burkina		pereto:	Ten est der			teoretes			3-2, 01360	DENSITY	183100	55-49740
Primaire	32,6	30,4	33,1	32,0	28,9	31,5	31,9	31,2	29,3	28,0	28,3	27,8
Secondaire	16,6	17,7	16,2	17,1	18,7	17,5	17,0	19,1	21,4	22,0	23,5	25,5
Tertiaire	50,8	51,9	50,7	50,9	52,4	51,0	51,1	49,6	49,3	50,0	48,2	46,8
Côte d'Ivoire												
Primaire	25,5	25,4	23,9	21,8	23,8	24,3	25,7	25,5	23,2	22,8	23,0	22,8
Secondaire	25,9	26,1	25,6	27,3	24,4	23,7	22,9	21,7	23,1	25,9	26,3	26,3
Tertiaire	48,6	48,5	50,6	50,9	51,8	52,0	51,4	52,8	53,7	51,3	50,7	50,9
Guinée-Bissau												
Primaire	51,2	50,9	57,1	59,4	57,4	55,1	56,4	56,1	52,8	52,0	51,2	49,4
Secondaire	16,6	15,6	13,4	12,1	12,0	12,5	12,9	12,6	11,8	12,1	12,0	12,9
Tertiaire	32,2	33,5	29,5	28,4	30,6	32,4	30,7	31,3	35,4	35,9	36,8	37,7
Mali												
Primaire	36,9	36,0	34,6	34,2	33,5	35,0	29,9	35,3	34,2	34,8	33,5	33,1
Secondaire	21,1	22,8	23,6	23,4	23,6	25,6	37,7	33,0	26,0	27,2	28,2	28,5
Tertiaire	42,0	41,2	41,9	42,4	42,9	39,4	32,3	31,7	39,8	38,1	38,3	38,4
Niger												
Primaire	38,4	37,5	38,8	37,8	39,0	38,5	40,1	41,9	37,7	42,6	41,6	41,2
Secondaire	14,5	14,2	14,7	13,7	13,7	12,3	11,5	12,0	12,4	11,1	11,2	11,4
Tertiaire	47,1	48,2	46,5	48,5	47,3	49,2	48,3	46,1	49,9	46,3	47,2	47,5
Sénégal												
Primaire	20,0	20,0	20,2	20,4	19,4	19,9	15,6	16,5	15,7	16,5	16,0	15,2
Secondaire	22,7	23,9	21,9	20,8	20,6	21,7	23,5	24,5	25,2	24,9	24,3	24,7
Tertiaire	57,3	56,1	58,0	58,8	60,1	58,4	60,9	59,1	59,0	58,6	59,7	60,2
Togo												
Primaire	36,3	37,4	35,0	36,9	34,2	39,9	38,2	37,0	36,2	39,0	38,2	38,5
Secondaire	16,4	15,2	16,9	16,2	17,8	17,2	18,3	17,7	17,1	16,9	16,5	17,4
Tertiaire	47,4	47,3	48,2	46,9	47,9	42,9	43,5	45,4	46,7	44,1	45,3	44,1
UEMOA												
Primaire	28,9	28,7	28,2	27,2	27,4	28,0	27,4	27,8	26,1	26,5	26,4	26,1
Secondaire	21,1	21,6	21,0	21,6	20,5	19,9	20,2	19,5	20,5	21,5	21,8	22,1
Tertiaire	50,0	49,7	50,7	51,2	52,1	52,1	52,4	52,8	53,4	52,0	51,8	51,8

Sources : BCEAO et INS.

Tableau 3: Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel (en points de pourcentage)

Tableau 3 : Contr				<u> </u>				(0.	. 10 0	Est.	Est.	Prév.
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
D												
Bénin												
Primaire	2,1	2,3	2,0	2,3	1,8	2,5	0,9	0,9	2,1	0,0	2,7	2,3
Secondaire	1,1	0,5	0,0	0,2	1,2	1,3	1,1	0,4	-0,1	0,9	-0,3	0,5
Tertiaire	1,1	2,9	2,0	2,8	1,9	2,4	2,3	2,6	1,1	2,0	1,2	2,2
PIB	4,3	5,7	4,0	5,4	4,8	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9	3,6	5,0
Burkina												
Primaire	4,8	-1,4	5,7	1,9	-1,2	5,4	1,6	2,5	-0,7	3,9	3,1	2,6
Secondaire	-0,2	3,1	0,6	-0,4	1,2	0,1	1,9	1,7	1,7	0,9	1,2	1,9
Tertiaire	5,3	5,2	2,1	2,2	1,6	1,3	1,1	3,9	3,7	2,3	1,3	1,6
PIB	9,9	6,8	8,5	3,7	1,6	6,8	4,6	8,0	4,6	7,1	5,6	6,0
Côte d'Ivoire												
Primaire	2,3	1,0	1,4	-1,2	4,8	-0,3	-1,6	-0,1	1,0	0,7	-0,1	0,7
Secondaire	3,0	2,9	2,4	0,9	-2,6	-0,6	0,0	0,1	0,2	2,8	2,0	0,5
Tertiaire	1,6	2,3	1,6	1,9	-4,5	1,0	0,0	-1,8	0,3	-1,7	-0,1	0,9
PIB	6,9	6,2	5,4	1,6	-2,3	0,1	-1,6	-1,7	1,5	1,8	1,8	2,0
Guinée-Bissau												
Primaire	3,2	4,6	-10,8	4,5	2,4	0,9	-4,1	0,5	0,6	1,8	0,1	1,7
Secondaire	0,5	1,1	-6,0	0,2	0,8	-0,1	-0,1	-0,4	0,4	0,6	0,4	0,7
Tertiaire	1,0	0,9	-11,4	2,8	4,3	-0,5	-2,9	0,5	2,2	1,4	1,3	2,3
PIB	4,8	6,5	-28,2	7,6	7,5	0,2	-7,1	0,6	3,2	3,8	1,8	4,7
Mali												
Primaire	0,9	0,1	4,0	2,9	-4,0	4,1	-1,2	6,4	-1,1	2,0	1,8	1,8
Secondaire	1,2	3,8	1,6	0,5	0,9	4,1	4,2	-2,2	0,6	1,8	0,9	1,0
Tertiaire	4,6	1,0	2,5	2,2	-0,1	3,7	1,3	3,4	2,9	2,3	2,3	2,6
PIB	6,7	4,9	8,1	5,7	-3,3	11,9	4,3	7,6	2,2	6,1	5,0	5,4
Niger												
Primaire	0,1	1,8	8,9	-5,4	0,1	2,5	1,8	1,4	-3,1	4,9	1,5	0,9
Secondaire	1,1	8,0	3,3	-4,1	0,1	-0,1	1,2	1,1	-0,8	0,0	0,6	0,6
Tertiaire	2,1	2,3	-2,4	7,9	-0,4	3,4	2,9	1,2	2,8	2,1	1,4	2,5
PIB	3,3	4,8	9,8	-1,6	-0,2	5,8	5,8	3,8	-1,0	7,0	3,5	4,0
Sénégal												
Primaire	1,0	0,6	-1,3	0,4	0,6	0,2	-1,8	3,0	0,5	1,1	0,4	8,0
Secondaire	0,1	-1,2	-2,1	0,2	0,8	2,0	1,2	2,1	2,4	2,2	-0,3	2,1
Tertiaire	4,0	5,6	9,1	4,5	4,2	3,4	1,9	1,6	2,7	2,2	3,0	2,4
PIB	5,1	5,0	5,7	5,1	5,6	5,6	1,2	6,7	5,6	5,5	3,1	5,4
Togo												
Primaire	0,1	1,7	1,7	1,2	-0,7	-0,2	0,2	0,3	-0,5	0,2	0,6	1,0
Secondaire	1,1	0,7	3,2	-4,4	0,1	-0,1	2,5	2,6	-0,4	0,7	0,5	1,3
Tertiaire	6,2	1,6	-7,2	5,9	-0,4	2,3	8,0	-0,8	0,1	-0,1	0,4	0,6
PIB	7,4	4,0	-2,3	2,6	-0,9	2,0	3,5	2,0	-0,8	0,8	1,5	2,9

Sources : BCEAO et INS.

Tableau 4 : Taux d'épargne intérieure et taux d'investissement (en pourcentage du PIB nominal)

										ESI.	ES.	- L
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux d'épargne intérieure												
Bénin	2'6	6,3	2'6	7,7	11,1	10,7	8,2	10,2	12,2	11,0	10,4	10,6
Burkina	7,1	10,4	8,0	2,7	5,3	6,4	6,2	8,2	8,2	6,4	9'6	11,0
Côte d'Ivoire	21,5	23,2	19,8	22,2	17,5	18,7	25,3	20,7	19,3	11,5	14,3	15,5
Guinée-Bissau	-1,9	3,2	-13,9	2,9	8,1	4,11	8'0	2,8	2,1	-1,7	0,2	3,1
Mali	4,1	13,3	10,5	9,8	9,1	15,2	14,3	18,5	13,8	13,0	14,7	15,2
Niger	8,5	8,4	7,2	2,6	10,9	3,6	4,9	6,3	3,2	4,5	6,3	7,2
Sénégal	12,5	13,3	13,3	12,4	11,7	8,7	9'9	8,8	8,0	8,1	8,3	9,2
Togo	-0,2	-0,1	3,2	1,6	2,0	0,0	2,8	2,0	-2,2	-11,4	-10,1	-9,5
UEMOA	13,6	15,6	13,8	13,8	12,5	12,6	14,5	13,8	12,4	8,8	10,5	11,5
Taux d'investissement												
Bénin	17,6	18,5	18,2	18,3	18,7	19,7	18,5	20,3	20,7	18,2	22,1	22,3
Burkina	22,4	24,7	21,9	20,5	21,5	20,2	18,8	20,9	21,6	20,8	21,7	22,2
Côte d'Ivoire	11,6	13,5	11,6	13,2	10,5	10,9	9,1	10,2	10,6	11,2	10,3	10,5
Guinée-Bissau	19,7	20,8	6,2	10,8	15,1	15,9	13,0	15,6	17,2	17,0	18,0	19,2
Mali	18,8	22,7	19,8	18,6	19,8	24,4	16,0	26,0	22,0	21,4	20,6	21,0
Niger	15,6	15,9	16,2	10,2	19,1	12,1	14,5	16,9	14,8	18,9	17,6	18,8
Sénégal	17,7	15,2	16,7	20,1	21,6	18,3	17,8	21,0	20,8	23,9	25,1	26,0
Togo	12,7	11,0	16,2	11,8	15,4	16,2	17,0	17,1	15,5	16,7	17,9	18,2
UEMOA	153	16.3	15.3	15.7	16.0	15.9	14.1	17.0	16.6	17.4	17.8	183

Sources: BCEAO et INS.

Tableau 5: Evolution des prix à la consommation (en pourcentage)

	Pondération	on										Est.	Prév.
	en %	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin													
Indice global	100,0	4,1	3,7	5,8	0,3	4,2	4,0	2,4	1,5	0,9	5,4	3,0	0,2
Produits alimentaires	39,1	13,8	3,1	7,2	-0,1	1,2	2,4	5,2	-2,3	-0,7	5,4		
Transport	10,1	100	4,9	7,4	-1,9	22,5	14,9	-3,5	9,8	1,9	6,6		
Hors alimentation et transport	50,9	-	3,9	4,1	1,5	2,8	2,6	1,6	2,4	1,8	2,2		
Burkina													
Indice global	100,0	6,1	3,0	4,9	-1,1	-0,3	4,9	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,8	1,1
Produits alimentaires	33,9	16,5	4,6	9,3	-6,1	-5,8	8,8	2,3	-1,7	-4,8	14,5		
Transport	15,6	_	1,4	-0,4	0,5	5,8	8,6	3,1	2,4	3,8	9,7		
Hors alimentation et transport	50,5		2,3	3,5	2,1	1,6	1,3	1,6	4,4	1,1	0,5		
Côte d'Ivoire													
Indice global	100,0	2,2	4,1	4,6	0,7	2,5	4,3	3,1	3,3	1,4	3,9	2,6	2,5
Produits alimentaires	32,2	1,2	8,1	8,9	-4,5	0,0	5,6	5,3	4,0	-3,8	2,4		
Transport	9,6	(-	1,0	0,7	5,4	13,3	4,5	-0,3	0,3	6,8	14,0		
Hors alimentation et transport	58,2	-	2,5	2,6	3,2	2,2	3,6	2,1	3,4	3,7	1,0		
Guinée-Bissau													
Indice global	100,0	50,7	49,1	8,0	-2,3	8,9	3,2	3,9	-3,5	0,9	3,4	1,9	1,4
Produits alimentaires	61,5	50,7	49,1	8,0	-2,1	8,6	3,3	3,9	-5,0	1,0	3,6		
Transport	5,6	12	-	4	-	4	-	21	0,1	1,2	15,4		
Hors alimentation et transport	32,9	100	10.70	2.70		176	978		-1,1	0,8	0,5		
Mali													
Indice global	100,0	6,5	-0,7	4,0	-1,1	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,2	0,3
Produits alimentaires	50,0	9,2	-2,7	6,9	-3,7	-4,6	8,0	6,5	-4,1	-6,9	11,3		
Transport	10,9		0,2	-0,2	0,1	10,6	3,3	2,2	4,2	3,1	7,8		
Hors alimentation et transport	39,1	-	1,5	1,7	1,8	0,9	2,4	2,9	0,7	-0,4	0,5		
Niger													
Indice global	100,0	5,3	3,5	4,5	-2,3	2,9	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,4	0,6
Produits alimentaires	45,1	11,9	5,7	7,1	-5,3	3,1	7,3	3,8	-4,9	-1,4	14,8		
Transport	12,1	-	-0,7	2,2	2,3	9,9	6,0	-1,1	0,8	4,8	4,4		
Hors alimentation et transport	42,8		2,4	2,4	-0,2	0,8	-0,3	1,7	1,6	0,8	0,9		
Sénégal													
Indice global	100,0	2,8	1,6	1,2	0,8	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	1,9	1,4
Produits alimentaires	41,5	1,8	3,0	1,2	0,3	-1,1	4,9	4,6	-0,6	0,7	3,8		
Transport	8,3	-	0,5	-0,3	0,5	3,0	5,0	-1,9	0,5	1,4	4,7		
Hors alimentation et transport	50,2	-	0,6	1,3	1,3	1,8	1,2	0,8	0,3	0,2	-0,6		
Togo													
Indice global	100,0	4,6	5,3	1,0	-0,1	1,9	3,9	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,0	1,1
Produits alimentaires	38,0	5,7	9,0	0,0	-5,1	-3,3	5,2	3,2	-4,5	-1,3	10,5		
Transport	8,5	-	15,7	1,0	2,4	23,1	9,5	1,3	-1,3	1,1	18,4		
Hors alimentation et transport	53,5	() - -	1,0	1,7	3,3	1,6	1,9	2,7	1,6	1,3	0,7		
UEMOA													
Indice global	100,0	3,5	3,0	3,6	0,2	1,8	4,1	2,9	1,3	0,5	4,3	2,2	1,6
Produits alimentaires	37,9	5,2	4,8	5,9	-3,1	-1,0	5,6	4,8	-0,2	-2,5	6,4		
Transport	10,0	-	1,9	1,1	2,3	11,6	6,4	-0,3	1,8	4,1	10,7		
Hors alimentation et transport	52,2	- 2	2,0	2,4	2,3	1,9	2,5	1,8	2,4	2,0	1,6		

Sources : BCEAO et INS.

Indice officiel harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à partir de 1997 dans tous les pays sauf, la Guinée-Bissau. L'IHPC est calculé en Guinée-Bissau à partir de l'année 2003. Avant cette date, l'indice de la Guinée-Bissau se limitait aux produits alimentaires.

Tableau 6 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB nominal)

										Est.	Est.	Prév.
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin												
Recettes budgétaires	14,2	13,7	14,6	15,2	15,8	15,3	16,3	16,6	16,4	16,7	16,8	17,7
Recettes fiscales	11,8	12,0	12,6	13,0	13,9	13,5	14,4	14,9	14,6	14,5	15,0	15,9
Dépenses totales	18,2	17,8	15,4	16,5	19,4	18,1	19,4	21,4	20,0	21,3	21,8	23,3
Dépenses en capital	5,9	6,3	5,5	5,8	6,9	5,4	6,2	7,0	6,1	6,3	7,5	8,3
Solde global (base engag., hors dons)	-4,0	-4,0	-1,0	-1,6	-3,6	-2,8	-3,3	-4,8	-3,6	-4,6	-5,1	-5,6
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,3	0,3	2,0	1,5	-2,1	-0,6	-2,3	-2,8	-1,0	-2,5	-2,8	-2,8
Burkina												
Recettes budgétaires	10,8	11,4	10,9	12,9	11,9	11,0	11,5	11,9	12,7	12,2	13,4	13,8
Recettes fiscales	10,1	10,5	10,0	12,0	11,0	10,3	10,7	10,7	11,7	11,2	12,3	12,8
Dépenses totales	18,9	20,5	19,1	23,5	22,6	18,5	21,7	19,1	21,4	21,5	22,5	24,3
Dépenses en capital	9,7	11,7	10,4	13,7	12,1	8,0	10,2	8,8	10,5	10,4	10,5	12,6
Solde global (base engag., hors dons)	-7,9	-8,9	-8,2	-10,7	-10,9	-7,4	-10,0	-8,2	-8,5	-8,9	-9,0	-10,5
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,5	-2,8	-2,5	-3,0	-3,6	-3,3	-4,8	-2,9	-4,2	-4,5	-4,4	-4,8
Côte d'Ivoire												
Recettes budgétaires	20,2	20,3	19,4	18,4	16,4	17,0	17,8	16,9	17,6	17,1	17,8	18,1
Recettes fiscales	16,4	17,1	16,3	15,1	14,3	14,8	15,7	14,9	15,2	14,5	15,1	15,3
Dépenses totales	24,2	22,8	21,9	20,7	18,0	16,5	19,7	20,1	20,2	19,6	19,1	19,3
Dépenses en capital	5,1	5,0	5,4	6,0	2,9	1,9	3,2	2,7	3,2	2,7	2,1	2,1
Solde global (base engag., hors dons)	-4,0	-2,5	-2,4	-3,2	-1,6	0,4	-2,0	-3,2	-2,8	-2,8	-1,5	-1,3
Solde global (base engag., dons inclus)	-3,4	-1,9	-1,8	-1,6	-1,2	0,9	-1,5	-2,6	-1,8	-1,7	-1,5	-0,3
Guinée-Bissau												
Recettes budgétaires	0,1	7,2	12,7	14,7	19,2	16,8	15,3	15,0	16,1	17,0	18,4	17,5
Recettes fiscales	0,0	3,9	7,0	7,7	11,4	10,1	8,4	8,6	7,7	11,2	11,1	11,3
Dépenses totales	0,2	17,3	31,2	31,6	43,8	41,9	32,5	36,5	46,2	36,9	33,0	34,7
Dépenses en capital	0,1	8,6	15,0	17,1	10,0	13,7	8,7	11,3	10,4	9,7	6,1	9,6
Solde global (base engag., hors dons)	-0,1	-10,1	-33,6	-29,5	-24,6	-25,1	-17,2	-23,1	-30,1	-19,9	-14,6	-17,2
Solde global (base engag., dons inclus)	0,0	-1,1	-24,5	-17,3	-10,5	-10,6	-11,1	-15,5	-14,1	-11,7	-5,8	-9,9
Mali												
Recettes budgétaires	14,5	15,0	14,8	15,1	14,3	14,5	16,7	17,7	17,1	17,5	17,3	17,7
Recettes fiscales	12,1	12,5	12,9	13,0	12,3	12,7	13,8	14,7	14,8	15,4	15,1	15,4
Dépenses totales	22,8	23,6	22,5	23,1	23,4	24,6	24,5	23,1	24,5	24,0	26,2	26,8
Dépenses en capital	11,4	9,9	11,4	11,0	11,5	10,7	9,1	8,6	9,8	9,4	11,5	11,5
Solde global (base engag., hors dons)	-7,6	-8,6	-7,5	-7,9	-9,0	-9,6	-7,6	-5,3	-7,0	-7,3	-8,7	-8,9
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,8	-3,3	-2,2	-3,3	-3,6	-5,1	-3,8	-0,7	-2,9	-3,2	-3,5	-3,9

Tableau 6 (suite): Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB nominal)

										Est.	Est.	Prév.
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Niger												
Recettes budgétaires	7,6	8,4	8,8	8,8	9,4	10,3	11,4	10,7	11,8	11,1	11,8	12,5
Recettes fiscales	6,6	7,2	8,0	8,1	8,8	9,8	10,3	10,4	11,4	10,7	11,4	11,9
Dépenses totales	12,9	15,9	17,0	17,9	17,9	19,2	19,8	18,8	21,4	18,8	19,7	22,3
Dépenses en capital	4,0	5,1	5,6	5,6	5,6	6,9	8,3	7,9	9,8	9,1	8,8	10,5
Solde global (base engag., hors dons)	-5,0	-7,2	-8,1	-9,0	-8,2	-8,8	-8,3	-8,1	-9,7	-7,7	-8,0	-9,8
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,2	-2,7	-2,8	-5,2	-3,8	-3,6	-3,0	-3,7	-4,7	-2,8	-3,8	-4,2
Sénégal												
Recettes budgétaires	16,8	17,2	16,9	17,5	18,1	18,0	19,2	18,2	18,5	19,4	20,3	20,2
Recettes fiscales	15,7	16,0	16,2	17,0	17,3	17,3	18,1	17,1	17,6	18,8	19,5	19,3
Dépenses totales	21,3	19,4	18,7	20,5	19,4	22,0	21,8	21,9	23,4	23,7	25,4	25,0
Dépenses en capital	7,8	6,5	7,2	8,4	6,2	6,5	8,0	8,5	9,8	10,0	10,1	11,1
Solde global (base engag., hors dons)	-4,6	-2,3	-3,3	-3,6	-2,0	-3,9	-1,9	-3,3	-5,2	-4,7	-5,5	-5,0
Solde global (base engag., dons inclus)	2,1	0,4	-0,3	-1,4	-0,2	-2,1	-0,1	-1,3	-3,1	-3,0	-3,7	-3,4
Togo												
Recettes budgétaires	13,1	13,0	13,5	13,1	12,4	13,1	12,2	17,0	16,8	15,8	16,2	16,3
Recettes fiscales	11,7	11,7	12,3	11,6	11,0	11,1	11,3	15,3	15,8	14,6	14,7	14,7
Dépenses totales	17,9	16,0	20,1	17,4	17,7	15,3	13,2	15,1	15,3	19,8	20,3	19,3
Dépenses en capital	1,8	1,8	3,7	3,0	3,0	2,3	1,4	1,1	1,5	3,3	5,5	4,6
Solde global (base engag., hors dons)	-4,8	-2,9	-6,6	-4,3	-5,0	-2,3	-1,0	1,9	1,5	-4,1	-4,1	-3,0
Solde global (base engag., dons inclus)	-2,9	-1,7	-5,1	-2,8	-4,6	-1,9	-0,7	2,5	2,3	-2,9	-3,1	-0,2
UEMOA												
Recettes budgétaires	16,3	16,2	15,7	15,3	15,3	15,5	16,3	16,2	16,6	16,4	17,1	17,4
Recettes fiscales	14,2	14,0	13,6	13,9	13,7	13,9	14,6	14,5	14,8	14,7	15,3	15,5
Dépenses totales	20,8	20,5	19,7	20,1	19,6	19,0	20,5	20,6	21,5	21,4	22,0	22,6
Dépenses en capital	6,4	6,6	7,0	6,9	5,9	5,1	6,0	5,9	6,8	6,7	6,9	7,6
Solde global (base engag., hors dons)	-4,3	-4,4	-4,2	-4,9	-4,3	-3,5	-4,1	-4,4	-4,9	-5,0	-5,1	-5,3
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,8	-1,7	-1,6	-2,3	-2,0	-1,4	-2,1	-2,1	-2,5	-2,7	-2,9	-2,5

Sources: BCEAO et INS-

Données de la Guinée-Bissau prises en compte dans le total de l'UEMOA à partir de 1997.

Tableau 7: Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

										Est.	Est.	Prév.
allo ano rate	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin												
Exportations FOB dont	269,9	247,5	244,4	259,5	279,4	273,9	312,1	314,3	300,4	299,6	294,2	332,4
Coton	111,6	90,0	119,2	113,4	101,6	93,1	95,6	113,3	110,4	91,2	68,2	87,8
Noix d'anacarde				9,3	12,4	8,2	11,9	14,6	8,9	10,5	9,3	15,5
Bois et ouvrages en bo	ois			1,1	2,0	2,3	4,9	16,1	1,9	2,3	3,7	3,9
Importations FOB	-286,3	-336,7	-337,8	-391,1	-367,4	-405,4	-473,1	-475,9	-444,8	-456,8	-462,0	-473,7
Balance commerciale	-16,4	-89,2	-93,4	-131,6	-88,1	-131,5	-161,0	-161,5	-144,5	-157,2	-167,8	-141,3
Balance des services	-32,0	-32,9	-28,9	-23,7	-39,6	-32,8	-39,4	-47,4	-37,8	-30,0	-30,1	-32,3
Balance des revenus	-10,7	-11,7	-7,9	-7,0	-8,7	-9,8	-18,0	-22,1	-19,5	-21,7	-23,2	-25,0
Balance des transferts	38,2	43,9	52,1	66,5	79,1	119,2	109,6	38,6	49,4	55,4	55,5	69,1
Balance des transactions courantes	-20,9	-89,9	-78,1	-95,8	-57,4	-54,9	-108,8	-192,5	-152,4	-153,5	-165,6	-129,5
Burkina												
Exportations FOB dont	119,0	133,6	190,4	156,2	146,4	163,8	170,8	186,3	253,2	246,8	307,6	336,1
Coton	62,0	79,2	99,5	86,7	74,3	96,0	97,4	119,9	163,2	146,9	200,0	216,7
Animaux vivants	12,5	12,0	12,3	12,7	9,1	16,5	34,4	25,1	27,7	37,5	40,0	42,5
Or non monétaire	7,2	5,0	4,8	2,7	2,5	2,2	3,9	5,1	7,0	9,5	15,5	23,5
Importations FOB	-287,8	-297,7	-374,2	-357,4	-368,6	-373,3	-381,7	-398,3	-497,9	-547,5	-562,1	-584,2
Balance commerciale	-168,8	-164,1	-183,8	-201,2	-222,2	-209,5	-210,9	-212,0	-244,7	-300,8	-254,5	-248,1
Balance des services	-60,7	-65,1	-73,5	-70,8	-77,3	-76,7	-72,5	-108,9	-120,7	-132,7	-136,2	-141,6
Balance des revenus	-4,0	-7,8	-7,0	-11,3	-14,3	-17,9	-14,7	-14,9	-16,2	-21,4	-10,5	-10,5
Balance des transferts	104,8	95,6	111,5	88,7	86,7	90,8	90,1	122,4	101,1	109,5	125,9	158,5
Balance des transactions courantes	-128,6	-141,4	-152,8	-194,6	-227,0	-213,3	-208,0	-213,4	-280,5	-345,4	-275,3	-241,7
Côte d'Ivoire												
Exportations FOB dont	2274,4	2597,9	2717,6	2870,1	2768,2	2892,5	3676,5	3363,7	3655,4	3943,9	4293,3	4565,6
Cacao	813,8	863,2	971,1	972,5	738,3	959,0	1573,2	1372,4	1146,6	1087,4	1005,7	1084,9
Produits pétroliers	109,7	109,7	109,7	333,9	522,9	76,5	405,8	408,4	640,4	1060,5	1515,4	1624,0
Bois débité	67,1	67,1	67,1	159,6	174,8	182,0	156,2	157,1	148,8	158,1	142,8	149,6
Importations FOB	-1341,4	-1551,6	-1702,9	-1703,1	-1710,0	-1772,3	-1711,6	-1877,9	-2267,1	-2667,3	-2841,4	-3010,9
Balance commerciale	932,9	1046,3	1014,7	1167,0	1058,1	1120,2	1964,9	1485,8	1388,3	1276,6	1451,9	1554,7
Balance des services	-447,4	-524,7	-536,7	-537,2	-530,0	-507,5	-668,8	-648,6	-670,9	-681,1	-718,4	-731,5
Balance des revenus	-393,1	-389,8	-417,1	-465,9	-464,8	-429,4	-439,0	-383,3	-344,3	-349,2	-327,8	-362,0
Balance des transferts	-175,3	-222,1	-232,1	-237,5	-235,0	-227,4	-322,0	-282,8	-245,9	-245,3	-257,4	-192,5
Balance des transactions courantes	-82,9	-90,3	-171,2	-73,6	-171,6	-44,1	535,1	171,1	127,2	0,9	148,3	268,7
Guinée-Bissau												
Exportations FOB dont	1520	28,3	15,8	31,5	44,2	46,1	37,9	37,8	40,0	47,2	41,5	56,6
Noix d'anacarde				30,0	42,7	44,4	33,7	29,9	39,1	44,7	38,5	54,4
Importations FOB	120	-42,0	-30,7	-26,3	-39,9	-45,2	-40,7	-37,9	-43,8	-55,7	-48,3	-64,2
Balance commerciale	-	-13,7	-14,9	5,2	4,3	0,9	-2,8	-0,1	-3,8	-8,5	-6,8	-7,6
Balance des services	920	-15,1	-9,6	-16,0	-15,8	-18,9	-14,6	-17,6	-19,3	-18,1	-18,5	-18,7
Balance des revenus		-8,3	-8,3	-8,5	-8,3	-8,8	-6,1	-5,1	-5,1	-6,0	-6,0	-6,3
Balance des transferts	-	23,2	15,1	17,4	29,3	18,6	22,8	22,7	35,5	27,0	32,0	32,0
Balance des transactions courantes	•	-13,9	-17,7	-1,9	9,5	-8,2	-0,7	-0,1	7,3	-5,6	0,7	-0,6

Tableau 7 (suite): Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

										Est.	Est.	Prév.
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Mali												
Exportations FOB dont	221,4	327,7	328,1	351,6	388,1	531,6	609,9	539,3	512,7	567,2	763,9	774,1
Coton				150,1	112,2	83,2	138,2	143,4	184,9	143,7	155,7	152,7
Animaux vivants				33,0	37,7	44,9	27,3	36,0	22,9	22,9	22,7	28,3
Or				142,4	189,4	353,8	402,6	316,0	270,6	358,8	535,3	530,7
Importations FOB	-282,1	-318,5	-329,3	-372,8	-421,5	-538,6	-496,5	-574,4	-575,2	-669,0	-781,7	-802,9
Balance commerciale	-60,7	9,2	-1,2	-21,2	-33,4	-7,0	113,4	-35,1	-62,5	-101,8	-17,8	-28,8
Balance des services	-149,1	-156,9	-159,2	-161,3	-167,9	-198,1	-151,7	-149,9	-153,6	-141,1	-153,6	-152,2
Balance des revenus	-22,0	-30,2	-30,0	-43,1	-69,9	-121,7	-167,4	-96,4	-102,9	-122,7	-142,4	-123,9
Balance des transferts	98,4	73,7	67,6	69,9	90,0	99,5	101,9	120,6	101,9	117,6	96,5	89,3
Balance des transactions courantes	-133,4	-104,2	-122,8	-155,7	-181,2	-227,3	-103,8	-160,8	-217,0	-248,0	-217,3	-215,6
Niger												
Exportations FOB dont	166,3	158,5	197,0	176,6	201,5	199,7	194,8	204,5	230,7	262,4	266,1	289,4
Uranium	69,9	75,6	78,5	65,1	64,0	63,0	62,5	65,5	70,1	78,5	79,6	95,6
Animaux vivants	20,4	16,2	16,7	26,4	37,0	40,3	38,9	29,3	32,4	29,1	29,3	27,7
Oignon	12,6	7,9	13,3	15,3	11,8	10,8	13,8	13,9	14,6	32,8	30,5	30,8
Importations FOB	-179,7	-175,0	-238,2	-206,5	-230,4	-242,8	-258,7	-283,9	-311,5	-403,6	-374,2	-415,5
Balance commerciale	-13,4	-16,5	-41,2	-29,9	-28,9	-43,1	-63,9	-79,4	-80,8	-141,2	-108,1	-126,1
Balance des services	-60,7	-66,8	-69,1	-64,9	-67,2	-66,3	-70,9	-75,1	-89,2	-102,9	-94,5	-98,1
Balance des revenus	-14,2	-16,8	-13,9	-11,8	-11,8	-11,0	-16,9	-15,2	-6,8	-7,6	-8,4	-9,2
Balance des transferts	32,7	22,2	34,4	22,1	33,7	52,7	36,8	42,6	54,8	115,7	83,6	99,6
Balance des transactions courantes	-55,6	-77,9	-89,8	-84,5	-74,2	-67,7	-114,9	-127,1	-122,0	-136,0	-127,4	-133,8
Sénégal												
Exportations FOB dont	505,4	528,0	570,9	632,4	654,9	735,3	743,4	730,6	797,4	810,1	767,2	880,3
Produits halieutiques	146,3	162,9	169,0	179,7	162,4	181,1	173,9	164,1	163,3	154,6	122,0	132,3
Produits arachidiers	40,9	29,3	30,9	37,7	58,7	73,2	47,3	25,3	17,4	20,8	20,7	18,1
Phosphate et dérivés	60,6	60,4	61,6	66,5	62,1	69,9	103,9	74,6	107,0	98,4	35,1	71,0
Importations FOB	-646,6	-686,4	-755,5	-845,3	-951,6	-1047,1	-1117,9	-1200,5	-1318,5	-1507,8	-1557,8	-1643,8
Balance commerciale	-141,1	-158,5	-184,6	-212,9	-296,7	-311,8	-374,5	-469,9	-521,1	-697,7	-790,6	-763,5
Balance des services	-8,8	-11,7	-10,5	-8,8	-12,9	-11,4	-12,7	-13,0	-14,8	-16,3	-19,6	-21,9
Balance des revenus	-37,3	-42,0	-51,9	-73,4	-79,3	-76,8	-90,6	-79,1	-69,1	-71,9	-75,5	-70,6
Balance des transferts	85,2	104,2	101,0	97,9	152,3	220,0	257,0	308,3	333,9	403,0	433,6	460,3
Balance des transactions courantes	-102,0	-107,9	-146,0	-197,2	-236,6	-180,0	-220,8	-253,7	-271,1	-382,9	-452,1	-395,7

Tableau 7 (suite et fin): Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

										Est.	Est.	Prév.
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Togo												
Exportations FOB dont	225,4	246,6	247,9	241,0	257,7	261,9	295,6	347,4	317,5	325,1	358,7	383,6
Coton	48,0	46,2	53,6	50,6	47,3	45,9	40,7	47,8	41,6	15,9	20,4	16,7
Phosphate	44,2	48,0	55,8	40,1	35,2	33,0	0,0	26,1	15,9	18,4	20,3	19,6
Ciment				8,1	20,8	42,6	29,7	34,2	24,9	21,2	22,1	28,7
Importations FOB	-290,5	-309,6	-326,5	-301,3	-345,1	-378,3	-401,2	-438,5	-450,8	-582,4	-621,0	-657,4
Balance commerciale	-65,1	-63,0	-78,6	-60,3	-87,4	-116,4	-105,6	-91,1	-133,3	-257,3	-262,3	-273,8
Balance des services	-43,6	-46,3	-43,2	-38,3	-39,7	-42,6	-40,4	-63,6	-47,2	-50,4	-53,9	-56,3
Balance des revenus	-13,5	-16,8	-13,8	-23,6	-20,7	-21,5	-15,0	-13,6	-17,7	-9,3	-13,2	-16,1
Balance des transferts	43,4	58,0	52,9	43,9	48,4	56,6	63,5	74,2	89,5	105,4	108,1	116,2
Balance des transactions courantes	-78,7	-68,1	-82,7	-78,3	-99,4	-123,9	-97,5	-94,1	-108,7	-211,6	-221,3	-230,0
UEMOA												
Exportations FOB dont	3781,9	4268,0	4512,1	4718,9	4740,3	5104,8	6041,0	5723,9	6107,3	6502,2	7092,5	7618,1
Importations FOB	-3314,4	-3717,5	-4095,1	-4203,8	-4434,6	-4803,0	-4881,4	-5287,3	-5909,6	-6890,1	-7248,4	-7652,6
Balance commerciale	467,5	550,5	417,1	515,1	305,7	301,8	1159,6	436,6	197,7	-387,9	-156,0	-34,5
Balance des services	-802,2	-919,5	-930,7	-921,0	-950,3	-954,3	-1071,0	-1124,1	-1153,4	-1172,6	-1224,8	-1252,6
Balance des revenus	-494,9	-523,3	-549,8	-644,6	-677,9	-696,9	-767,7	-629,7	-581,6	-609,8	-607,0	-623,6
Balance des transferts	227,4	198,7	202,4	168,9	284,5	430,0	359,7	446,6	520,1	688,2	677,8	832,5
Balance des transactions courantes	-602,2	-693,6	-861,1	-881,6	-1037,9	-919,4	-319,4	-870,6	-1017,2	-1482,1	-1310,0	-1078,2

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie de la Bceao février 2007



Avenue Abdoulaye Fadlga BP 3108 - Dakar - Sénégal www.bceao.lnt